



FONDS  
MUNICIPAL  
VERT

GREEN  
MUNICIPAL  
FUND



# Catalyser la transformation

Rapport annuel 2023-2024 du FMV

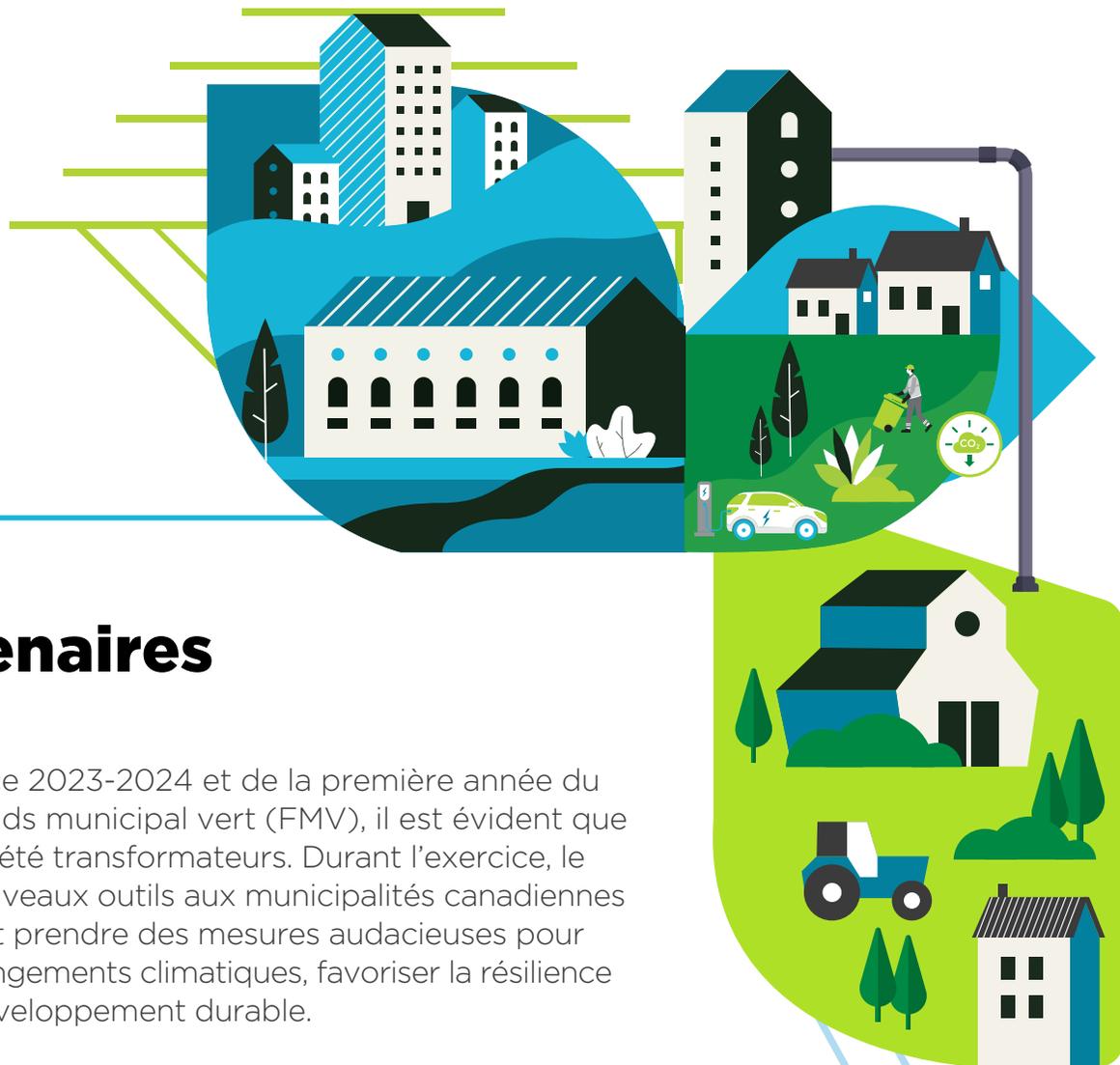


Un programme de la/  
A program of

**FCM**

Financé par/  
Funded by

**Canada**



## Lettre à nos partenaires

À l'issue de l'exercice 2023-2024 et de la première année du plan triennal du Fonds municipal vert (FMV), il est évident que ces douze mois ont été transformateurs. Durant l'exercice, le FMV a fourni de nouveaux outils aux municipalités canadiennes afin qu'elles puissent prendre des mesures audacieuses pour lutter contre les changements climatiques, favoriser la résilience et promouvoir le développement durable.

Le FMV a joué un rôle crucial pour stimuler des progrès considérables vers l'atteinte des cibles climatiques du Canada. Maintenant, dans la foulée des plus de 820 millions de dollars en nouveaux fonds dont nous a doté le gouvernement du Canada afin de soutenir les initiatives Croissance de la canopée des collectivités canadiennes et Leadership local pour l'adaptation climatique, notre capacité à soutenir les projets municipaux de développement durable a été accrue considérablement. Au moyen de ces deux nouvelles initiatives, nous appuyons maintenant les municipalités alors qu'elles cherchent tant à atteindre la carboneutralité qu'à renforcer leur résilience face aux dérèglements croissants des changements climatiques.

L'intégration de l'action climatique à l'abordabilité du logement et à la réduction des coûts énergétiques dans le cadre de notre initiative Logement abordable durable nous a permis d'assurer que nos projets produisent des avantages vastes et durables. En nous attaquant à ces défis interreliés, nous aidons les municipalités à bâtir des collectivités plus équitables et plus durables. Cette démarche intégrée a pour effet non seulement d'atténuer les risques climatiques, mais également de renforcer la résilience sociale et économique.



La résolution multiple a revêtu une importance déterminante dans nos initiatives. En concevant des projets qui s'attaquent simultanément à plusieurs défis, nous maximisons l'impact de nos investissements et créons des synergies qui entraînent des changements plus profonds et plus durables. Cette approche s'est révélée très efficace pour produire des avantages exhaustifs pour les collectivités, réaliser des progrès considérables au chapitre de la réduction des émissions et renforcer les capacités à l'échelle locale afin de poursuivre sur cette lancée.

Notre engagement en vue de progresser en matière de Réconciliation et d'équité, d'inclusion et de lutte contre le racisme (ÉILCR) fait partie intégrante de nos efforts. En intégrant ces principes à nos projets et à nos processus décisionnels, nous faisons en sorte que nos initiatives soient inclusives et justes. L'accent que nous mettons sur l'équité permet non seulement de soutenir les communautés marginalisées, mais aussi d'améliorer l'efficacité globale et l'acceptation de nos solutions climatiques.

Cette année, nous avons noué des partenariats stratégiques qui ont grandement contribué à amplifier notre impact. En collaborant avec diverses parties prenantes, dont des entités gouvernementales, des partenaires du secteur privé et des organismes communautaires, nous avons mobilisé des ressources et une expertise supplémentaires afin d'élargir des initiatives fructueuses. Ces partenariats sont indispensables à la création d'un effort cohérent à l'échelle du pays pour lutter contre les changements climatiques et atteindre nos cibles de carboneutralité.

L'exercice 2023-2024 a été marqué par des réalisations importantes pour le FMV. Et nous continuerons d'aller de l'avant, animés par la détermination d'outiller les municipalités, d'encourager l'innovation et de nous assurer que nos initiatives ont des effets durables, équitables et transformateurs.

Nous vous remercions pour votre appui et votre partenariat soutenus.

**Alan DeSousa**  
Président du conseil du FMV  
Maire de Saint-Laurent (Québec)

**Geoff Stewart**  
Président de la FCM  
Maire suppléant, Comté  
de Colchester  
(Nouvelle-Écosse)



# Table des matières

<b>Survol de 2023-2024</b>	<b>4</b>	<b>Financement de l'efficacité communautaire</b>	<b>16</b>
Un impact tangible depuis le début	5	Favoriser les améliorations écoénergétiques pour atteindre les cibles de carboneutralité - Programme d'amélioration écoénergétique résidentiel de Peterborough (Ont.)	18
<b>Catalyser la transformation - Redéfinition de l'axe stratégique du FMV</b>	<b>6</b>	<b>Rénovation de bâtiments de loisirs</b>	<b>19</b>
<b>Trois nouveaux domaines prioritaires</b>	<b>7</b>	Un centre communautaire a droit à une seconde vie dans une région rurale de la Saskatchewan - la municipalité d'Ituna revitalise son aréna de 63 ans	20
Accélérer les possibilités d'investissements privés	7	<b>Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3)</b>	<b>21</b>
Promouvoir la résolution multiple et la Réconciliation et l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme	7	L'innovation dans la construction - Le rôle du programme ENBIX dans l'avancement des bâtiments carboneutres	22
Défendre la gestion financière durable	8	<b>Avantages environnementaux</b>	<b>23</b>
Offrir une gamme complète de programmes à fort impact	9	<b>Avantages économiques</b>	<b>24</b>
<b>Accélération de la carboneutralité (ADC)</b>	<b>10</b>	<b>Répartition par province et territoire</b>	<b>25</b>
Communauté géothermique unique en son genre à Markham - Système géoénergétique communautaire de Berczy Glen	11	<b>Avantages sociaux</b>	<b>26</b>
Un partenariat pancanadien fait avancer les connaissances en matière d'économie circulaire - l'initiative Villes et régions circulaires (VRC)	12	<b>Répartition du financement dans l'ensemble du Canada</b>	<b>27</b>
<b>Logement abordable durable</b>	<b>13</b>	Investissements par secteur et équilibre urbain-rural	27
Innover pour obtenir un impact maximal - Un nouveau complexe de logements abordables offre 83 logements carboneutres en mettant à profit des conteneurs d'expédition à Fort Saskatchewan (Alb.)	15	<b>Bâtir l'avenir que nous souhaitons</b>	<b>29</b>





## Survol de 2023-2024

En 2023-2024, le Fonds municipal vert (FMV) a accompli la première année d'un nouveau plan stratégique triennal. Celui-ci a été conçu pour catalyser la transformation à l'aide de l'ensemble de nos programmes et renforcer les efforts des municipalités canadiennes pour contrer les dérèglements climatiques et faire progresser la transition vers la carboneutralité d'ici 2050.

Ce virage ambitieux exige de la part du FMV et de tous nos partenaires municipaux d'élargir et d'amplifier les efforts afin de relever les défis accrus et interreliés qui interpellent la population canadienne en :

- Redoublant d'efforts pour s'adapter aux changements climatiques en accélérant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le contexte d'un budget carbone mondial en régression.
- S'attaquant à la pénurie de logements abordables et à la pauvreté énergétique parallèlement à la transition climatique et énergétique.
- Adoptant une approche de résolution multiple afin de s'assurer que les projets et les investissements sont conçus pour apporter simultanément des avantages dans plusieurs domaines différents.
- Concevant et appliquant une perspective de Réconciliation et d'équité, d'inclusion et de lutte contre le racisme (ÉILCR) aux projets en soi et aux processus décisionnels relatifs aux projets, afin d'aider les municipalités à assumer leur responsabilité d'assurer une bonne qualité de vie à toutes et à tous.
- Modifiant les flux financiers et les critères de financement afin d'appuyer le virage stratégique imposé par les urgences de toutes sortes que doivent gérer les villes et les collectivités canadiennes.

- Assumant, en matière d'action municipale, un rôle de soutien unique et double en mobilisant, en conseillant, en rassemblant et en soutenant l'apprentissage en première ligne, tout en fournissant un appui financier essentiel aux initiatives locales et à l'innovation.

### Le FMV s'efforce de **catalyser la transformation** de trois façons :

1. En offrant un éventail d'options de financement pour créer des conditions favorables aux initiatives locales;
2. En renforçant les connaissances et les capacités locales pour que les projets réussissent à atteindre pleinement leurs objectifs climatiques, énergétiques et sociaux;
3. En habilitant les municipalités à faire la démonstration de nouveaux concepts qui peuvent être rapidement mis à l'échelle à l'échelle locale et reproduits ailleurs.

En 2023-2024, une grande partie de ce travail a encore consisté à fournir au personnel municipal les outils nécessaires pour développer des projets innovants, à assurer aux partenaires financiers la certitude suffisante pour investir volontiers dans ces projets et à donner aux conseils municipaux la confiance nécessaire pour les approuver. Cette tâche est importante puisque, en fin de compte, l'atteinte des cibles nationales – à laquelle participe le FMV – dépendra de la capacité, des ressources et de l'innovation sur le terrain.

Durant l'exercice 2023-2024, malgré les turbulences économiques à l'échelle locale et internationale, le FMV a eu le plus fort impact de son histoire en investissant **près de 200 millions de dollars dans les projets** de l'ensemble de ses programmes et portefeuilles.

En plus d'exercer la gestion de 1,6 milliard de dollars, nous avons également conclu cette année deux nouveaux accords de financement avec le gouvernement fédéral pour les programmes Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) et Croissance de la canopée des collectivités canadiennes (CCCC). D'un total de plus de 820 millions de dollars, ce nouveau financement sera consacré aux solutions climatiques et à l'adaptation des municipalités.

Nous avons renouvelé et donné une nouvelle appellation à notre volet de financement initial. Désigné maintenant Accélération de la carboneutralité, il a été conçu pour favoriser les projets à fort impact, reproductibles, et les plus aptes à réduire rapidement les émissions de GES.

Dans le but de réaliser notre engagement de mobiliser 300 millions de dollars en investissements privés d'ici la fin de 2026, nous avons entrepris des démarches auprès de partenaires du secteur financier, notamment des coopératives de crédit. En raison de leurs mandats et de leurs attentes au chapitre des taux de rendement, ce sont des collaborateurs tout désignés pour la démonstration et la réduction des risques de modèles de projets que les grandes institutions adopteront par la suite.

De plus, nous avons fixé des attentes plus rigoureuses au chapitre environnemental, social et de la gouvernance (ESG) à nos conseillers à

l'investissement afin de garantir que le FMV harmonise constamment ses flux financiers à un avenir carboneutre. Cette mesure renforce notre volonté de donner l'exemple en matière de pratiques d'investissement durable.

Nous avons adhéré aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies et avons reçu une évaluation encourageante en tant que nouveau membre. Nos politiques et pratiques ont été comparées à celles de nos pairs institutionnels et elles ont été jugées parmi les plus performantes au monde.

Nous avons également poursuivi nos efforts pour renforcer nos capacités internes, non seulement pour conseiller et soutenir nos partenaires municipaux, mais aussi pour accroître notre propre capacité à proposer de nouvelles solutions en matière de financement de projets, d'innovation et d'élargissement.

Cette dernière année a été chargée et dynamique. Le FMV et ses partenaires ont mené des initiatives sur de nombreux fronts, et nous sommes extrêmement fiers du chemin parcouru. Néanmoins, nous savons que la route sera longue pour atteindre les réductions d'émissions importantes et l'amélioration de la résilience climatique que doit afficher le pays d'ici la fin de la présente décennie, tout en cherchant à atteindre sa cible de carboneutralité d'ici 2050. Nous nous réjouissons de collaborer de façon plus vaste, approfondie et efficace avec les municipalités, les investisseurs et les voix communautaires, car leur succès et leur viabilité sont à la fois notre raison d'être et notre motivation.



## Un impact tangible depuis le début

Depuis l'établissement du FMV en 2000, l'approche de résolution multiple qu'il a privilégiée a favorisé l'innovation, la reproduction et l'élargissement des solutions locales durables.

**2 336 projets de développement durable approuvés depuis 2000**

### Impact environnemental

**2,9 millions de tonnes**  
d'émissions de  
GES évitées

### Investissements économiques

**692 millions \$ en salaires**  
**générés à l'échelle nationale**  
pour les ménages par les projets  
soutenus par le FMV

### Avantages sociaux

**43 projets** visant  
des cibles précises  
d'impact social



# Catalyser la transformation – Redéfinition de l’axe stratégique du FMV

Partout au monde, la nécessité de contrer la crise climatique en produisant des émissions de GES nettes nulles d’ici 2050 entraîne la redéfinition des politiques s’appliquant tant aux ordres de gouvernement qu’aux flux d’investissement. Les municipalités sont le centre névralgique d’une grande partie de cette activité. Nos villes comptent plus de 80 % de la population canadienne et elles exercent une influence sur près de la moitié des émissions de GES produites au pays. La conjugaison des efforts pour réduire notre pollution climatique, se préparer aux impacts des catastrophes climatiques à l’échelle locale et exploiter les gains potentiels massifs de la transition vers la carboneutralité dépendra du succès des mesures mises en œuvre dans les collectivités où la plupart d’entre nous vivent, travaillent, étudient et s’assemblent.

Les gouvernements municipaux ne peuvent pas toutefois accomplir seuls une telle tâche. C’est pourquoi le travail de la FCM auprès des collectivités canadiennes est fondé sur une vision, un engagement et l’innovation, afin de leur fournir le soutien et les outils requis pour entreprendre des mesures climatiques à fort impact. Ces efforts orienteront les décisions et les parcours de nos municipalités et amélioreront notre vie quotidienne. En 2023-2024, le FMV a progressé considérablement dans ses efforts pour fournir les ressources nécessaires à divers secteurs, forger d’importantes nouvelles relations de travail et, surtout, élargir des solutions éprouvées pour maximiser les résultats dans de nombreux secteurs.

Depuis son établissement en 2000, le FMV est devenu progressivement un point de contact essentiel pour les villes et les collectivités de l’ensemble du pays, les aidant à se rallier autour des défis et des occasions de développement durable et à réunir les ressources dont elles ont besoin pour aller de l’avant. Nous proposons des solutions pratiques et tangibles qui ont un impact durable sur les collectivités et qui permettent de relever

de nombreux défis. Nous veillons à intégrer les principes de Réconciliation et d’équité, d’inclusion et de lutte contre le racisme (ÉILCR) dans nos programmes afin de garantir à toutes et à tous une meilleure qualité de vie alors que les collectivités s’efforcent d’atteindre les cibles de réduction d’émissions fixées pour 2030 et visent la carboneutralité en 2050.

Un tel engagement exige de produire le maximum d’impact et de valeur dans tous les aspects des activités du FMV. Par conséquent, que ce soit dans le soutien des projets locaux que dans le partage des enseignements et des idées précieuses avec les collectivités et dans l’accès à des services efficaces et efficients, nous devons accroître constamment l’inclusion, la souplesse et l’adaptabilité de nos propres activités. Le FMV y parvient, et aide ainsi à accélérer la transition vers des collectivités résilientes et carboneutres, en créant une masse critique de demandes pour les solutions climatiques locales, et ensuite, en facilitant la prise en charge en se fondant sur l’expérience locale afin d’élargir rapidement, largement et efficacement les solutions éprouvées.



# Trois nouveaux domaines prioritaires

En 2023-2024, le FMV a fait des avancées importantes dans trois domaines prioritaires du nouveau plan triennal.

## Accélérer les possibilités d'investissements privés

La décarbonation est un défi que doivent relever tous les secteurs de la société et de l'économie, et que le secteur public n'est pas en mesure de relever seul. Sur ce plan, les besoins à l'échelle des municipalités dépassent largement ce que peuvent accomplir les gouvernements municipaux s'ils ne reçoivent pas d'aide.

Il est donc prioritaire pour le FMV d'accélérer le financement par des partenaires du secteur des investissements et des finances. En 2023-2024, l'un de nos grands objectifs a été d'amorcer la recapitalisation et l'expansion d'initiatives locales dans le cadre de l'initiative Financement de l'efficacité communautaire (FEC) en s'appuyant sur un financement de suivi de la part de coopératives de crédit locales, d'investisseurs d'impact, d'institutions bancaires conventionnelles, de promoteurs privés, de services publics, d'organismes à but non lucratif et de coopératives d'habitation.

En 2023-2024, le FMV a :

- Actualisé l'offre de financement du FEC en offrant deux options distinctes : un volet de financement de démarrage pour les juridictions mal desservies et les modèles de financement de programmes sous-représentés; et un volet de croissance pour reproduire et élargir tous les autres types de projets.
- Réalisé une évaluation des besoins des clients et un profil des programmes qui ont confirmé l'ampleur des investissements requis par les municipalités et cerné les principaux besoins en matière de capacités.
- Élaboré un plan de mobilisation des investisseurs.
- Assemblé un dossier de décision démontrant clairement la pertinence des investissements dans les programmes de type PACE (Property Assessed Clean Energy) et lancé une analyse de la législation et des modèles de financement existants ayant trait aux programmes PACE dans les provinces et territoires.
- Développé un programme pilote de renforcement des capacités pour l'initiative FEC afin d'aider les municipalités à tenir compte des facteurs clés

(processus rationalisés, systèmes améliorés, nouveaux modèles de prestation et investissements de suivi privés) pour être en mesure d'étendre leur programme de FEC. Le lancement de ce programme est prévu plus tard cette année.

## Promouvoir la résolution multiple et la Réconciliation et l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme

Les changements climatiques n'ont pas les mêmes effets sur l'ensemble de la population. En réalité, leurs effets se font sentir de façon disproportionnée sur les groupes historiquement marginalisés et mal desservis. Ces communautés se heurtent souvent à des obstacles systémiques qui limitent leur accès aux ressources et leur participation aux processus décisionnels. Par conséquent, ils sont plus susceptibles de vivre dans des régions vulnérables aux risques environnementaux et d'avoir moins de possibilités de se rétablir ailleurs. À cause de tous ces facteurs, ces groupes ont tendance à subir davantage de problèmes sanitaires et économiques en cas de catastrophe.

L'interrelation entre les trois piliers du développement durable (lien disponible en anglais seulement) se manifeste le plus clairement et le plus naturellement à l'échelle locale, et c'est sur ce terrain que les municipalités peuvent intégrer efficacement ces principes dans leurs politiques et leurs initiatives. Or, c'est également à l'échelle locale que les limites de ces principes pour traiter les problèmes profonds et structurels d'inégalité sociale et économique se font le plus sentir. Afin d'y remédier, le FMV a lancé un cadre plus large de Réconciliation et de l'ÉILCR, s'engageant à soutenir les municipalités, les parties prenantes et la population afin de concevoir et de mettre en œuvre des projets en tenant compte de la Réconciliation et de l'ÉILCR.

Afin de redresser ces inégalités, il est essentiel d'incorporer ces considérations dans notre planification climatique. Nous faisons ainsi d'une pierre deux coups : nous garantissons que nos

stratégies sont exhaustives et équitables et nous favorisons la résilience et la viabilité des collectivités. Une fois mise en œuvre, cette approche facilitera la cohésion sociale en encourageant la participation et l'inclusion, ce qui accroîtra l'efficacité des initiatives environnementales et assurera que personne ne soit oublié dans nos efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques.

Le FMV a adopté un cadre de mesure de la Réconciliation et de l'ÉILCR. Dans ce cadre assorti de cibles annuelles pour le personnel, la gouvernance et les programmes, les activités du FMV sont centrées sur les objectifs stratégiques de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et les meilleures pratiques mondiales en matière de diversité et d'inclusion. Nous avons progressé dans l'intégration des principes de la Réconciliation et de l'ÉILCR dans notre travail, mais nous sommes conscients qu'il s'agit d'un cheminement et qu'il sera très important de maintenir un dialogue constructif pour apprendre et intégrer les meilleures pratiques.

## LA RÉOLUTION MULTIPLE AU FMV : résoudre plusieurs enjeux de développement durable et d'inclusion à l'aide d'une seule solution

Les initiatives du FMV intègrent les principes de résolution multiple dans l'évaluation, la sélection et le suivi du rendement des projets. Ces projets peuvent viser la conservation de la nature, la réalisation d'engagements internationaux pour la biodiversité, des stratégies d'économie circulaire ou la gestion des matières résiduelles, tout en s'assurant que les plus vulnérables de la société profitent équitablement des investissements dans l'action climatique.

Le terme *résolution multiple* est courant depuis quelques années seulement, mais le FMV a mis de l'avant cette approche dès sa création en 2000. Le FMV a été établi pour soutenir les gouvernements municipaux dans leurs efforts pour repousser les limites, obtenir des résultats concrets et améliorer la vie de leurs populations. Dès le début, nos efforts ont été guidés par une compréhension globale du développement durable en cherchant à intégrer les facteurs environnementaux, économiques et sociaux.

En 2023-2024, le FMV a :

- Formé un groupe de travail sur la biodiversité, défini un ensemble d'objectifs en matière de biodiversité et de solutions fondées sur la nature dans la perspective de la Réconciliation et de l'ÉILCR, et entrepris l'élaboration d'un ensemble correspondant de cadres de mesure.
- Approuvé un nouveau cadre d'avantages socioéconomiques afin d'illustrer les résultats de la Réconciliation et de l'ÉILCR, comportant des indices relatifs aux marchés publics sociaux, au développement économique local et à la participation citoyenne inclusive.
- Offert un [webinaire](#) fructueux consacré à l'intégration des principes de la Réconciliation et de l'ÉILCR dans les programmes du FMV.

Le réseau de la [Ligue des communautés sobres en carbone](#) (LC3) a conçu une « rubrique d'équité » afin d'assurer la prise en compte des considérations relatives à l'ÉILCR dans toutes les décisions de subvention et d'investissement. Cette rubrique a été appliquée à 63 projets et 40 d'entre eux ont démontré des possibilités considérables de promouvoir l'équité dans diverses initiatives communautaires.

## Défendre la gestion financière durable

Le FMV *joint le geste à la parole* en tant qu'entreprise durable, en cherchant à ancrer les principes fondamentaux du [développement durable dans tous les aspects de ses activités](#). L'engagement du FMV influe tant sur ses valeurs organisationnelles que sur sa gestion financière, sa démarche et ses activités respectueuses de l'environnement. Notre modèle de financement unique, fruit de dotations du gouvernement du Canada, nous permet de soutenir ces principes grâce à une stratégie d'investissement à deux volets axée sur la croissance à court et à long terme :

- À court terme, nous avons vu à accorder encore plus de financement à conditions avantageuses aux collectivités en haussant les enveloppes de nos plus récents programmes. Ceci permet aux municipalités de prendre plus de risques dans l'approche qu'elles adoptent vers la carboneutralité pour l'ensemble de leurs actifs et de leurs opérations.

- À plus long terme, nous sommes déterminés à diversifier la stratégie d'investissement de nos fonds de dotation. Nous nous concentrons sur les investissements qui s'alignent sur notre énoncé des convictions en matière de placements, qui accordent la priorité à l'atténuation des changements climatiques, à la résilience et à des objectifs de durabilité plus larges. Cette stratégie a généré des rendements plus élevés, ce qui nous permet d'offrir davantage de financements à nos clients cibles, soit les municipalités et leurs partenaires. Par conséquent, nous pourrions offrir des taux d'intérêt plus bas, des délais de remboursement plus longs et financer davantage de projets à l'avenir.

En 2023-2024, le FMV a :

- Évalué et réorienté son portefeuille d'investissements dans le respect des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Adopté un énoncé d'appétence au risque portant sur tous les aspects du mandat du FMV : assurer des flux de trésorerie durables pour les opérations, gérer les risques et la volatilité, et tenir compte des risques opérationnels et de crédit dans les activités de prêt. Cet énoncé traite également des risques à long terme de l'adhésion aux principes ESG.
- Établi des principes d'investissement durable pour guider les décisions financières de notre organisation, dans l'optique de promouvoir la pérennité de la gestion environnementale et de la responsabilité sociale.
- Adhéré aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, et reçu son premier rapport de performance faisant état de résultats supérieurs à la moyenne comparativement aux organisations homologues et démontrant son engagement et son approche d'investissement responsable.

## Offrir une gamme complète de programmes à fort impact

La mission première du FMV a toujours été de collaborer avec les municipalités à la mise en œuvre de solutions innovantes et reproductibles en matière

d'infrastructures et de technologies, de financement, de processus et de pratiques municipales, ainsi que de politiques. En 2023-24, nous nous avons vu à simplifier et à améliorer nos programmes existants tout en développant et en déployant de nouveaux programmes, dans le but d'aider les collectivités à devancer les multiples facettes de l'urgence climatique et à accélérer leur parcours vers des opérations carboneutres.

Ces objectifs ambitieux ont fait de 2023-2024 une année des plus chargées pour le FMV et ses partenaires locaux. Durant l'exercice, le FMV a :

- Atteint des affectations globales de plus de 200 millions de dollars, et dépassé les cibles dans certains de ses initiatives de financement.
- Progressé dans l'intégration de l'objectif de carboneutralité en fixant et en atteignant des cibles de réduction des émissions de GES et en élaborant une approche visant à réduire la consommation de combustibles fossiles dans chacun de ses programmes de financement. Nous avons aussi mené des activités de cadrage des initiatives Financement de l'efficacité communautaire (FEC) et Logement abordable durable (LAD) et intégré une cible de carboneutralité dans son offre de financement renouvelé et rebaptisée 'Accélération de la carboneutralité' (ADC).
- Approuvé durant l'exercice des projets devant réduire les émissions de GES d'environ 7 kilotonnes/an d'équivalent dioxyde de carbone (kt/an éq. CO<sub>2</sub>), dans les initiatives FEC, LAD et Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL). Cela porte les réductions totales de ces volets à environ 31 kt/an éq. CO<sub>2</sub>, soit 62 % de la cible globale de 50 kt/an éq. CO<sub>2</sub> d'ici 2026.
- Développé et structuré deux nouvelles initiatives, Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) et Croissance de la canopée des collectivités canadiennes (CCCC), toutes deux lancées au printemps de 2024.
- Élaboré et offert plus de 130 activités de renforcement des connaissances et de formation à 4 242 participants dans l'éventail des programmes, atteignant ainsi plus de 11 000 utilisateurs par le biais de contenus numériques.





## Accélération de la carboneutralité (ADC)

Au cours de l'exercice 2023-2024, l'accent renouvelé sur les solutions climatiques locales dans le plan triennal du FMV a entraîné un remaniement de l'offre de financement existante dans les domaines de l'énergie, de l'aménagement des terres, des transports, des matières résiduelles et de l'eau. Dans chacun de ces domaines, les cibles et les critères ont été redéfinis en se fondant sur l'approche de résolution multiple, dans le but de maximiser les réductions d'émissions de GES tout en renforçant les collectivités en appliquant une perspective de Réconciliation et d'ÉILCR.

### RÉSULTATS CLÉS ADC 2023-2024

- > **90 t éq. CO<sub>2</sub>/an** en émissions de GES évitées
- > **91,3 millions \$** en financement approuvé pour 65 projets
- > Lancé 5 nouveaux volets de financement

Le FMV s'efforce depuis longtemps de fournir un financement innovant qui allège le fardeau financier des municipalités afin qu'elles puissent entreprendre des projets essentiels qu'elles ne pourraient pas financer entièrement elles-mêmes, tout en réalisant des économies de coûts de façon à améliorer constamment l'efficacité opérationnelle. Les nouvelles offres du volet Accélération de la carboneutralité (ADC) du FMV sont conçues pour mettre l'accent sur certains des domaines clés dans lesquels les municipalités peuvent avoir le plus fort impact pour réduire rapidement leurs émissions. Les domaines visés sont les suivants :

- Rénovation des bâtiments locaux afin d'en améliorer l'efficacité énergétique
- Construction de bâtiments municipaux carboneutres
- Redimensionnement et électrification des parcs de véhicules municipaux
- Transformation des déchets organiques en énergie
- Adoption de systèmes énergétiques communautaires qui accroissent l'efficacité énergétique et renforcent la résilience des réseaux

- Développement de solutions pour une consommation d'énergie nette zéro adaptées aux besoins et aux occasions propres des collectivités

Dans un nombre croissant de collectivités engagées dans un parcours vers la carboneutralité, l'apparition de besoins communautaires complexes suscite une nouvelle réflexion et des solutions transformatrices qui vont au-delà des projets ponctuels – et au-delà du simple objectif de réduire les émissions de GES. Dans ce contexte, il est évident que les gouvernements municipaux sont bien placés pour cerner et mettre au point des projets qui relèvent plusieurs défis à la fois, apprendre ce qui donne de bons résultats, puis élargir rapidement ces solutions à plus grande échelle.

C'est dans cette optique élargie que le FMV a lancé son nouveau volet ADC en vue de financer des solutions municipales innovantes susceptibles d'avoir un impact significatif à grande échelle. Bien que la réduction des émissions sur l'ensemble du cycle de vie soit sa mission principale, ce nouveau volet de financement mise sur les projets qui produisent également des économies pour les municipalités, protègent la nature et améliorent la biodiversité, conservent l'eau potable, favorisent la participation citoyenne et répartissent les avantages également dans l'ensemble de la collectivité, autant d'aspects qui favorisent une transformation durable, équitable et accélérée. Soutenant depuis plus de 20 ans les solutions climatiques locales, le FMV s'appuie sur une base solide pour assurer l'élargissement d'initiatives pratiques et abordables qui accélèrent les réductions d'émissions et renforcent la capacité des collectivités à s'adapter aux changements climatiques.



## NOS MESURES POUR RENFORCER LES CAPACITÉS :

### Enrichir l'expertise municipale avec des possibilités d'apprentissage continu

De projet en projet, le FMV s'efforce de renforcer les capacités locales, de partager les pratiques prometteuses et de mettre en relief les possibilités d'apprendre de l'expérience d'autres collectivités. Chacune de ces fonctions essentielles maximise le potentiel d'accélération des solutions climatiques locales partout au pays. En 2023-2024, le programme de webinaires mensuels du FMV a continué d'inspirer et de mobiliser des municipalités de toutes les régions en présentant le travail novateur d'autres municipalités canadiennes semblables. Les webinaires ont attiré 1 675 participants et ont traité de sujets très importants, dont les bâtiments à consommation nette zéro, l'équité dans les projets municipaux de développement durable et l'aménagement des terres. Les participants ont obtenu des informations précieuses, des études de cas et des conseils d'experts, de façon à permettre aux municipalités de reproduire des projets fructueux et d'avancer dans leurs efforts vers l'atteinte de la carboneutralité.

## Communauté géothermique unique en son genre à Markham – Système géoénergétique communautaire de Berczy Glen

Un quartier de Markham (Ontario), sera la première communauté à bilan carbone zéro au Canada dont les maisons seront toutes raccordées à un système d'énergie géothermique.

À l'aide d'un investissement de 8,7 millions de dollars provenant du FMV et du gouvernement du Canada, la Ville de Markham mènera des recherches, concevra et construira un quartier pilote de 311 maisons toutes raccordées au même système géoénergétique communautaire. Les deux partenaires de ce projet phare,

Enwave Energy Corporation et Mattamy Homes, ont également collaboré afin de réunir les secteurs public et privé pour faire avancer la carboneutralité dans le secteur de l'habitation.

Le système d'énergie géothermique communautaire qui desservira ce quartier de Markham produira une énergie sans carbone pour le chauffage, la climatisation et l'eau chaude domestique. Premier du genre au Canada, ce système s'alimente à même la chaleur naturelle souterraine pour chauffer les maisons en hiver et les refroidir en été, à l'aide d'un seul tuyau ambiant muni de trous de forage géothermiques, enterré sous la route et raccordé à chaque maison, comme un réseau électrique. Ce système innovant est de plus grande efficacité que les systèmes géothermiques conventionnels. Il produit moins d'émissions de GES et assure un chauffage et un refroidissement plus fiables, tout en occupant un minimum de terrain puisqu'il utilise les emprises publiques existantes.

Les systèmes énergétiques géothermiques représentent une solution de rechange prometteuse au gaz naturel et à d'autres combustibles fossiles utilisés pour le chauffage et le refroidissement. Il s'agit conséquemment d'une solution locale importante pour le climat, puisque la moitié des émissions de carbone à Markham provient du gaz et de l'électricité consommés dans les bâtiments. Le coût du chauffage et de climatisation des habitations raccordées à un système énergétique communautaire peut être beaucoup plus abordable que celui des systèmes autonomes, de sorte que les propriétaires éventuels de ce quartier pourraient réaliser des économies d'énergie pouvant atteindre 60 % par rapport aux propriétaires de maisons moins efficaces équipées d'une chaudière au gaz naturel.

### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- **82 %** de réduction dans l'énergie consommée pour le chauffage et la climatisation
- **97 %** de réduction des émissions de GES du chauffage et de la climatisation
- **1 300 tonnes/an** d'équivalent dioxyde de carbone en réductions totales combinées d'émissions de GES

Markham est en plein essor, et ce système d'énergie communautaire l'aidera substantiellement à réaliser son objectif ambitieux de devenir une municipalité carboneutre au chapitre de la consommation d'eau, de la production de matières résiduelles et d'émissions d'ici 2050. Les pratiques exemplaires et les leçons tirées de ce projet montrent que la technologie géothermique est une option reproductible et économiquement réalisable pour aider les collectivités à devenir carboneutres d'ici cette date. Cette expérience confirme que les systèmes géothermiques sont devenus une avenue réaliste et avantageuse pour les nouveaux ensembles résidentiels dans toutes les régions du pays, en démontrant le succès des partenariats public-privé et en produisant d'importantes économies d'énergie.

## Un partenariat pancanadien fait avancer les connaissances en matière d'économie circulaire - l'initiative Villes et régions circulaires (VRC)

Les villes et les régions ont un rôle déterminant à jouer pour faire progresser la circularité et lutter contre les changements climatiques. Certes, 80 % des Canadiens vivent dans des régions métropolitaines, mais nos collectivités sont souvent séparées par de grandes distances, ce qui rend les stratégies d'économie circulaire régionale de plus en plus importantes.

L'initiative Villes et régions circulaires (VRC) s'est rapidement imposée comme une initiative importante pour soutenir la transition du Canada vers la carboneutralité, en affichant des réalisations remarquables dans sa troisième année d'existence. L'initiative VRC a soutenu plus de 25 collectivités des diverses régions du pays dans leur cheminement vers la circularité. Cette année, les efforts de l'initiative VRC lui ont valu de faire partie du palmarès des cinquante meilleurs projets écologiques (Clean50 Top Project), ce qui démontre bien son impact et sa portée considérables.

### RÉSULTATS CLÉS VRC 2022-2024

- **7** webinaires nationaux
- **22** séances et ateliers de réseautage entre pairs
- **38** ateliers de planification de l'action communautaire
- **25** feuilles de route communautaires et rapports sur les possibilités stratégiques
- **Plus de 130** heures de mobilisation réunissant **plus de 600** représentants de gouvernements municipaux de tout le pays

Au Québec, l'initiative VRC a apporté son soutien à l'avancement des initiatives locales d'économie circulaire en offrant une série d'ateliers et de séances d'accompagnement en français et en anglais. Ces activités ont aidé les gouvernements municipaux à intégrer des pratiques circulaires dans leurs opérations, contribuant ainsi à leur résilience climatique et à leurs objectifs de réduction des émissions. Le réseau pair-à-pair a totalisé plus de 130 heures d'interactions entre plus de 600 représentants de gouvernements municipaux, ce qui a donné lieu à un échange dynamique d'idées et de pratiques exemplaires dans l'ensemble du Canada.

Catalysatrice de projets municipaux d'économie circulaire, l'initiative VRC joue un rôle crucial pour produire un impact important à l'échelle locale. En comblant le manque de capacité par des ateliers sur mesure, de l'accompagnement et des occasions de réseautage, l'initiative VRC a permis aux collectivités de mettre en œuvre des stratégies d'économie circulaire avec efficacité. Son appui aide non seulement les municipalités à réduire les matières résiduelles et à promouvoir le développement durable, mais aussi à renforcer leur capacité à s'attaquer à l'urgence climatique de façon collaborative. Plus le réseau de l'initiative VRC s'enrichit de nouvelles collectivités, plus il devient possible de mettre en œuvre des initiatives d'économie circulaire plus vastes et plus robustes, et ainsi d'en tirer des avantages environnementaux et économiques considérables à l'échelle nationale.





# Logement abordable durable

L'initiative Logement abordable durable (LAD) du FMV a eu un grand impact en 2023-2024 en s'attaquant à deux défis urgents et interreliés : les changements climatiques et le logement abordable. Se fondant sur une approche intégrée, l'initiative LAD a affecté plus de 35 millions de dollars pour soutenir des plans et des études portant sur 6 876 logements abordables, et a directement contribué à l'amélioration énergétique ou à la construction de 428 logements abordables dans l'ensemble du pays. Il faut noter que 66 % des logements financés par l'initiative LAD offrent un loyer inférieur au loyer médian, accroissant ainsi considérablement le parc de logements abordables dans de nombreuses villes et régions du pays.

La contribution de l'initiative LAD à l'accroissement d'options de logements durables et économes a également des effets bénéfiques sur la crise du logement, puisqu'un plus grand nombre de personnes ont accès à des logements qui leur assurent un loyer abordable et une baisse de leurs coûts de subsistance à long terme. Cette intégration de viabilité et d'abordabilité s'inscrit directement dans les efforts nationaux plus vastes de résolution des difficultés liées au logement, tout en favorisant l'atteinte des cibles environnementales.

De plus, l'initiative LAD a actualisé considérablement ses offres de financement. Les améliorations ont consisté à hausser les subventions pour les plans et les études, à améliorer les proportions de financement pour les nouveaux développements en alliant une subvention de 60 % à un prêt de 40 %, de même qu'à accorder une subvention de 10 % supplémentaire pour les projets d'amélioration écoénergétique. Ces bonifications ont été faites dans le dessein de stimuler les solutions durables et écoénergétiques dans le logement, et de renforcer encore nos efforts pour outiller les collectivités afin qu'elles atteignent leurs objectifs en matière de logement abordable et durable.

Tant par ses nouveaux projets en cours que par ses options de financement améliorées, l'initiative LAD est à l'avant-garde de la mission du FMV visant à accélérer la transformation de nos collectivités en collectivités durables, résilientes et abordables. Cette initiative a joué un rôle fondamental dans l'intégration des cibles climatiques nationales avec le besoin urgent de solutions innovantes et abordables pour le logement, en s'appuyant sur la prémisse que la meilleure façon de relever ces défis est de les relever ensemble.

## RÉSULTATS CLÉS

LAD 2023-2024

- **35 millions \$** en financement approuvé pour 97 projets
- **6 856** logements abordables soutenus par des plans ou des études
- **428** logements abordables rénovés ou construits
- Objectifs de carboneutralité pour les nouvelles constructions et réductions de **34 %** dans les bâtiments existants
- **385 mille** tonnes d'émissions annuelles de GES évitées
- **65,7 %** - moyenne de logements financés offrant un loyer inférieur au loyer médian



## REPRODUIRE POUR ASSURER UN IMPACT MAXIMAL :

L'initiative LAD s'appuie sur des projets de logements abordables qui ont fait leurs preuves

Les projets que finance le FMV sont conçus dans l'optique qu'ils deviennent des modèles fructueux à reproduire ailleurs au pays. Le projet de la Ken Soble Tower financé par le FMV a été l'une des premières rénovations écoénergétiques de son genre menées au Canada et a été l'une des sources d'inspiration de l'initiative Logement abordable durable (LAD). Il est devenu une référence pour d'autres projets en démontrant la viabilité et les avantages de rénovations énergétiques poussées dans les logements abordables. Ce projet en a inspiré d'autres semblables, dont celui de la Salus Corporation Passive House. Ce dernier, même s'il n'a pas été financé directement par le FMV, a été réalisé en se fondant sur le succès et les enseignements du projet Ken Soble Tower.

L'accent stratégique mis sur le renforcement des capacités par le FMV a accru constamment l'efficacité et la viabilité de ses initiatives de financement. En tirant parti des possibilités d'apprentissage des projets qu'il finance, le FMV a bâti un écosystème robuste de partage de savoir et d'expertise au bénéfice d'un vaste éventail de collectivités. L'an dernier, le programme des accompagnateurs régionaux en énergie (ARÉ) de l'initiative LAD a appuyé 21 des 95 demandes de financement approuvées, ce qui montre bien le rôle important de ce programme auprès des demandeurs qui réalisent ces projets complexes que sont les projets d'efficacité énergétique. Ce soutien assure non seulement que les projets financés soient fructueux, mais aussi qu'ils servent de gabarits à d'autres collectivités qui pourront les imiter et les adapter, favorisant ainsi une culture de reproduction et d'amélioration continue.



## NOS MESURES POUR RENFORCER LES CAPACITÉS :

Fournir aux fournisseurs de logements des outils essentiels

L'année 2023-2024 a été marquée d'une autre étape clé pour l'initiative LAD : celle du lancement fructueux d'une nouvelle trousse pour les fournisseurs de logements. S'adressant aux organismes de logement à but non lucratif, aux offices d'habitation municipales et aux coopératives de logement, cette trousse est conçue pour les aider à intégrer l'efficacité énergétique dans leurs projets.

Dès la fin de l'exercice, le volet LAD recevait déjà des commentaires positifs sur les ressources indispensables que contient cette trousse, notamment la Feuille de route pour les logements abordables durables et le Calculateur de flux de trésorerie de projet. Dans les six semaines qui ont suivi son lancement, la trousse a été consultée et téléchargée plus de 1 000 fois. Ces ressources pratiques outillent les fournisseurs de logements pour naviguer dans les méandres de la planification financière et de l'exécution des projets avec plus de confiance et de précision, de façon à réaliser des projets viables tant sur le plan économique qu'environnemental.

## Innover pour obtenir un impact maximal – Un nouveau complexe de logements abordables offre 83 logements carboneutres en mettant à profit des conteneurs d'expédition à Fort Saskatchewan (Alb.)

Une agence de logements modulaires abordables de l'Alberta a reçu l'aide de l'initiative LAD afin de construire 83 logements carboneutres dans le quartier de Sherridon, à Fort Saskatchewan (Alb.)

Mandatée pour exploiter des logements abordables dans les municipalités de Fort Saskatchewan et de Strathcona, près d'Edmonton, la Heartland Housing Foundation (HHF) gère déjà deux complexes de logements abordables, quatre pavillons pour personnes âgées et cinq immeubles d'appartements indépendants pour personnes âgées à loyer proportionné au revenu. La nouvelle structure du quartier de Sherridon sera équipée de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit et le terrain de stationnement couvert, d'une enveloppe de bâtiment et de fenêtres à haut rendement, d'un éclairage efficace, d'une thermopompe et de systèmes de récupération de la chaleur. Tous les logements satisfont à la cible d'abordabilité de l'initiative LAD; 80 % d'entre eux ont des loyers inférieurs au loyer médian du marché à Edmonton et 24 % ont des loyers très abordables ciblant les participants au programme AISH (revenu assuré pour les personnes gravement handicapées) de l'Alberta.

Ce projet est le premier projet de construction carboneutre de la HHF. La conception allie une construction modulaire en conteneurs maritimes au rez-de-chaussée et une charpente en bois standard aux étages. L'immeuble incorpore également des mesures d'économies de coût afin de maximiser le caractère abordable des loyers, donc une finition de base, une absence de pièces communautaires et des coûts d'énergie réduits grâce à un bilan carbone zéro. La conception est si innovante qu'elle a été sélectionnée en tant que possibilité de co-investissement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- > **83** nouveaux logements abordables carboneutres
- > **100 %** de logements abordables, **80 %** des loyers sous le prix médian du marché
- > **100 %** de réduction de consommation de gaz naturel
- > **13 %** de réduction de consommation nette d'électricité
- > **83 %** de réduction de consommation nette d'énergie
- > **59 %** de réduction prévue d'émissions de GES, soit un total de **230** tonnes/an

HHF ne se limite pas au soutien social représenté par les logements abordables, mais collabore également avec d'autres organismes locaux, dont la Robin Hood Association, le programme provincial Family and Community Supports et la Families First Society, afin d'assurer un éventail plus large de retombées sociales. Par exemple, la Robin Hood Association, qui a pour mission d'aider les personnes handicapées à adopter un mode de vie de qualité, s'est engagée à remplir une partie des logements du projet et à fournir un soutien continu à ces résidents.

Le concept modulaire de ce nouvel immeuble de Sherridon pourrait très bien être reproduit dans d'autres projets, quartiers et collectivités. La construction modulaire est conçue pour être élargie, et donc de construire et d'assembler facilement de nouveaux logements après en avoir testé et éprouvé la conception. HHF fournira à d'autres organismes à but non lucratif le modèle de développement global de ce projet, et a aussi à cœur de partager les connaissances et de développer les talents à l'échelle locale, afin de renforcer les capacités régionales pour de futurs projets carboneutres.

# Financement de l'efficacité communautaire



L'initiative Financement de l'efficacité communautaire (FEC) du FMV aide les municipalités à mettre en œuvre des programmes de financement d'améliorations écoénergétiques des habitations de faible hauteur.

Cette initiative vise à réduire les coûts initiaux qui empêchent de nombreux propriétaires d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leur habitation, et, ce faisant, à démontrer les modèles de financement efficaces et viables qui peuvent être étendus à l'ensemble du Canada.

L'initiative FEC est similaire à un fonds d'innovation, en ce sens qu'elle cherche à créer de nouvelles voies pour soutenir l'amélioration écoénergétique des habitations. Elle explore plusieurs modèles de financement novateurs, notamment les programmes de type PACE (Property Assessed Clean Energy), le financement sur facture par les services publics et les partenariats avec des prêteurs tiers.

Deux projets financés par le FMV, soit la [Ville solaire d'Halifax](#) et les [programmes de prêts d'efficacité énergétique résidentielle de Toronto \(Toronto Home Energy Loan Programs - HELP\)](#), ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration du volet FEC. Ces projets ont démontré la faisabilité et les avantages des améliorations écoénergétiques résidentielles au moyen de mécanismes de financement de type PACE. Leurs exemples de réussite ont fourni des renseignements précieux qui ont permis au FMV d'affiner son approche et d'élargir l'initiative FEC pour y inclure un plus large éventail d'options de financement et de structures de soutien, assurant ainsi que de plus nombreuses municipalités puissent obtenir les capitaux nécessaires pour réaliser leurs projets d'énergie durable.

Le succès de l'initiative FEC s'explique par sa capacité à outiller les municipalités et leurs partenaires pour qu'ils conçoivent des programmes bien adaptés aux priorités et aux besoins locaux. Cette souplesse permet d'élargir l'expérience d'une diversité de modèles et de conditions de financement, tout en assurant des retombées au-delà des économies d'énergie et des réductions d'émissions. Par exemple, les municipalités ont l'option d'offrir jusqu'à 30 % de leur financement pour des rénovations non énergétiques aux ménages participants, comme des travaux axés sur la conservation de l'eau, la résilience climatique ou la santé et la sécurité.

## RÉSULTATS CLÉS FEC 2023-2024

- **38 millions** de dollars en financement approuvé pour **19** projets
- **19** programmes et études approuvés, dont huit programmes d'investissement, deux études de conception de programme, une étude d'évaluation de programme, sept études de faisabilité et un programme pilote
- **42 %** de réductions moyennes potentielles d'émissions de GES
- **3 919** tonnes d'émissions potentielles de GES évitées par an attribuables aux programmes approuvés
- **1 944** propriétaires participants prévus
- **32** programmes de financement innovants élaborés, dont 29 de type PACE, deux prêts directs et un alliant ces deux types

L'initiative FEC a lancé deux nouveaux volets de financement en juin 2023 :

- Un **volet de démarrage** pour soutenir les juridictions mal desservies et les modèles de financement sous-représentés, notamment le financement par le biais des factures de services publics et par des tiers prêteurs. L'initiative FEC souhaite ainsi aider un plus grand nombre de municipalités à mettre sur pied des programmes de financement de l'amélioration écoénergétique résidentielle tout en favorisant un éventail plus large de modèles de financement.
- Un **volet de croissance** afin d'aider les programmes existants de l'initiative FEC à élargir et à reproduire leurs efforts.

Ces nouveaux volets découlent de l'examen de l'initiative FEC menée à mi-parcours du mandat fédéral. Les rajustements ont pour but d'augmenter la participation au programme dans les provinces et territoires qui n'ont pas encore lancé de programmes de financement avec l'appui de l'initiative FEC et d'accélérer l'adoption d'un plus grand nombre de modèles de financement au-delà du modèle PACE.

Cette réorientation structurelle vise à stimuler l'innovation dans ces programmes en étendant à toutes les régions du pays une gamme plus large

de modèles de financement et en misant en premier sur les demandes qui :

- Ciblent des rénovations énergétiques plus poussées
- Visent de plus fortes réductions d'émissions de GES
- Déploient de nouvelles stratégies pour renforcer les capacités locales
- Adoptent de nouvelles approches de mobilisation des parties prenantes ou d'administration de projet

Ces différentes mesures répondent étroitement aux besoins actuels des collectivités canadiennes, sont conformes à la législation en vigueur dans les différentes provinces et différents territoires et éliminent les obstacles à l'innovation et aux résultats en atténuant les risques liés aux modèles de financement novateurs, tant publics que privés.

En 2023-2024, l'initiative FEC a eu la fierté d'approuver son premier projet de financement d'améliorations écoénergétiques résidentielle à Terre-Neuve-et-Labrador, dans la ville de St. John's. Ce nouveau programme allie le financement direct par des tiers à un service de soutien énergétique sans frais, afin d'aider les propriétaires à régler tant les problèmes de financement que de mise en œuvre.

Les prêts directs par des tiers sont vraiment transformateurs, car ils permettent de mobiliser des fonds privés afin d'élargir les programmes et de mieux satisfaire aux besoins d'une collectivité. Dans une province (comme Terre-Neuve-et-Labrador) qui n'autorise pas actuellement le financement de type PACE, le programme de financement de rénovations écoénergétiques par tiers prêteur soutenu par l'initiative FEC pourrait également être étendu aux petites collectivités environnantes qui n'ont pas les ressources suffisantes pour établir leurs propres programmes de ce genre.

En plus d'aider à répondre aux besoins locaux dans la province où sévit le taux le plus élevé de pauvreté énergétique et où de nombreuses habitations sont encore chauffées au mazout, le FMV s'attend à ce que ce projet démontre la pertinence d'un modèle de financement qui peut être adapté à d'autres juridictions canadiennes confrontées à des obstacles et à des défis similaires.

### REPRODUIRE POUR ASSURER UN IMPACT MAXIMAL :

Le programme CEIP soutient les programmes PACE partout en Alberta

Dans le contexte de l'initiative FEC, il est possible de reproduire le programme en l'adaptant aux spécificités provinciales. En Alberta, le modèle de financement de type PACE (*Property Assessed Clean Energy*) permet aux programmes locaux de financement d'efficacité énergétique de mettre en place des solutions de type PACE et d'en assurer la coordination par l'intermédiaire d'un administrateur de programme régional centralisé, le programme d'améliorations axées sur les énergies propres (*Clean Energy Improvement Program - CEIP*). Ce cadre législatif a entraîné un afflux important de demandes similaires en provenance de l'Alberta dans le cadre de l'initiative FEC, chacune d'entre elles adoptant le modèle PACE et gérée par le CEIP.

À ce jour, il existe des programmes CEIP dans 18 communautés de l'Alberta, ce qui démontre la viabilité de ce mécanisme financier efficace et éprouvé dans toute la province.



### NOS MESURES POUR RENFORCER LES CAPACITÉS :

La communauté de pratique de l'initiative FEC favorise le partage des connaissances entre programmes locaux

Dans le cadre des efforts de renforcement des capacités du FMV, la communauté de pratique de l'initiative FEC demeure un forum crucial de mobilisation et d'échange de connaissances entre les municipalités et les partenaires de celles-ci qui offrent des programmes de financement de l'amélioration écoénergétique résidentielle. En 2023-2024, la communauté de pratique s'est réunie six fois, ce qui a permis à plus de 80 praticiens de 55 municipalités et organisations partenaires de partout au pays de se relier entre pairs, de discuter de défis communs et d'adopter des pratiques exemplaires. Une récente évaluation indépendante réalisée par le Centre de leadership et d'évaluation a confirmé que ce forum a permis aux membres d'acquérir des connaissances et des ressources précieuses, d'améliorer leurs réseaux et de renforcer leur capacité de mise en œuvre de programmes.

## Favoriser les améliorations écoénergétiques pour atteindre les cibles de carboneutralité —

### Programme d'amélioration écoénergétique résidentiel de Peterborough (Ont.)

La capacité d'innovation de l'initiative FEC est manifeste dans la conception du Home Energy Efficiency Program (HEEP) de la Ville de Peterborough, programme lancé en février 2024 à l'aide d'un financement de 8,625 millions de dollars de l'initiative FEC. Le programme HEEP met à l'essai un modèle hybride inédit alliant le financement de type PACE à des capitaux privés, ce qui permet aux propriétaires de bâtiments de choisir le modèle de financement qui répond le mieux à leurs besoins. La Ville a l'intention de mobiliser plus de 5 millions de dollars en capitaux privés pour soutenir ces deux genres de financement. Le programme repose sur un modèle de service intégré qui comprend un guichet unique complet sur le web et un service d'accompagnement en énergie afin de guider les propriétaires tout au long de leur parcours de rénovation.

Lorsque la Ville de Peterborough a mis à jour ses objectifs de réduction des émissions de GES en 2019, elle a établi que les habitations représentaient 39 % du total des émissions produites, et en a conclu que les rénovations énergétiques devaient faire partie intégrante de l'effort local pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le programme HEEP est centré sur les immeubles résidentiels de faible hauteur, qu'ils soient occupés par leur propriétaire ou loués, et offre des prêts d'un maximum de 125 000 \$ ou de 10 % de la valeur de l'immeuble. Il comporte également une

structure incitative afin de récompenser les réductions d'émissions plus élevées. Le programme a été conçu pour soutenir les ménages à faibles revenus dans une optique d'équité, en acceptant seulement l'inscription des propriétaires qui signent l'engagement de ne pas imposer de rénovation.

Le financement privé offre des prêts d'aussi peu que 1 000 \$, tandis que le seuil de financement PACE est de 15 000 \$. Le remboursement des prêts est étalé sur 20 ans, sans pénalité en cas de remboursement anticipé dans le cadre du programme PACE. De plus, les participants peuvent présenter une demande pour un deuxième projet pourvu que leur financement total ne dépasse pas le plafond du programme.

#### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- > **825 t** d'éq. CO<sub>2</sub> en réductions annuelles de GES
- > **28 148 GJ/an** en économies d'énergie
- > **50 à 100** nouveaux emplois à temps plein
- > **100 000 \$** de financement pour le renforcement des capacités afin de former et de certifier des conseillers et des auditeurs en efficacité énergétique à l'échelle locale
- > Amélioration du confort et de la résistance aux inondations des habitations





## Rénovation de bâtiments de loisirs

L'initiative Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL) du FMV a dépassé les objectifs de financement de 2023-2024, en approuvant plus de 18,8 millions de dollars en prêts et 11,4 millions de dollars en subventions. Cette initiative a approuvé du financement pour 60 projets de plus de 50 municipalités. Dans la région de l'Atlantique, l'initiative RBL a recueilli la plus forte demande parmi toutes les offres du FMV (44 % pour 7 % de la population).

L'initiative RBL s'emploie particulièrement à aider les municipalités à l'étape où elles en sont rendues dans leur parcours vers la carboneutralité. En 2023-2024, le montant maximum de financement accessible à une municipalité a été porté à 10 millions de dollars. La plupart des projets approuvés en 2023 étaient des subventions pour des études de faisabilité et des initiatives de suivi et d'analyse des bâtiments, deux étapes clés pour les collectivités qui cherchent à améliorer leur efficacité opérationnelle et à réduire leurs émissions de GES.

Le FMV a également élargi l'offre de l'initiative RBL en ajoutant un service-conseil en matière de rénovation de bâtiments de loisirs. Offerte par l'équipe de renforcement des capacités du FMV, cette initiative gratuite de renforcement des connaissances et des compétences est adaptée aux besoins particuliers de chaque collectivité et est conçue pour aider les projets à obtenir les meilleurs résultats possibles. Cette année, le service-conseil a collaboré avec 18 collectivités participantes.

### RÉSULTATS CLÉS

#### RBL 2023-2024

- **2 705 t éq. CO<sub>2</sub>/an** en émissions de GES évitées
- **30,4 millions \$** en financement approuvés pour **60** projets
- **26,5 %** du financement accordé aux municipalités rurales (actuellement 24%)



### NOS MESURES POUR RENFORCER LES CAPACITÉS :

#### Accroître l'expertise par le partage de connaissances

En décembre 2023, le FMV a organisé un webinaire en collaboration avec le réseau Climate Challenge Network intitulé Pathways to Net Zero Swimming Pools. Celui-ci a attiré 133 participants, soit la plus forte participation de tous les événements de renforcement des capacités offerts au troisième trimestre. Le webinaire a mis en relief les résultats et les enseignements du projet d'une cohorte de trois municipalités de l'Ontario. Ce projet a évalué la faisabilité d'une réduction significative des émissions de GES dans des centres communautaires équipés de piscines intérieures. L'étude a montré qu'il était possible et viable financièrement de parvenir à un bilan carbone nul dans ces installations en utilisant une approche progressive vers la carboneutralité.

Le webinaire a fait ressortir le potentiel considérable de réduction des GES des piscines intérieures, considérées avec justesse comme des installations communautaires cruciales en raison de leurs grands bienfaits sociaux et de santé publique. Il a décrit une approche que peuvent reproduire d'autres communautés afin de réduire de manière rentable les émissions à court terme tout en planifiant des réductions plus importantes au fil des ans. Les enseignements de ce projet sont également partagés dans un guide intitulé Feuille de route vers des piscines intérieures carboneutres et téléchargé plus de 160 fois au cours du premier mois suivant sa publication.

## Un centre communautaire a droit à une seconde vie dans une région rurale de la Saskatchewan : la municipalité d'Ituna revitalise son aréna de 63 ans

Un projet de modernisation de l'aréna de la municipalité d'Ituna (Sask.), où vivent 700 personnes, profitera à cette population, mais aussi à celle des collectivités voisines, soit Kelliher, Melville, les Premières Nations Little Black Bear et Muskowkewan, et les municipalités rurales de Bon Accord et Kellross, pour une population totale de 8 200 personnes.

L'aréna communautaire d'Ituna a été construit en 1961 et était menacé d'être déclaré dangereux sans les travaux de rénovation dont il avait désespérément besoin. Ce bâtiment à arcs s'est détérioré au fil des ans et, au cours des récentes années, de fortes chutes de neige, des vents violents et des tempêtes de grêle ont endommagé les murs et le toit de façon presque irrémédiable. Le bâtiment rénové sera un espace récréatif moderne, fonctionnel, écoénergétique et accessible à la population de cette municipalité et des environs, à longueur d'année et pendant de nombreuses années.

Une fois achevé, la rénovation desservira les collectivités rurales et communautés de Premières Nations des environs. Le projet s'appuie sur de nouvelles connaissances, pratiques et technologies qui n'ont pas été appliquées auparavant dans des bâtiments de la municipalité :

- une structure en acier isolée sera construite au-dessus de la surface de glace existante, du hall d'entrée et des vestiaires;
- un système d'éclairage à Del;
- un chauffe-eau à condensation, un chauffage intégré au plancher, une piste de marche et des toilettes accessibles aux fauteuils roulants.

### RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- > **41 %** en réduction des émissions de GES du bâtiment, soit une économie annuelle de 19 t éq. CO<sub>2</sub>
- > **42 %** de réduction de la consommation d'énergie, soit 320 GJ/an
- > **Réduction des coûts d'exploitation et des frais d'utilisateur**, grâce à une efficacité énergétique améliorée et à une hausse de l'achalandage de cet aréna tout au long de l'année.



# Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3)



Tout au long de l'exercice 2023-2024, le réseau de la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone a continué de faire progresser l'action climatique en s'appuyant sur un solide réseau de plus de 100 leaders communautaires, tout en approfondissant les engagements à l'égard de la Réconciliation et de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Le réseau a accordé 63 subventions totalisant 2 590 785 \$ visant principalement la réduction des émissions de bâtiments et des transports. L'approche de subventions communautaires du réseau LC3 a attiré un groupe diversifié de collaborateurs, dont des professionnels de la construction, des fournisseurs de logements sociaux et des investisseurs, tous voués à lancer des solutions innovantes à faible bilan carbone et à s'attaquer à des enjeux communautaires urgents comme le logement abordable et la mobilisation des jeunes.

## RÉSULTATS CLÉS LC3 2023-2024

- > **2 590 785 \$** en 63 subventions
- > **100** en potentiel de t éq. CO<sub>2</sub> d'émissions évitées
- > **4 892 753 \$** en investissements directs
- > **40** initiatives favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion

La philosophie collaborative du réseau LC3 a permis de réunir 49 partenaires de tout le réseau pour la coréalisation de projets d'accélération de rénovations écoénergétiques. En outre, les échanges entre pairs des différents centres du pays qu'elle a favorisés ont stimulé la diffusion rapide des pratiques exemplaires grâce au lancement d'initiatives comme ENBIX (Emissions-Neutral Buildings Information Exchange).

Sur le terrain, les centres LC3 avancent à grands pas. Par exemple, le Zero Emissions Innovation Centre (ZEIC) de Vancouver met à profit l'expertise locale pour faire avancer les cibles municipales de bâtiments carboneutres et les politiques connexes. Le Climate

Innovation Fund (CIF) de Calgary et d'Edmonton assume le rôle de secrétariat pour le Climate Panel de Calgary. Pour sa part, le centre Toronto Atmospheric Fund (TAF) a organisé le Dan Leckie Forum qui a rassemblé des membres du personnel municipal et des parties prenantes afin de discuter des normes de rendement des bâtiments de la Région du Grand Toronto et d'Hamilton. Le Fonds d'action climatique d'Ottawa a mené des campagnes de communication publique en partenariat avec la Ville d'Ottawa. D'autres centres innovent en matière de gestion de l'énergie et de mobilisation communautaire, dont le Fonds climat du Grand Montréal qui participe à l'initiative de la société de développement économique de Saint-Laurent afin d'aider à créer une boucle énergétique entre les usines et les bureaux privés dans le couloir central de cet arrondissement montréalais. Et le Halifax Climate Investment Innovation and Impact Fund (HCi3) a collaboré avec les intervenants municipaux à la conception et à l'organisation de séances publiques pour inciter la population à participer aux mesures pour le climat.

À l'échelle nationale, la collaboration entre le réseau LC3 et le FMV a produit des initiatives stratégiques comme le nouveau rapport faisant le point sur l'infrastructure de recharge des véhicules électriques (VÉ) dans les immeubles à logements multiples et un investissement conjoint de 1 million de dollars dans Kite Mobility afin d'améliorer l'accès aux VÉ. Au cours de l'année, le réseau LC3 a aussi adopté la « rubrique d'équité », un outil conçu en collaboration par des membres du réseau afin de veiller à ce que l'équité occupe une place centrale dans les décisions de distribution de subventions et d'élaboration de programmes. Des 63 subventions distribuées durant la période examinée, 40 ont été estimées comme ayant de très bonnes ou d'excellentes possibilités de faire avancer l'équité. De plus, ces projets ont démontré qu'ils s'inscrivaient dans l'approche de résolution multiple du réseau LC3, en étant en mesure de produire des avantages communautaires importants comme l'amélioration de la résilience collective, le développement économique et l'accès à la mobilité.



## NOS MESURES POUR RENFORCER LES CAPACITÉS :

Instaurer des approches adaptées au contexte local, mais reproductibles ailleurs au Canada

Les centres LC3 et le FMV ont uni leurs forces – et leur financement – pour produire un nouveau rapport inédit contenant des conseils pratiques à l'intention des municipalités, des provinces, des services publics et d'autres parties prenantes, dans le but d'assurer que la population urbaine croissante qui vit dans des immeubles à logements multiples ait accès à l'infrastructure de recharge des VÉ.

Ce partenariat s'est aussi manifesté dans l'investissement à impact en 2023, alors que le réseau LC3 a enregistré un premier investissement conjoint, soit un montant de 1 million de dollars dans Kite Mobility. Ces deux projets collaboratifs ont pour but d'accélérer la pénétration des VÉ et de l'infrastructure de recharge connexe essentielle en veillant à ce que toute la population canadienne puisse jouir des avantages de la mobilité électrique.

Réciproquement, l'évaluation de chacune des initiatives du réseau LC3 à l'aide de la rubrique d'équité a favorisé l'apprentissage et capté l'attention sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI), aidant ainsi à ancrer encore davantage l'ÉDI dans notre ADN organisationnel. Un grand éventail d'activités ont été mises en œuvre afin de soutenir ces valeurs, comme l'exploration des liens entre l'inefficacité énergétique et la précarité du logement en collaboration avec des organismes des droits des locataires, des initiatives pour assurer un accès équitable à l'infrastructure de recharge des VÉ et l'amélioration des moyens de transport actif pour la Première Nation Mi'kmaw et les Afro-Néo-Écossais.

En travaillant ensemble, les membres du réseau LC3 découvrent que l'accès à des approches particulières, adaptées au contexte local et conçues intelligemment pour être reproductibles ailleurs au pays est un moyen puissant pour susciter des enseignements utiles et renforcer nos propres compétences collectives.

## L'innovation dans la construction – Le rôle du programme ENBIX dans l'avancement des bâtiments carboneutres

Lancée en décembre 2023, l'initiative Emissions-Neutral Buildings Information Exchange (ENBIX) assemble des partenaires en vue de réduire les émissions de GES dans la construction, la rénovation et l'exploitation des bâtiments. Hébergée par l'Alberta EcoTrust Foundation et les centres LC3 du Climate Innovation Fund de l'Alberta EcoTrust Foundation, cette initiative accélère la transition des bâtiments neufs et existants de l'Alberta vers un milieu bâti à bilan carbone neutre.

Cette nouvelle initiative stimule le partage d'idées, de solutions, de pratiques exemplaires et de leçons novatrices parmi les intéressés de l'écosystème du bâtiment et de la construction, en leur fournissant des renseignements au sujet des occasions de formation dans l'industrie, en réunissant des groupes de pairs et en mettant l'accent sur des sujets clés comme le carbone incorporé. Elle est gérée par l'industrie et bénéficie d'un soutien important de la Ville de Calgary, de la Calgary Construction Association, de la Ville

d'Edmonton et de son groupe consultatif Emissions-Neutral Building Industry ainsi que de la Smart Sustainable Resilient Infrastructure Association.

L'initiative ENBIX est fondée sur des modèles similaires, dont celui du Zero Emissions Building Exchange (ZEBx) de la Colombie-Britannique hébergé par le ZEIC – centre LC3 de l'agglomération de Vancouver. Dans l'élaboration de l'initiative ENBIX, les responsables ont mis à profit les leçons tirées des premières années d'existence de l'initiative ZEBx, notamment en ce qui a trait aux relations tissées entre cette initiative et les partenaires de l'industrie en C.-B.

À l'autre bout du pays, le centre LC3 d'Halifax, le Halifax Climate Investment, Innovation and Impact Fund a accordé un financement de 80 000 \$ à un autre programme d'échanges multipartites axés sur le bâtiment qui prépare la transition du secteur du bâtiment de la Nouvelle-Écosse à un avenir carboneutre. Ce programme désigné le Building to Zero Exchange (BTZx) est maintenant actif et s'emploie à renforcer la capacité à élargir les bâtiments à haut rendement.

Par suite du lancement de ces trois initiatives d'échanges axées sur le rendement énergétique des bâtiments, la diffusion active d'expériences essentielles dans le domaine de la construction est en marche, tant à l'échelle locale que dans l'ensemble du réseau LC3.

# Impact du FMV à l'échelle du pays

## Avantages environnementaux

Dans les efforts pour combler l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'émissions et éviter les effets les plus dévastateurs des changements climatiques, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de GES de 40 à 45 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2005. Afin d'aider les gouvernements municipaux à contribuer à cet objectif, le FMV inclut des objectifs environnementaux dans toutes les initiatives qu'il finance. Les données ci-dessous illustrent les principaux avantages environnementaux des projets financés par le FMV depuis son établissement.



### Réductions d'émissions de GES :

2,9 mégatonnes d'émissions de GES évitées, l'équivalent de l'élimination des émissions de 890 000 voitures pendant un an ou de la plantation de 3,4 millions d'acres de forêt boréale.



### Économies d'énergie :

Économies d'énergie de 990 000 GJ par année, l'équivalent de la consommation d'énergie annuelle moyenne de 183 arénas.



### Eaux usées et eau potable traitées :

282 270 974 mètres cubes d'eau traités par année, soit l'équivalent de 27,7 heures de volume d'eau passant par les chutes Niagara pendant les heures de pointe



### Eau économisée :

682 628 mètres cubes d'eau économisés par année, soit l'équivalent de la quantité d'eau potable consommée annuellement en moyenne par 7 446 personnes



### Déchets détournés des sites d'enfouissement :

249 567 tonnes de déchets détournés par année, soit l'équivalent du poids de 22 561 autobus scolaires pleine grandeur



### Matières gérées :

191 768 mètres cubes de matières (sol, eaux souterraines et sédiments) gérées, soit l'équivalent de 4 900 conteneurs maritimes



### Terres réhabilitées :

94 hectares de terres réhabilitées, soit l'équivalent de 158 terrains de football

# Avantages économiques



Par nos prêts et nos subventions, nous aidons les municipalités à mettre en œuvre leurs projets de carboneutralité et de développement durable – et à en tirer en même temps des avantages financiers. C'est ainsi qu'elles réduisent les coûts d'exploitation de leurs bâtiments et infrastructures, créent des emplois à l'échelle locale et modernisent des actifs vieillissants. Dans le calcul des données ci-dessous sur les retombées économiques de nos investissements dans les plans, études, projets pilotes et projets d'immobilisations municipaux, nous avons appliqué le modèle de Développement économique local (DÉL).

## Depuis l'établissement du FMV

- 1 586 initiatives menés à bien;
- 1 394 plans, études et projets pilotes réalisés;
- 192 projets d'immobilisations achevés.

## Effet de levier financier

Les données suivantes rendent compte de l'impact financier des 1 246 projets du FMV achevés dans l'ensemble du pays et pour lesquels les investissements du FMV ont représenté au moins 30 % des coûts totaux (ces données englobent les résultats directs et indirects, mais non pas les effets induits) :

- 1,2 milliard \$ de contribution au PIB national;
- 13 129 années-personnes d'emploi créées;
- 692 millions \$ en rémunération et en salaires payés aux ménages à l'échelle nationale.





# Répartition par province et territoire



Tous les chiffres incluent les résultats directs et indirects, mais pas les effets induits.



**Colombie-Britannique**  
**289** projets achevés  
**268 millions \$** PIB  
**2 790** années-personnes d'emploi national



**Alberta**  
**136** projets achevés  
**93,3 millions \$** PIB  
**881** années-personnes d'emploi national



**Saskatchewan**  
**59** projets achevés  
**19,6 millions \$** PIB  
**199** années-personnes d'emploi national



**Manitoba**  
**65** projets achevés  
**33,7 millions \$** PIB  
**342** années-personnes d'emploi national



**Ontario**  
**538** projets achevés  
**425 millions \$** PIB  
**4 408** années-personnes d'emploi national



**Québec**  
**289** projets achevés  
**205,6 millions \$** PIB  
**2 286** années-personnes d'emploi national



**Provinces atlantiques (N.-B., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É.)**  
**183** projets achevés  
**165,5 millions \$** PIB  
**1 984** années-personnes d'emploi national



**Territoires (Yk, Nt, T. N.-O.)**  
**27** projets achevés  
**32,2 millions \$** PIB  
**239** années-personnes d'emploi national

# Avantages sociaux

Nous cherchons à inspirer des projets qui favorisent la vitalité et le dynamisme de nos collectivités en les dotant d'infrastructures inclusif et avantageuses pour tous. Le FMV déploie des efforts ciblés pour accroître l'impact social en stimulant des projets innovants qui aident les jeunes vulnérables, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de dépendance, les personnes âgées à faible revenu, les femmes, les familles monoparentales, les Autochtones et les récents immigrants.



## Centres communautaires, centres culturels et bibliothèques

19 projets d'immobilisations achevés

55 482 578 \$ d'investissements

### Avantages sociaux cernés :

- Amélioration de la qualité de vie
- Resserrement des liens communautaires
- Soutien de la vitalité culturelle
- Préservation du patrimoine
- Soutien des activités éducatives
- Création d'emplois locaux et de postes de bénévoles

## Logement abordable

(construction et amélioration énergétique de logements existants)

6 projets d'immobilisations achevés

3 908 projets de logements abordables soutenus

18 623 555 \$ d'investissements

### Avantages sociaux cernés :

- Aménagement d'espaces accueillants pour vivre, travailler et lancer une entreprise
- Rétention de travailleurs et attrait de nouveaux arrivants
- Moyen de combattre la pauvreté
- Enrichissement des quartiers et stimulation de la croissance économique
- Moyen d'assurer de la sécurité et du confort aux populations vulnérables

## Centres récréatifs, piscines et patinoires

15 projets d'immobilisations achevés

53 014 025 \$ d'investissements

### Avantages sociaux cernés :

- Promotion de la santé publique par le biais de l'activité physique
- Promotion de la croissance économique en attirant des événements et des visiteurs
- Amélioration de la qualité de vie
- Offre des emplois à la communauté
- Augmente les espaces publics et verts pour que la communauté puisse en profiter



# Répartition du financement dans l'ensemble du Canada

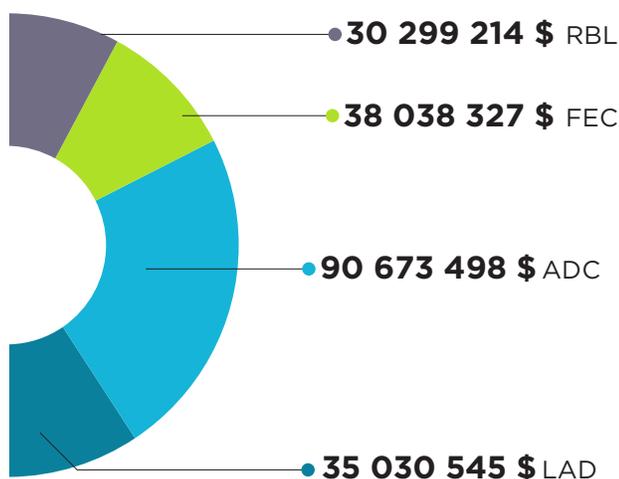
Dans toutes les régions du Canada, des collectivités de toutes tailles ont reçu l'aide du FMV pour adopter des solutions de développement durable. Nous sommes conscients que pour atteindre la carboneutralité au Canada d'ici 2050, toutes les municipalités sans exception doivent être en mesure de réduire leur empreinte écologique, de relever leurs défis particuliers et de répondre à leurs besoins, qu'il s'agisse d'inondations, de feux de forêt, de pénurie d'eau ou d'accès à des sources abordables de chauffage et de climatisation. Il est donc impératif qu'elles s'équipent d'infrastructures résistantes et adaptent leurs systèmes et processus pour en assurer la résistance aux impacts déjà tangibles des changements climatiques.

Dans ce but, le FMV est déterminé à distribuer équitablement ses fonds et ses initiatives de renforcement des capacités entre les municipalités, en fonction du poids démographique de chaque région dans la population nationale. De plus, nous cherchons à maintenir une distribution équitable entre les municipalités rurales et urbaines, tout en apportant notre aide pour assurer la représentation des minorités et des personnes et communautés vulnérables. Les paragraphes ci-dessous présentent des renseignements sur les secteurs que nous soutenons ainsi que la ventilation de notre financement entre les régions, de même qu'entre les municipalités urbaines et rurales.

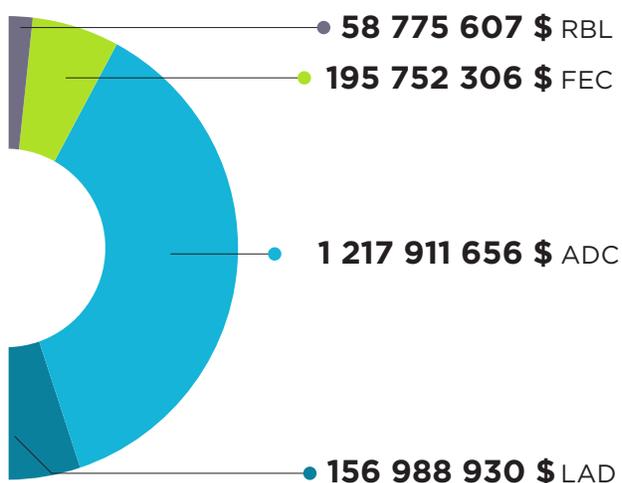
## Investissements par secteur et équilibre urbain-rural

### Projets approuvés par initiative du FMV

Montant total net approuvé en 2023-2024, par volet de financement



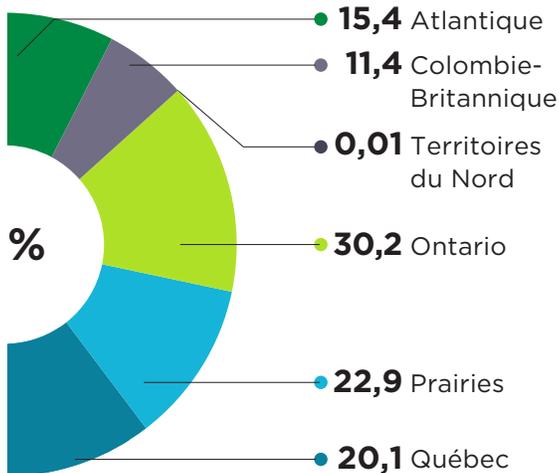
Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par volet de financement



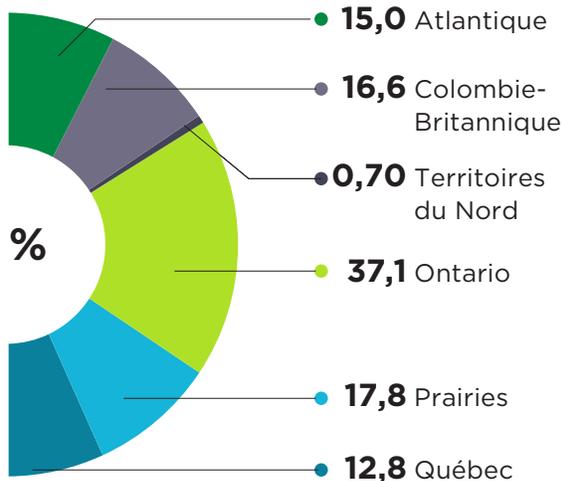
Volet de financement	Montant total net approuvé en 2023-2024, par volet de financement	Montant total net approuvé depuis la création du FMV, par volet de financement
Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)	30 299 214 \$	58 775 607 \$
Financement de l'efficacité communautaire (FEC)	38 038 327 \$	195 752 306 \$
Accélération de la carboneutralité (ADC)	90 673 498 \$	1 217 911 656 \$
Logement abordable durable (LAD)	35 030 545 \$	156 988 930 \$

## Projets approuvés par région (tous les genres)

2023-2024 % du total (subv. et prêts)



Total net approuvé depuis le début, % du montant total



Province/ Territoire	% de population	2023-2024 Montant total (subv. et prêts)	2023-2024 % du total (subv. et prêts)	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds (subv. et prêts)	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds % du total \$
Atlantique	6,5	29 866 206 \$	15,4	244 664 456 \$	15
Colombie- Britannique	13,5	22 144 550 \$	11,4	270 966 445 \$	16,6
Territoires du Nord	0,3	16 010 \$	0,01	10 721 408 \$	0,7
Ontario	38,5	58 644 587 \$	30,2	604 355 685 \$	37,1
Prairies	18,2	44 453 032 \$	22,9	289 604 811 \$	17,8
Québec	23	38 917 199 \$	20,1	209 115 693 \$	12,8

Les montants des subventions et des prêts pour l'exercice financier 2023-24 incluent des modifications de portée positives pour 4 projets, un rééquilibrage subvention/prêt pour 1 projet et des modifications de portée négatives pour 4 projets approuvés lors des exercices financiers précédents.

## Équilibre urbain-rural de toutes les initiatives approuvées (tous les genres)

Rurale/ Urbain	% de pop.	2023-2024 Total (subv. et prêts)	2023-2024 % du total	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds (subv. et prêts)	Montant total net approuvé depuis la création du Fonds* % du total
Municipalités : petites, rurales et éloignées (rurale)	17,8	44 784 108 \$	23,1	259 755 464 \$	15,9
Villes : moyennes et de grande taille (urbain)	82,2	149 257 476 \$	76,9	1 369 673 035 \$	84,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>194 041 584 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>1 629 428 498 \$</b>	<b>100 %</b>



## Bâtir l'avenir que nous souhaitons

Dans l'avenir que nous envisageons, les municipalités canadiennes sont dynamiques, résilientes et à l'avant-garde de la transition mondiale vers la carboneutralité. Les municipalités ont intégré avec succès des pratiques durables dans tous les aspects de leurs activités, qu'il s'agisse de bâtiments écoénergétiques, de sources d'énergie renouvelable, de politiques sociales inclusives ou de stratégies solides d'adaptation aux changements climatiques. Notre objectif est d'en arriver à ce que toutes les collectivités canadiennes, quelle que soit leur taille ou leur situation géographique, possèdent les ressources, les connaissances et les capacités nécessaires pour relever les défis des changements climatiques et de la viabilité environnementale.

La collaboration occupe un rôle clé dans cet avenir. Les municipalités, le secteur privé et les parties prenantes de la collectivité travaillent ensemble sans embûches, en s'appuyant sur des solutions de financement novatrices et en partageant les pratiques exemplaires afin d'élargir les initiatives fructueuses. Le FMV demeure un pilier central de ces efforts et il s'emploie à évoluer constamment afin de répondre aux besoins des collectivités canadiennes. En favorisant l'innovation, en faisant la promotion de l'équité et en stimulant une action climatique efficace, nous entendons créer un avenir prospère et durable pour toute la population du Canada, en prenant soin d'inclure toutes les collectivités dans la marche vers une planète plus saine.

# Annexe A

## Projets approuvés par le FMV en 2023-2024

Tableau A1 : Nombre brut de demandes et d'approbations de plans de collectivités durables, d'études de faisabilité et de projets pilotes

	2023-2024	Depuis le début
<b>Demandes présentées</b>	253	2692
<b>Approbations</b>	210	1 890
<b>Financements supplémentaires pour des projets déjà approuvés</b>	0	

Tableau A2 : Nombre brut de demandes et d'approbations de projets d'immobilisations

	2023-2024	Depuis le début
<b>Demandes présentées<sup>1</sup></b>	50	814
<b>Approbations<sup>2</sup></b>	26	446
<b>Financements supplémentaires pour des projets déjà approuvés<sup>3</sup></b>	5	

Tableau A3 : Plans de collectivités durables, études de faisabilité et projets pilotes approuvés par région

Région/province	Population	% de la population	Approuvé au cours de l'EF 2023-2024					Total net d'approbations depuis le début					
			N°	VTP (\$)	Subvention totale (\$)	% du nombre total	% de la valeur totale (\$)	N°	VTP (\$)	Subvention (\$)	% du nombre total	% de la valeur totale (\$)	Par habitant (\$)
<b>Provinces de l'Atlantique</b>	<b>2 409 874</b>	<b>6,5</b>	<b>24</b>	<b>3 968 470</b>	<b>1 806 280</b>	<b>11,4 %</b>	<b>7,5 %</b>	<b>193</b>	<b>41 956 915</b>	<b>15 887 208</b>	<b>11 %</b>	<b>9,2 %</b>	<b>6,6</b>
Nouveau-Brunswick	775 610	2,1	13	2 057 632	954 780	6,2 %	4 %	81	15 799 905	6 201 558	4,6 %	3,6 %	8
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	1,4	1	24 028	19 220	0,5 %	0,1 %	27	4 715 258	2 280 557	1,5 %	1,3 %	4,5
Nouvelle-Écosse	969 383	2,6	10	1 886 810	832 280	4,8 %	3,5 %	75	18 857 627	6 413 786	4,3 %	3,7 %	6,6
Île-du-Prince-Édouard	154 331	0,4	0	0	0	0 %	0 %	10	2 584 125	991 307	0,6 %	0,6 %	6,4
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5 000 879</b>	<b>13,5</b>	<b>40</b>	<b>10 425 871</b>	<b>4 783 650</b>	<b>19 %</b>	<b>19,8 %</b>	<b>322</b>	<b>84 560 328</b>	<b>30 239 452</b>	<b>18,4 %</b>	<b>17,6 %</b>	<b>6</b>
<b>Territoires du Nord</b>	<b>118 160</b>	<b>0,3</b>	<b>1</b>	<b>32 020</b>	<b>16 010</b>	<b>0,5 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>30</b>	<b>8 284 948</b>	<b>2 471 408</b>	<b>1,7 %</b>	<b>1,4 %</b>	<b>20,9</b>
Territoires du Nord-Ouest	41 070	0,1	1	32 020	16 010	0,5 %	0,1 %	13	2 646 645	1 099 611	0,7 %	0,6 %	26,8
Nunavut	36 858	0,1	0	0	0	0 %	0 %	5	3 770 337	732 333	0,3 %	0,4 %	19,9
Yukon	40 232	0,1	0	0	0	0 %	0 %	12	1 867 966	639 464	0,7 %	0,4 %	15,9
<b>Ontario</b>	<b>14 223 942</b>	<b>38,5</b>	<b>77</b>	<b>32 400 596</b>	<b>9 710 368</b>	<b>36,7 %</b>	<b>40,3 %</b>	<b>605</b>	<b>174 053 680</b>	<b>62 569 047</b>	<b>34,5 %</b>	<b>36,3 %</b>	<b>4,4</b>
<b>Prairies</b>	<b>6 737 293</b>	<b>18,2</b>	<b>47</b>	<b>9 353 116</b>	<b>3 979 785</b>	<b>22,4 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>306</b>	<b>108 727 876</b>	<b>29 530 093</b>	<b>17,4 %</b>	<b>17,1 %</b>	<b>4,4</b>
Alberta	4 262 635	11,5	20	4 404 547	1 549 835	9,5 %	6,4 %	158	57 787 684	16 722 005	9 %	9,7 %	3,9
Manitoba	1 342 153	3,6	14	2 026 996	732 400	6,7 %	3 %	74	20 950 119	5 588 875	4,2 %	3,2 %	4,2
Saskatchewan	1 132 505	3,1	13	2 921 573	1 697 550	6,2 %	7 %	74	29 990 073	7 219 213	4,2 %	4,2 %	6,4
<b>Québec</b>	<b>8 501 833</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>10 466 216</b>	<b>3 822 310</b>	<b>10 %</b>	<b>15,8 %</b>	<b>298</b>	<b>107 652 307</b>	<b>31 666 347</b>	<b>17 %</b>	<b>18,4 %</b>	<b>3,7</b>
<b>Total</b>	<b>36 991 981</b>	<b>100</b>	<b>210</b>	<b>66 646 288</b>	<b>24 118 403</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>1754</b>	<b>525 236 054</b>	<b>172 363 555</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>4,7</b>

\* Les valeurs des plans, des études et des projets pilotes pour l'EF 2023-2024 comprennent des modifications négatives de la portée de deux projets (1 RBL, 1 de base) approuvés au cours des exercices précédents.

Tableau A4 : Projets d'immobilisations approuvés par région

Région/province	Population	% de la population	N°	Projets approuvés au cours de l'EF 2023-2024					Total net d'approbations depuis le début						
				VTP (\$)	Subvention totale (\$)	Prêt total (\$)	% du nombre total	% de la valeur (\$)	N°	VTP (\$)	Subvention (\$)	Prêt (\$)	% du nombre total	% de la valeur (\$)	Par habitant (\$)
<b>Provinces de l'Atlantique</b>	<b>2 409 874</b>	<b>6,5</b>	<b>6</b>	<b>46 559 567</b>	<b>10 086 015</b>	<b>17 973 911</b>	<b>23,1 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>49</b>	<b>949 567 016</b>	<b>40 951 290</b>	<b>187 825 958</b>	<b>15,9 %</b>	<b>15,7 %</b>	<b>94,9</b>
Nouveau-Brunswick	775 610	2,1	1	3 800 097	802 697	1 255 495	3,8 %	1,2 %	13	166 088 573	9 927 479	68 139 495	4,2 %	5,4 %	100,7
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	1,4	2	27 178 430	7 251 918	8 755 756	7,7 %	9,4 %	8	144 740 265	10 371 653	34 602 720	2,6 %	3,1 %	88,1
Nouvelle-Écosse	969 383	2,6	1	4 711 540	942 300	2 826 920	3,8 %	2,2 %	19	507 698 431	12 249 283	56 938 967	6,1 %	4,7 %	71,4
Île-du-Prince-Édouard	154 331	0,4	2	10 869 500	1 089 100	5 135 740	7,7 %	3,7 %	9	131 039 747	8 402 874	28 144 776	2,9 %	2,5 %	236,8
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5 000 879</b>	<b>13,5</b>	<b>1</b>	<b>15 951 900</b>	<b>2 360 884</b>	<b>15 000 016</b>	<b>3,8 %</b>	<b>10,2 %</b>	<b>43</b>	<b>1 760 157 092</b>	<b>44 270 815</b>	<b>196 456 178</b>	<b>13,9 %</b>	<b>16,5 %</b>	<b>48,1</b>
<b>Territoires du Nord</b>	<b>118 160</b>	<b>0,3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>0 %</b>	<b>1</b>	<b>37 507 579</b>	<b>750 000</b>	<b>7 500 000</b>	<b>0,3 %</b>	<b>0,6 %</b>	<b>69,8</b>
Territoires du Nord-Ouest	41 070	0,1	0	0	0	0	0 %	0 %	0	0	0	0	0 %	0 %	0
Nunavut	36 858	0,1	0	0	0	0	0 %	0 %	1	37 507 579	750 000	7 500 000	0,3 %	0,6 %	223,8
Yukon	40 232	0,1	0	0	0	0	0 %	0 %	0	0	0	0	0 %	0 %	0
<b>Ontario</b>	<b>14 223 942</b>	<b>38,5</b>	<b>8</b>	<b>142 597 968</b>	<b>14 255 916</b>	<b>34 678 303</b>	<b>30,8 %</b>	<b>28,8 %</b>	<b>107</b>	<b>2 087 577 518</b>	<b>101 273 959</b>	<b>440 512 679</b>	<b>34,6 %</b>	<b>37,2 %</b>	<b>38,1</b>
<b>Prairies</b>	<b>6 737 293</b>	<b>18,2</b>	<b>7</b>	<b>94 308 995</b>	<b>12 699 147</b>	<b>27 774 100</b>	<b>26,9 %</b>	<b>23,8 %</b>	<b>65</b>	<b>845 130 928</b>	<b>66 523 543</b>	<b>193 551 175</b>	<b>21 %</b>	<b>17,8 %</b>	<b>38,6</b>
Alberta	4 262 635	11,5	5	15 588 691	5 199 147	15 274 100	19,2 %	12 %	44	583 546 850	47 289 344	134 716 095	14,2 %	12,5 %	42,7
Manitoba	1 342 153	3,6	2	78 720 304	7 500 000	12 500 000	7,7 %	11,8 %	11	205 928 352	12 633 333	43 069 634	3,6 %	3,8 %	41,5
Saskatchewan	1 132 505	3,1	0	0	0	0	0 %	0 %	10	55 655 726	6 600 866	15 765 445	3,2 %	1,5 %	19,7
<b>Québec</b>	<b>8 501 833</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>54 110 737</b>	<b>5 020 582</b>	<b>30 074 307</b>	<b>15,4 %</b>	<b>20,7 %</b>	<b>44</b>	<b>532 524 355</b>	<b>26 971 880</b>	<b>150 477 466</b>	<b>14,3 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>20,9</b>
<b>Total</b>	<b>36 991 981</b>	<b>100</b>	<b>26</b>	<b>353 529 167</b>	<b>44 422 544</b>	<b>125 500 637</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>309</b>	<b>6 212 464 488</b>	<b>280 741 487</b>	<b>1 176 323 457</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>39,4</b>

\* Les valeurs des subventions et des prêts pour des projets d'immobilisations pour l'EF 2023-2024 comprennent des changements de portée positifs pour 4 projets (3 de base, 1 LAD), un rééquilibrage des subventions et des prêts pour 1 projet (LAD) et des changements de portée négatifs pour 2 projets (de base) approuvés au cours des exercices précédents.

Tableau A5 : Projets approuvés par région (tous types confondus)

Projets approuvés au cours de l'EF 2023-2024									Total net d'approbations depuis le début						
Région/province	Population	% de la population	N°	VTP (\$)	Subvention totale (\$)	Prêt total (\$)	% du nombre total	% de la valeur totale (\$)	N°	VTP (\$)	Subvention (\$)	Prêt (\$)	% du nombre total	% de la valeur totale (\$)	Par habitant (\$)
<b>Provinces de l'Atlantique</b>	<b>2 409 874</b>	<b>6,5</b>	<b>30</b>	<b>50 528 037</b>	<b>11 892 295</b>	<b>17 973 911</b>	<b>12,7 %</b>	<b>15,4 %</b>	<b>242</b>	<b>991 523 931</b>	<b>56 838 498</b>	<b>187 825 958</b>	<b>11,7 %</b>	<b>15 %</b>	<b>101,5</b>
Nouveau-Brunswick	775 610	2,1	14	5 857 729	1 757 477	1 255 495	5,9 %	1,6 %	94	181 888 478	16 129 037	68 139 495	4,6 %	5,2 %	108,6
Terre-Neuve-et-Labrador	510 550	1,4	3	27 202 458	7 271 138	8 755 756	1,3 %	8,3 %	35	149 455 523	12 652 211	34 602 720	1,7 %	2,9 %	92,6
Nouvelle-Écosse	969 383	2,6	11	6 598 350	1 774 580	2 826 920	4,7 %	2,4 %	94	526 556 058	18 663 069	56 938 967	4,6 %	4,6 %	78
Île-du-Prince-Édouard	154 331	0,4	2	10 869 500	1 089 100	5 135 740	0,8 %	3,2 %	19	133 623 872	9 394 181	28 144 776	0,9 %	2,3 %	243,2
<b>Colombie-Britannique</b>	<b>5 000 879</b>	<b>13,5</b>	<b>41</b>	<b>26 377 771</b>	<b>7 144 534</b>	<b>15 000 016</b>	<b>17,4 %</b>	<b>11,4 %</b>	<b>365</b>	<b>1 844 717 420</b>	<b>74 510 267</b>	<b>196 456 178</b>	<b>17,7 %</b>	<b>16,6 %</b>	<b>54,2</b>
<b>Territoires du Nord</b>	<b>118 160</b>	<b>0,3</b>	<b>1</b>	<b>32 020</b>	<b>16 010</b>	<b>0</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0,01 %</b>	<b>31</b>	<b>45 792 527</b>	<b>3 221 408</b>	<b>7 500 000</b>	<b>1,5 %</b>	<b>0,7 %</b>	<b>90,7</b>
Territoires du Nord-Ouest	41 070	0,1	1	32 020	16 010	0	0,4 %	0,01 %	13	2 646 645	1 099 611	0	0,6 %	0,1 %	26,8
Nunavut	36 858	0,1	0	0	0	0	0 %	0 %	6	41 277 916	1 482 333	7 500 000	0,3 %	0,6 %	243,7
Yukon	40 232	0,1	0	0	0	0	0 %	0 %	12	1 867 966	639 464	0	0,6 %	0,04 %	15,9
<b>Ontario</b>	<b>14 223 942</b>	<b>38,5</b>	<b>85</b>	<b>174 998 564</b>	<b>23 966 284</b>	<b>34 678 303</b>	<b>36 %</b>	<b>30,2 %</b>	<b>712</b>	<b>2 261 631 198</b>	<b>163 843 006</b>	<b>440 512 679</b>	<b>34,5 %</b>	<b>37,1 %</b>	<b>42,5</b>
<b>Prairies</b>	<b>6 737 293</b>	<b>18,2</b>	<b>54</b>	<b>103 662 111</b>	<b>16 678 932</b>	<b>27 774 100</b>	<b>22,9 %</b>	<b>22,9 %</b>	<b>371</b>	<b>953 858 804</b>	<b>96 053 636</b>	<b>193 551 175</b>	<b>18 %</b>	<b>17,8 %</b>	<b>43</b>
Alberta	4 262 635	11,5	25	19 993 238	6 748 982	15 274 100	10,6 %	11,3 %	202	641 334 534	64 011 349	134 716 095	9,8 %	12,2 %	46,6
Manitoba	1 342 153	3,6	16	80 747 300	8 232 400	12 500 000	6,8 %	10,7 %	85	226 878 471	18 222 209	43 069 634	4,1 %	3,8 %	45,7
Saskatchewan	1 132 505	3,1	13	2 921 573	1 697 550	0	5,5 %	0,9 %	84	85 645 799	13 820 079	15 765 445	4,1 %	1,8 %	26,1
<b>Québec</b>	<b>8 501 833</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>64 576 953</b>	<b>8 842 892</b>	<b>30 074 307</b>	<b>10,6 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>342</b>	<b>640 176 662</b>	<b>58 638 227</b>	<b>150 477 466</b>	<b>16,6 %</b>	<b>12,8 %</b>	<b>24,6</b>
<b>Total</b>	<b>36 991 981</b>	<b>100</b>	<b>236</b>	<b>420 175 455</b>	<b>68 540 947</b>	<b>125 500 637</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>2063</b>	<b>6 737 700 542</b>	<b>453 105 041</b>	<b>1 176 323 457</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>44</b>

\* Les valeurs des subventions et des prêts pour l'EF 2023-2024 comprennent des changements de portée positifs pour 4 projets, un rééquilibrage des subventions et des prêts pour 1 projet et des changements de portée négatifs pour 4 projets approuvés au cours des exercices précédents.

Tableau A6 : Équilibre urbain-rural de toutes les initiatives approuvées (tous types confondus)

		Projets approuvés au cours de l'EF 2023-2024						Total net d'approbations depuis le début					
Type de municipalité	Population	% de la population	N°	VTP (\$)	Total (subvention et prêt) (\$)	% du nombre total	% de la valeur totale (\$)	N°	VTP (\$)	Total (subvention et prêt) (\$)	% du nombre total	% de la valeur totale (\$)	Par habitant (\$)
Petites, rurales et éloignées (rurales)	6 584 573	17,8	69	79 646 226	44 784 108	29,2 %	23,1 %	510	777 884 438	259 755 464	24,7 %	15,9 %	39,4
Villes (urbaines)	30 407 408	82,2	167	340 529 229	149 257 476	70,8 %	76,9 %	1 553	5 959 816 104	1 369 673 035	75,3 %	84,1 %	45
<b>Total</b>	<b>36 991 981</b>	<b>100</b>	<b>236</b>	<b>420 175 455</b>	<b>194 041 584</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>2 063</b>	<b>6 737 700 542</b>	<b>1 629 428 498</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>44</b>

\* Les valeurs des subventions et des prêts pour l'EF 2023-2024 comprennent des changements de portée positifs pour 4 projets, un rééquilibrage des subventions et des prêts pour 1 projet et des changements de portée négatifs pour 4 projets approuvés au cours des exercices précédents.

# Annexe B

## Gestion du financement

### Financement versé

Tableau B1 : Montant et type de financement versés

	2023-2024 (\$)	Depuis le début (\$)
Subventions pour des plans, des études de faisabilité et des projets pilotes	17 435 149	134 449 174
Subventions pour des projets d'immobilisations	24 709 881	127 235 748
Subventions pour des projets d'immobilisations au titre de l'entente de subventions pour les rapports sur le rendement des projets (Accord de subvention pour la soumission de rapports sur le rendement des projets [ASRRP])	0	1 295 002
Subventions aux centres LC3	0	177 000 000
Prêts pour des projets d'immobilisations	46 960 317	740 058 892
<b>Total</b>	<b>89 105 347</b>	<b>1 180 038 816</b>

### Rendement des fonds non attribués

Fiera Capital, Gestion de Placements TD et Northleaf Capital Partners gèrent la partie du Fonds municipal vert (FMV ou le Fonds) de la FCM qui n'a pas encore été affectée à des initiatives. Les directives relatives aux investissements de ces fonds non attribués sont décrites dans *l'énoncé de politique d'investissement* du FMV. Cette politique est réexaminée chaque année, et sa dernière mise à jour date de février 2024.

Tableau B2 : Retour sur les fonds non attribués

	2023-2024 (%)	Depuis le début (%)
<b>Rendement du capital investi</b>	6,20	4,38

## Rémunération des membres de la haute direction

La haute direction du FMV est composée d'un directeur général/une directrice générale, de trois directeurs principaux/directrices principales, de six directeurs/directrices, de deux directeurs/directrices de projet et de six cadres supérieurs.

Directeurs principaux/directrices principales	Directeurs/directrices
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Services aux clients, d'investissement et de financement</li> <li>- Activités du FMV</li> <li>- Programmes du FMV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes d'adaptation</li> <li>- Services aux clients et de financement</li> <li>- Canopée des collectivités</li> <li>- Programmes communautaires d'efficacité et de levier</li> <li>- Communications et marketing du FMV</li> <li>- Programmes d'accélération carboneutre</li> </ul>
Directeurs/directrices de projet	Gestionnaires principaux/principales
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation en action</li> <li>- Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration continue</li> <li>- Gouvernance et rendement</li> <li>- Sensibilisation aux programmes</li> <li>- Unité de prêt</li> <li>- Développement des capacités</li> <li>- Gestionnaires principaux/principales de placements</li> </ul>

Leur rémunération pour l'exercice 2023-2024 reposait sur les fourchettes salariales indiquées ci-dessous.

Tableau B3 : Fourchettes salariales des membres de la direction générale au 11 décembre 2023

Directeurs/directrices de projet Gestionnaires principaux/principales	Entre 106 000 \$ et 144 000 \$
Directeurs/directrices	Entre 123 000 \$ et 168 000 \$
Directeurs principaux/directrices principales	Entre 144 000 \$ et 197 000 \$
Directeur principal du développement – FCM et directeur général – FMV	Entre 185 000 \$ et 320 000 \$

En plus de leur salaire, les employés cotisent à un REER collectif (5 % de leur salaire annuel) et bénéficient d'avantages sociaux collectifs.

## Rémunération des membres du conseil du FMV et des pairs examineurs

Les membres du conseil du FMV, à l'exception des personnes nommées par le gouvernement fédéral, peuvent prétendre à des honoraires de 500 \$ pour leur participation à la réunion du conseil en personne d'une journée et demie ainsi qu'à 1 500 \$ pour couvrir les trois jours

(environ) de préparation nécessaires. Des honoraires de 500 \$ par réunion sont également prévus pour la participation à un comité du conseil. Pour les réunions par téléconférence, des honoraires de 250 \$ (une demi-journée) peuvent être demandés pour la participation, en plus d'honoraires de 250 \$ pour couvrir le temps de préparation.

Les pairs examinateurs du FMV peuvent réclamer des honoraires de 114,28 \$ par heure, pour un maximum de 20 000 \$ par examinateur et par année. Le critère de référence fixé pour l'examen des dossiers est un maximum de 10 heures par examinateur, plus deux heures supplémentaires pour les responsables du consensus de l'examen par les pairs pour tous les types de projets. Pour les dossiers plus complexes, un délai d'examen supplémentaire peut être accordé si le pair examinateur en fait la demande.

# Annexe C

## Membres du conseil du FMV 2023-2024

### Membres représentant le secteur municipal

<p><b>Maire Alan DeSousa, président</b> Arrondissement de Saint-Laurent, Québec <i>Nommé en juin 2018</i></p>	<p><b>Maire John Henderson</b> District de Sechelt, Colombie-Britannique <i>Nommé en avril 2023</i></p>
<p><b>Conseillère Jennifer McKelvie</b> Ville de Toronto, Ontario <i>Nommée en avril 2020</i></p>	<p><b>Conseillère Shanon Zachidniak</b> Ville de Regina, Saskatchewan <i>Nommée en avril 2022</i></p>
<p><b>Conseiller Wayne Mason</b> Municipalité régionale d'Halifax <i>Nommé en avril 2022</i></p>	<p><b>Conseillère Gabrielle Blatz</b> Ville de Wetaskiwin, Alberta <i>Nommée en avril 2022</i></p>

### Membres représentant les secteurs privé et universitaire

<p><b>Jonathan Frank</b> Responsable de l'énergie propre, Vancity Community Investment Bank <i>Nommé en juillet 2022</i></p>	<p><b>David Martin</b> Directeur, knoWater <i>Nommé en avril 2018; a quitté le conseil en mars 2024</i></p>
<p><b>Denis Leclerc</b> Président, Écotech Québec <i>Nommé en avril 2018; a quitté le conseil en mars 2024</i></p>	<p><b>Tracey Forrest</b> Directrice, Technologies quantiques transformatrices, Université de Waterloo <i>Nommée en avril 2020</i></p>
<p><b>Graeme Hussey</b> Directeur de la création de logements, Centretown Citizens Ottawa Corporation <i>Nommé en juillet 2020</i></p>	<p><b>Parminder Sandhu</b> Chef de la direction, Vistera Capital Group Inc. <i>Nommé en avril 2022</i></p>

## Membres représentant le gouvernement fédéral

Siège permanent	Suppléant
<p><b>Dean Haslip, directeur général</b> Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en août 2023</i></p> <p>Abla Hanna <i>Nommée en février 2018; a quitté le conseil en</i></p>	<p>Ben Copp, directeur principal Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en juillet 2022</i></p>
<p><b>Jocelyn Millette, directeur général</b> CanmetÉNERGIE – Varennes Secteur de la technologie de l'énergie, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en avril 2019</i></p>	<p>Josef Ayoub, conseiller scientifique principal Cabinet du directeur général CanmetÉNERGIE – Varennes Secteur de la technologie de l'énergie, Ressources naturelles Canada <i>Nommé en février 2019</i></p>
<p><b>Jeff MacDonald, directeur général</b> Direction générale des changements climatiques, Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en octobre 2022</i></p>	<p>Laniel Bateman, directeur Direction générale des changements climatiques, Environnement et Changement climatique Canada <i>Nommé en octobre 2022</i></p>
<p><b>Jesse Fleming, directeur général</b> Direction générale des changements climatiques, Environnement et changement climatique Canada <i>Nommé en mars 2022</i></p>	<p>Julie Vanderschot Direction générale des changements climatiques, Environnement et changement climatique Canada <i>Nommée en mars 2022</i></p>
<p><b>Will Meneray, directeur principal</b> Société canadienne d'hypothèques et de logement <i>Nommé en novembre 2022</i></p>	<p><i>Vacant</i></p>
<p><b>Lo Cheng, directrice générale</b> Infrastructure Canada <i>Nommée en juin 2022</i></p>	<p>John Cuddihy Infrastructure Canada <i>Nommé en juin 2022</i></p>

## Annexe D

### Processus d'évaluation et d'approbation

Les demandes de financement du FMV admissibles sont évaluées par le Comité d'examen par les pairs du FMV à l'aide d'un ensemble de critères établis par le conseil du FMV et approuvés par le conseil d'administration de la FCM. Les critères, présentés dans les tableaux D1 à D4, servent à évaluer les résultats attendus en matière de durabilité, la valeur des connaissances et l'approche de gestion de chaque initiative, en mettant l'accent sur les avantages environnementaux escomptés. En 2018, le FMV a introduit de nouveaux critères pour évaluer les projets d'immobilisations dans les domaines de l'énergie, du transport, de l'eau et des matières résiduelles (ETEMA). Ces critères ont ensuite été appliqués aux volets de financement de l'initiative Logement abordable durable (LAD), de l'initiative Financement de l'efficacité communautaire (FEC) ainsi que de l'initiative de Rénovation des bâtiments de loisirs (RBL). Ils sont conçus pour inciter les promoteurs de projets à poursuivre des objectifs environnementaux plus ambitieux.

Le comité d'examen par les pairs du FMV est composé de 81 experts indépendants des secteurs de l'environnement, de la gestion de projet et des finances. Le conseil d'administration de la FCM sélectionne tous les membres du comité d'examen par les pairs. Jusqu'à un tiers des membres sont sélectionnés à partir d'une liste (fournie par les cabinets des ministres de Ressources naturelles Canada et d'Environnement et Changement climatique du Canada) de candidats qualifiés représentant les ministères fédéraux. Les autres membres sont sélectionnés dans le cadre d'un appel à candidatures. Les experts sélectionnés sont issus des administrations municipales, du secteur privé ou d'organismes non gouvernementaux. Les membres sont nommés au comité d'examen par les pairs pour un mandat de quatre ans, qui peut être renouvelé plusieurs fois en fonction de la participation, de la rotation du personnel et de la nécessité d'obtenir un équilibre entre l'expertise technique et l'expertise financière.

Au moins deux pairs examinateurs évaluent chaque demande de plan, d'étude et de projet pilote, et au moins trois pairs examinateurs évaluent chaque demande de projet d'immobilisation. Pour l'initiative LAD, la subvention de planification est une offre de financement relativement modeste (subvention/proposition de 25 000 \$ maximum); à ce titre, un pair examinateur évalue chaque demande de subvention de planification. Une structure similaire s'applique à l'initiative RBL (subvention pour le suivi et l'analyse d'un bâtiment communautaire et subvention de remise en service de bâtiments communautaires).

Après l'évaluation par les pairs, les demandes de projets pilotes et de projets d'immobilisations sont examinées par le conseil du FMV. Au cours de cet examen, le conseil du FMV tient compte de plusieurs facteurs, notamment la note obtenue lors de l'évaluation par des pairs indépendants, les priorités de financement du FMV définies dans l'accord de financement de la FCM avec le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, le degré d'innovation et les fonds disponibles. Le conseil du FMV recommande uniquement le financement des meilleurs projets et soumet ces recommandations au conseil d'administration de la FCM.

Depuis avril 2018, le conseil d'administration de la FCM délègue l'approbation des subventions associées aux plans et aux études de faisabilité au personnel de la FCM, conformément à l'accord de financement de la FCM avec le gouvernement du Canada. Après l'évaluation par les pairs, les demandes de plans et d'études de faisabilité sont soumises au directeur général du FMV, à la

directrice ou au directeur de l'unité Financement et services à la clientèle, à la directrice ou au directeur principal de la sensibilisation et aux responsables du financement du FMV aux fins de décision de financement. Cette décision s'appuie principalement sur l'évaluation par les pairs et la recommandation du personnel. Lorsque d'autres aspects doivent être pris en compte dans le cadre d'une demande particulière – comme une divergence d'opinions, les priorités de financement du FMV décrites dans l'accord de financement de la FCM avec le gouvernement du Canada, l'équilibre régional, le degré d'innovation et les fonds disponibles – les demandes peuvent être soumises au conseil du FMV et au conseil d'administration de la FCM aux fins d'examen.

## Secteurs et objectifs de financement

La FCM offre un financement du FMV dans cinq secteurs, à savoir l'utilisation des terres (y compris les sites contaminés), l'énergie, les transports, l'eau et les matières résiduelles. Voici les objectifs de chaque secteur :

- Promouvoir le réaménagement des sites contaminés et éviter les nouveaux développements.
- Réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) en mettant en œuvre des mesures d'efficacité, de conservation, de gestion de la demande et de récupération d'énergie et en encourageant le recours à des énergies renouvelables ou résiduelles.
  - L'initiative LAD vise également à promouvoir l'accessibilité à long terme à des logements abordables au Canada grâce à des mesures de réduction de la consommation d'énergie.
  - L'initiative FEC a deux objectifs supplémentaires : générer des avantages au chapitre du triple bilan et transformer le marché en soutenant les programmes de financement de l'amélioration énergétique des habitations, nouveaux et existants, qui visent des immeubles résidentiels de faible hauteur.
  - L'initiative RBL vise également à générer des avantages au chapitre du triple bilan.
- Réduire la consommation de combustibles fossiles et les émissions provenant des transports grâce à des projets qui encouragent l'abandon des véhicules à occupant unique ou qui favorisent l'efficacité énergétique ou le changement de carburant du parc automobile.
- Réduire la consommation et la perte d'eau potable ou protéger les plans d'eau locaux grâce à des mesures de gestion de la demande, de valorisation de l'eau, de récupération de l'eau ou de traitement des eaux pluviales ou des eaux usées, par exemple.
- Réduire, réutiliser ou recycler des matériaux qui, autrement, se retrouveraient dans le flux de déchets (et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant des décharges).

**Tableau D1. Deux méthodes de notation de l'évaluation du FMV**

Système de notation standard (/100)	Système de notation avancé (coordonnées x, y)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans de base, études et projets pilotes</li> <li>Plans dans le cadre de l'initiative LAD</li> <li>Subvention pour le suivi et l'analyse d'un bâtiment communautaire et subvention de remise en service de bâtiments communautaires dans le cadre de l'initiative RBL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projets d'immobilisations de base</li> <li>Études, projets pilotes et projets d'immobilisations dans le cadre de l'initiative LAD</li> <li>Études et projets d'immobilisations dans le cadre de l'initiative RBL</li> <li>Études, projets pilotes et projets d'immobilisations dans le cadre de l'initiative FEC</li> </ul>

### Système de notation standard (/100)

La forme la plus simple d'évaluation des projets du FMV est un système de notation sur 100. Il existe encore des types de projets qui font appel à cette méthode d'évaluation éprouvée.

### Projets de base (énergie, sites contaminés, transports, matières résiduelles et eau)

**Tableau D2 : Critères d'évaluation de base pour les plans**

Critères d'évaluation	Note maximale
Considérations relatives au développement durable	15
Liens avec les politiques et les plans existants	15
Approche systémique	20
Pratiques et technologies novatrices qui vont au-delà de ce qui se fait habituellement	10
Potentiel de reproduction et enseignements tirés de l'expérience	10
Capacité de gestion (gestion de projet)	10
Plan de travail	10
Budget	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Tableau D3 : Critères d'évaluation de base pour les études de faisabilité et les projets pilotes**

Critères d'évaluation	Note maximale
Avantages environnementaux attendus	25
Liens avec les politiques et les plans existants	10
Approche systémique	10
Avantages communautaires	5
Pratiques et technologies novatrices qui vont au-delà de ce qui se fait habituellement	10
Potentiel de reproduction et enseignements tirés	10
Gestion de projet	10
Plan de travail	10
Budget	10
<b>Total</b>	<b>100</b>

## Logement abordable durable (LAD)

**Tableau D4 : Critères d'évaluation des plans dans le cadre de l'initiative LAD**

Critères d'évaluation	Note maximale
Portée du projet	15
Budget et plan de travail	15
Considérations environnementales	30
Abordabilité	20
Prochaines étapes	20
<b>Total</b>	<b>100</b>

## Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)

**Tableau D5 : Critères d'évaluation pour la subvention pour le suivi et l'analyse d'un bâtiment communautaire et pour la subvention de remise en service de bâtiments communautaires dans le cadre de l'initiative RBL**

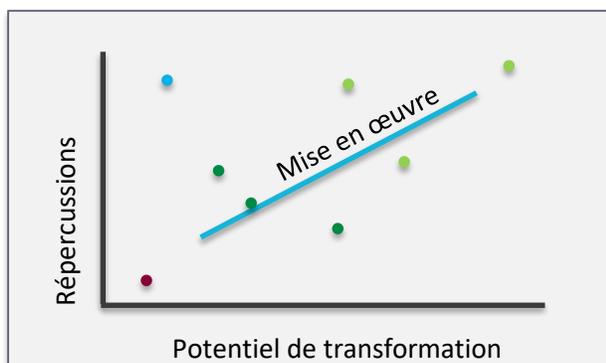
Critères d'évaluation	Note maximale, Subvention pour le suivi et l'analyse d'un bâtiment	Note maximale, subvention de remise en service d'un bâtiment
Portée du projet	35	40
Équipe de projet et partenaires	20	20

Atténuation des risques	5	10
Budget et plan de travail	20	20
Prochaines étapes	20	10
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Système de notation avancé (coordonnées x, y)

Cette méthode d'évaluation des critères permet de mieux valider le potentiel de réussite des projets ainsi que leur contribution relative à l'ensemble du secteur. Les catégories sont regroupées selon trois éléments principaux (potentiel de transformation, répercussions et mise en œuvre), qui peuvent être représentés sur une grille pour illustrer le positionnement des projets sur cette échelle. Ce système d'évaluation est utilisé pour les programmes et les types de projets suivants :

- Projets d'immobilisations de base
- Études, projets pilotes et projets d'immobilisations dans le cadre de l'initiative LAD
- Études, projets pilotes et projets d'immobilisations dans le cadre de l'initiative FEC
- Études et projets d'immobilisations dans le cadre de l'initiative RBL



**Tableau D6 : Critères d'évaluation du potentiel de transformation, des répercussions et de la mise en œuvre**

Potentiel de transformation	Répercussions	Mise en œuvre
<p>Le projet fait preuve d'innovation par la démonstration ou l'adoption de solutions nouvelles et améliorées qui aident les municipalités et les collectivités à relever des défis d'envergure.</p> <p>Initiative LAD : met l'accent sur l'innovation en ce qui concerne les fournisseurs de logements abordables</p>	<p>Le projet a le potentiel de générer des avantages environnementaux, économiques et sociaux considérables pour les municipalités et les collectivités.</p> <p>Initiative LAD : regard supplémentaire sur l'accessibilité financière des fournisseurs de logements</p>	<p>Le projet est conçu de manière holistique, fait appel à des parties prenantes internes et externes (au besoin) et comprend des mesures de planification, un processus de gestion des risques et des ressources appropriées.</p>
<p>Innovation Audace Renforcement des capacités Reproductibilité</p>	<p>Avantages environnementaux Avantages financiers Avantages communautaires Répercussions relatives</p>	<p>Mobilisation de parties prenantes Liens avec des plans et des politiques existants (exclus des initiatives LAD et RBL) Équipe et partenaires Plan de travail et budget Gestion des risques Financement Suivi et évaluation</p>

## Annexe E

### Initiatives approuvées par le FMV en 2023-2024

Le comité de direction de la FCM a approuvé les initiatives suivantes en 2023-2024. Ces initiatives ont été jugées susceptibles d'améliorer considérablement la qualité de l'air, de l'eau et du sol, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Renseignements sur le projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
<b>Financement de l'efficacité communautaire (FEC)</b>					
Étude des approches en matière de financement de l'efficacité énergétique dans le secteur des nouvelles constructions en Alberta CEF-22-0014	Alberta Energy Efficiency Alliance (AEEA)	Alb.	160 000	–	200 000
Mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'énergie propre à Pincher Creek CEF-22-0029	District municipal de Pincher Creek n° 9	Alb.	562 165	1 124 330	2 108 118
Mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'énergie propre dans la ville de Taber CEF-23-0042	Ville de Taber	Alb.	576 930	1 153 878	2 163 510
Mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'énergie propre dans la ville de Banff CEF-22-0009	Ville de Banff	Alb.	581 600	1 163 200	2 181 008
Mise en œuvre d'un programme d'amélioration de l'énergie propre dans la ville de Cold Lake CEF-22-0004	Ville de Cold Lake	Alb.	627 600	1 255 280	2 353 600
Programme d'amélioration de l'énergie propre dans la ville de Medicine Hat CEF-22-0038	Ville de Medicine Hat	Alb.	1 807 052	3 618 912	6 782 455
Conception d'une approche axée sur les quartiers pour le financement de rénovations écoénergétiques résidentielles dans la ville de Vernon CEF-23-0057	homeZERO Collective Society	C.-B.	175 000	–	220 000
Évaluation du programme de prêt énergétique résidentiel de la Ville de Penticton 18558	Ville de Penticton	C.-B.	175 000	–	220 431

Renseignements sur le projet	Demandeur principal	Province ou territoire	Subvention du FMV (\$)	Prêt du FMV (\$)	Valeur totale du projet (\$)
(HomeZero) Projet pilote de rénovation d'usine de quartier 18556	homeZERO Collective Society	C.-B.	500 000	–	1 046 020
Mise en œuvre d'un programme de rénovations résidentielles dans la ville de St. John's, à T.-N.-L. CEF-22-0019	Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association (NEIA)	T.-N.-L.	5 000 000	2 000 000	15 060 000
Étude du potentiel du programme HOME (options de pompes à chaleur résidentielles) pour les villes de Mahone Bay, de Berwick et d'Antigonish CEF-22-0013	Navigate Energy Inc.	N.-É.	46 000	–	65 100
Conception d'un programme de transition vers l'efficacité énergétique pour le comté de Wellington CEF-23-0041	Comté de Wellington	Ont.	137 760	–	172 200
Étudier la faisabilité d'un programme de financement de rénovations écoénergétiques résidentielles dans le comté de Grey, ses neuf municipalités secondaires et le canton de Selwyn CEF-22-0035	Clean Air Partnership	Ont.	120 000	–	189 000
Étudier la faisabilité d'un programme de financement de rénovations écoénergétiques résidentielles à Markham et à Richmond Hill CEF-22-0012	Ville de Markham	Ont.	175 000	–	220 000
Étude d'un programme de prêts énergétiques résidentiels dans la ville d'Aurora 18557	Ville d'Aurora	Ont.	174 420	–	221 325
BetterHomes Huntsville : mise en œuvre d'un programme de financement de l'efficacité énergétique résidentielle CEF-22-0007	Ville de Huntsville	Ont.	2 666 640	5 333 280	10 010 233
Programme d'efficacité énergétique résidentielle de la Ville de Peterborough CEF-22-0005	Ville de Peterborough	Ont.	2 875 000	5 750 000	14 315 400
MRC d'Argenteuil : étude de faisabilité pour la mise sur pied d'un programme de modernisation écoénergétique en milieu résidentiel dans la région des Laurentides 18559	MRC d'Argenteuil	Qc	120 000	–	150 000
Étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un programme de financement des énergies propres dans la ville de Regina CEF-22-0010	Ville de Regina	Sask.	159 280	–	199 100
<b>Total FEC</b>			<b>16 639 447</b>	<b>21 398 880</b>	<b>57 877 500</b>

## Logement abordable durable (LAD)

L'Autism Independent Living Association envisage d'étudier la faisabilité de rénover un immeuble de 10 logements pour en faire une installation abordable et à haute efficacité énergétique à Edmonton, en Alberta SAH-23-0108	Autism Independent Living Association	Alb.	25 000	–	32 000
La Stepping Stones Crisis Society étudie les possibilités d'installer un système d'énergie géothermique dans un nouveau refuge d'urgence carboneutre de 24 logements à Cold Lake, en Alberta. SAH-23-0212	Stepping Stones Crisis Society	Alb.	138 375	–	276 750
La Brooks Housing Society étudiera les possibilités de construire un nouveau bâtiment carboneutre de 12 logements abordables à Brooks, en Alberta. SAH-23-0174	Brooks Housing Society	Alb.	153 900	–	307 800
HomeEd souhaite évaluer la faisabilité de construire 91 maisons de ville abordables dans le cadre d'un projet de logements carboneutres à Edmonton et à Calgary. 18549	Société de logement sans but lucratif de la Ville d'Edmonton	Alb.	175 000	–	1 762 600
Westwinds Communities à l'intention d'étudier la faisabilité de construire un nouvel immeuble carboneutre de 28 logements abordables dans la ville d'Okotoks, en Alberta. SAH-23-0092	Westwinds Communities	Alb.	25 000	–	90 388
La Bridge River Valley Housing Society propose de construire 21 logements abordables et carboneutres au cœur de Gold Bridge, en Colombie-Britannique. 18541	Bridge River Valley Housing Society	C.-B.	24 000	–	30 000
La Creston Valley Community Housing Society prévoit de construire 18 maisons en rangée abordables et carboneutres à Creston, en Colombie-Britannique. SAH-22-0046	Creston Valley Community Housing Society	C.-B.	25 000	–	31 500
Exploration de méthodes visant à réduire la consommation d'énergie pour un centre de bien-être carboneutre axé sur les Autochtones à Pouce Coup, en Colombie-Britannique. 18536	North Wind Wellness Centre Society (NWWCS)	C.-B.	25 000	–	33 500
La Brightside Community Homes Foundation a l'intention d'étudier la faisabilité de rénover un immeuble de 42 logements à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour rendre ceux-ci abordables et carboneutres. SAH-23-0121	Brightside Community Homes Foundation	C.-B.	25 000	–	34 310
La Brightside Community Homes Foundation a l'intention d'étudier la faisabilité de rénover un immeuble de 31 logements à Vancouver, en Colombie-Britannique, pour rendre ceux-ci abordables et carboneutres. SAH-23-0122	Brightside Community Homes Foundation	C.-B.	25 000	–	37 625

Évaluation de solutions de rechange carboneutres dans une nouvelle construction de 10 logements abordables dans le village de Canal Flats, en Colombie-Britannique. SAH-22-0001	Village de Canal Flats	C.-B.	25 000	–	40 000
Élaboration de solutions de rechange carboneutres dans une nouvelle construction de 100 logements abordables dans le village de Saanich, en Colombie-Britannique. 18543	The Anglican Synod of the Diocese of British Columbia	C.-B.	25 000	–	45 000
Évaluation de solutions de rechange carboneutres dans une nouvelle construction de 79 logements abordables et carboneutres dans le village de Saanich, en Colombie-Britannique. 18542	The Anglican Synod of the Diocese of British Columbia	C.-B.	25 000	–	45 000
Élaboration de solutions de rechange carboneutres dans une nouvelle construction de 450 à 650 logements abordables à Vancouver, en Colombie-Britannique. 18392	Italian Cultural Centre Society	C.-B.	25 000	–	55 000
La Crisis Intervention and Suicide Prevention Centre of British Columbia a l'intention d'étudier la faisabilité d'un nouveau bâtiment carboneutre de 225 logements abordables à Vancouver, en Colombie-Britannique. SAH-23-0128	Crisis Intervention & Suicide Prevention Centre of BC	C.-B.	25 000	–	65 000
Réaménagement de Brightside Community Homes à Vancouver, en Colombie-Britannique SAH-23-0136	Brightside Community Homes Foundation	C.-B.	25 000	–	75 000
L'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald (OMRM) souhaite évaluer la faisabilité de construire un immeuble carboneutre de 60 logements abordables à Vancouver, en Colombie-Britannique. SAH-22-0075	The Children's Family House Society of B.C	C.-B.	25 000	–	78 375
The Anglican Synod of the Diocese of British Columbia mène une étude de conception carboneutre pour une nouvelle construction de 78 logements à Saanich, en Colombie-Britannique. SAH-23-0106	The Anglican Synod of the Diocese of British Columbia	C.-B.	150 000	–	150 000
Denman Green : étude portant sur des logements abordables, écoénergétiques et durables sur l'île Denman, en Colombie-Britannique SAH-23-0113	Denman Housing Association	C.-B.	139 500	–	279 000
The Anglican Synod of the Diocese of British Columbia souhaite étudier la faisabilité de construire 64 logements abordables dans un bâtiment polyvalent carboneutre à Saanich, en Colombie-Britannique. SAH-23-0107	The Anglican Synod of the Diocese of British Columbia	C.-B.	150 000	–	300 000

La Duncan Housing Society étudie la faisabilité de construire un nouveau bâtiment carboneutre de 130 logements abordables à Duncan, en Colombie-Britannique. SAH-23-0148	Duncan Housing Society	C.-B.	174 750	–	349 500
La Kiwanis-Soroptimist Senior Citizens Housing Society étudie les possibilités de réaménager un ensemble de 100 logements abordables et carboneutres à Vancouver, en Colombie-Britannique. SAH-23-0219	Kiwanis-Soroptimist Senior Housing Society	C.-B.	175 000	–	375 500
Étude des options de durabilité pour 20 nouveaux logements abordables et carboneutres sur l'île de Galiano, en Colombie-Britannique 18405	Galiano Affordable Living Initiatives Society	C.-B.	175 000	–	415 810
La Capital Region Housing Corporation étudie les options écoénergétiques pour deux nouveaux immeubles de logements abordables et carboneutres à Victoria, en Colombie-Britannique. SAH-23-0325	Capital Region Housing Corporation	C.-B.	175 000	–	441 000
Étude d'une subvention pour le réaménagement de l'immeuble Campus View de 119 logements par la CRHC SAH-22-0045	Capital Region Housing Corporation	C.-B.	175 000	–	523 128
Étude de modélisation énergétique de la Lumby and District Senior Citizens Housing Society avec une intensité totale de consommation énergétique nette de 80 kWh/m <sup>2</sup> pour un nouveau projet de 20 logements abordables pour personnes âgées à Lumby, en Colombie-Britannique SAH-23-0079	Lumby and District Senior Citizens Society	C.-B.	175 000	–	932 058
Projet d'immobilisations dans des immeubles abordables à usage mixte au centre-ville de Rossland <b>Financement complémentaire</b> (projet approuvé au cours de l'EF 2021-2022) 17619	Lower Columbia Affordable Housing Society	C.-B.	130 450	130 450	–
Planification d'une nouvelle construction de logements abordables et écoénergétiques à Winnipeg, au Manitoba SAH-23-0268	Equal Housing Initiative Inc.	Man.	25 000	–	31 250
Le Flin Flon Aboriginal Friendship Centre planifie de construire un nouvel immeuble de logements abordables et carboneutres à Flin Flon, au Manitoba. SAH-23-0290	Flin Flon Aboriginal Friendship Centre	Man.	25 000	–	31 400
La Community Renewal Corporation de l'Université de Winnipeg étudie les systèmes et la conception écoénergétiques d'un nouveau projet à usage mixte de 65 logements carboneutres à Winnipeg, au Manitoba. SAH-23-0215	UWCRC 2.0 Inc	Man.	25 000	–	31 424

La Young Women's Christian Association of Brandon envisage de proposer un logement de deuxième étape pour la YWCA de Brandon. 18535	Young Women's Christian Association of Brandon	Man.	25 000	–	39 200
Manoir St. Pierre Inc. a l'intention de construire une nouvelle installation de logements abordables et carboneutres pour les personnes âgées dans le village de St-Pierre-Jolys, au Manitoba. SAH-23-0259	Manoir St. Pierre Inc.	Man.	25 000	–	45 000
Market Lands Inc. a l'intention de construire 340 nouveaux logements abordables et carboneutres sur un terrain de 2,4 acres à Winnipeg, au Manitoba. SAH-23-0333	Market Lands Inc	Man.	25 000	–	52 250
Equal Housing Initiative Inc. étudiera la faisabilité de construire un nouvel immeuble de 84 logements abordables répondant aux normes de carboneutralité à Winnipeg, au Manitoba. SAH-23-0428	Equal Housing Initiative Inc.	Man.	115 220	–	230 565
La Winnipeg Housing Rehabilitation Corporation a l'intention de construire un immeuble de 154 logements abordables et carboneutres à Winnipeg, au Manitoba. SAH-23-0224	Winnipeg Housing Rehabilitation Corporation	Man.	25 000	–	250 000
Étude de faisabilité d'un logement de transition de deuxième étape pour les femmes et les enfants au 282-84, rue Balmoral, à Winnipeg SAH-22-0004	University of Winnipeg Community Renewal Corporation Inc.	Man.	142 160	–	284 322
S.A.M. Properties Holding Inc. planifie la conception d'un complexe de 130 logements carboneutres dans ville de Winnipeg, au 1321, rue Beaumont. SAH-23-0196	S.A.M. Properties Holding Inc.	Man.	25 000	–	389 685
Construction de nouveaux logements carboneutres par Market Lands à Winnipeg, au Manitoba 17942	Market Lands Inc	Man.	5 000 000	5 000 000	54 970 304
Planification de 12 logements abordables dans trois nouveaux bâtiments à Inkerman, au Nouveau-Brunswick SAH-23-0083	Les Residences Inkerman Inc	N.-B.	24 800	–	31 000
Les Appartements Barachois prévoit de construire 12 logements abordables pour personnes âgées dans la Ville de Cap-Acadie, au N.-B SAH-23-0090	Les Appartements Barachois	N.-B.	24 800	–	31 000
La Ville de Haut-Madawaska a l'intention de construire 30 logements abordables à haute efficacité énergétique SAH-23-0147	Ville de Haut-Madawaska	N.-B.	24 800	–	31 000
Housing for Life, Inc. a l'intention d'étudier la faisabilité d'un nouvel immeuble carboneutre de 12 logements abordables à Moncton, au N.-B. SAH-23-0206	Housing For Life Inc	N.-B.	25 000	–	35 970

Downtown City Housing Inc. a l'intention d'étudier la faisabilité de construire un nouvel immeuble carboneutre de 20 logements abordables à Moncton, au N.-B. SAH-23-0164	Downtown City Housing	N.-B.	25 000	–	70 000
Rénovation écoénergétique de la résidence Ste-Thérèse dans la ville de Dieppe, au Nouveau-Brunswick 17038	Résidence Sainte-Thérèse Inc.	N.-B.	802 697	1 255 495	3 800 097
Plan de logement abordable : Réalisation d'une évaluation des besoins en matière de logement pour un projet pilote de rénovation de cinq logements dans la ville de Fogo Island, à T.-N.-L. SAH-23-0082	Ville de Fogo Island	T.-N.-L.	19 220	–	24 028
AHANS évalue les options carboneutres pour un nouvel immeuble résidentiel dans la ville de Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. 18530	Affordable Housing Association of Nova Scotia	N.-É.	25 000	–	49 910
La Digby & Area Housing Coalition Society étudie les caractéristiques de conception éconergétique d'un nouvel ensemble de 21 logements abordables et carboneutres à Digby, en Nouvelle-Écosse. SAH-23-0272	Digby & Area Housing Coalition Society	N.-É.	70 000	–	140 000
L'Affordable Housing Association of Nova Scotia étudiera la faisabilité de construire un nouvel immeuble de 24 logements abordables à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. SAH-23-0151	Affordable Housing Association of Nova Scotia	N.-É.	175 000	–	388 498
Queens Neighbourhood Cooperative Housing Inc. étudie les options de conception carboneutre à haute efficacité énergétique pour 26 nouveaux logements abordables à Liverpool, en Nouvelle-Écosse. SAH-23-0119	Queens Neighbourhood Cooperative Housing Inc	N.-É.	175 000	–	449 702
DNPH Coop évalue la faisabilité de construire 41 logements abordables prêts pour une consommation énergétique nette zéro à Ottawa, en Ontario. SAH-22-0036	Dalhousie Non-Profit Housing Co-operative	Ont.	17 330	–	22 943
Victor Davis Memorial Non-Profit Homes Inc. planifie des rénovations écoénergétiques en profondeur pour un immeuble de 10 étages et de 114 logements abordables à Guelph, en Ontario. SAH-23-0140	Victor Davis Memorial Non-Profit Homes	Ont.	16 080	–	25 380
Famee Furlane of Hamilton évaluera la faisabilité de construire un nouveau bâtiment de 12 logements abordables et carboneutres pour personnes âgées à Hamilton, en Ontario. SAH-23-0093	Famee Furlane of Hamilton	Ont.	25 000	–	31 250

La Pawating Co-op évalue la résilience climatique et l'amélioration de l'efficacité énergétique de 60 maisons de ville à prix abordable à Sault Ste. Marie, en Ontario. 18318	Pawating Co-operative Homes Inc.	Ont.	25 000	–	31 300
Vesta Co-op évalue la résilience climatique et l'amélioration de l'efficacité énergétique de 40 maisons de ville à prix abordable à Sault Ste. Marie, en Ontario. 18317	Vesta Co-operative Homes Inc.	Ont.	25 000	–	31 300
La Chaumiere Co-op évalue la résilience climatique et l'amélioration de l'efficacité énergétique de 25 maisons de ville à prix abordable à Sault Ste. Marie, en Ontario. 18320	La Co-operative d'habitation la Chaumiere Inc	Ont.	25 000	–	31 300
Haldimand Co-op évalue la résilience climatique et l'amélioration de l'efficacité énergétique de 60 maisons de ville à prix abordable à Sault Ste. Marie, en Ontario. 18319	Haldimand Co-operative Housing Corporation	Ont.	25 000	–	31 300
DGH Co-op évalue la possibilité de procéder à des rénovations écoénergétiques en profondeur pour un immeuble vieillissant de 24 logements abordables à Toronto. SAH-22-0037	Dufferin Grove Housing Co-operative Corporation	Ont.	25 000	–	31 500
La Fenelon Area Independent Living Association a l'intention d'améliorer l'efficacité énergétique de 26 logements abordables situés au 105, rue Lindsay, à Fenelon Falls, en Ontario. SAH-23-0253	Fenelon Area Independent Living Association 2007	Ont.	25 000	–	31 600
La Fenelon Area Independent Living Association a l'intention d'améliorer l'efficacité énergétique de 26 logements abordables situés au 70, rue Murray, à Fenelon Falls, en Ontario. SAH-23-0239	Fenelon Area Independent Living Association	Ont.	25 000	–	31 600
Évaluation de solutions de rechange carboneutres dans une nouvelle construction de 75 logements abordables à Owen Sound, en Ontario 18534	Owen Sound Glassworks Development Co-operative Inc.	Ont.	25 000	–	32 500
Évaluation d'options carboneutres pour la construction de 20 nouveaux logements abordables à Perth, en Ontario 18520	Province Capital Chr. Centre	Ont.	25 000	–	34 000
Church of the Epiphany and St Mark explore des options d'efficacité énergétique pour un projet de réaménagement de logements abordables dans le quartier de Parkdale, à Toronto. SAH-23-0098	Church of the Epiphany and St Mark, Parkdale	Ont.	25 000	–	34 350
Mimico a l'intention de réaliser des rénovations écoénergétiques en profondeur dans 172 logements abordables à Toronto, en Ontario. 18551	MIMICO CO-OPERATIVE HOMES INCORPORATED	Ont.	25 000	–	35 030

Homes First Society a l'intention de réaménager 130 logements abordables et écoénergétiques à Toronto, en Ontario. SAH-23-0103	Homes First Society	Ont.	25 000	–	36 150
Plan pour le Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton de construire un nouveau bâtiment à consommation CENZ ou PCENZ incluant 60 unités de logement abordable pour les nouveaux arrivants francophones à Ottawa, en Ontario SAH-23-0197	Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton	Ont.	25 000	–	36 608
BLC Co-op évalue la faisabilité de construire 33 logements abordables prêts pour une consommation énergétique nette zéro à Ottawa, en Ontario. SAH-23-0167	Better Living Residential Co-operative Inc.	Ont.	25 000	–	50 215
CHH évaluera la possibilité de procéder à des rénovations écoénergétiques en profondeur dans 123 maisons de ville abordables à Hamilton, en Ontario. SAH-22-0058	CityHousing Hamilton Corporation	Ont.	35 740	–	71 480
Évaluation de la rénovation énergétique d'un immeuble de 72 logements pour personnes âgées à Cambridge, en Ontario 18143	Twin Cities Kiwanis Foundation	Ont.	36 370	–	72 750
Woodgreen Community Housing Inc. réalisera une étude sur les rénovations écoénergétiques en profondeur pour AIS Buildings à Toronto, en Ontario. SAH-22-0013	Woodgreen Community Housing Inc	Ont.	39 400	–	78 800
Love Your Neighbour Communities étudie les options de réaménagement de 31 logements abordables, y compris un nouveau bâtiment carboneutre et la réutilisation adaptative d'un moulin historique à New Hamburg, en Ontario. SAH-23-0218	Love Your Neighbour Communities	Ont.	124 250	–	272 000
Woodgreen Community Housing étudie la rénovation carboneutre de l'immeuble résidentiel pour personnes âgées situé au 444, rue Logan, à Toronto, en Ontario. SAH-22-0005	Woodgreen Community Housing Inc	Ont.	150 000	–	300 000
Dufferin Grove Housing Co-operative Corporation étudiera la faisabilité de procéder à la rénovation écoénergétique en profondeur d'un immeuble de 9 logements abordables à Toronto, en Ontario. SAH-23-0169	Dufferin Grove Housing Co-operative Corporation	Ont.	150 000	–	300 006
North Perth Access Centre : Une étude concernant un nouveau bâtiment résidentiel de 41 logements à prix abordable SAH-22-0006	Centraide United Way Perth Huron	Ont.	175 000	–	350 000
Ottawa Salus évaluera les options pour un nouveau bâtiment de 54 logements carboneutres à Ottawa, en Ontario. SAH-23-0077	Ottawa Salus	Ont.	175 000	–	350 000

New Commons Housing Trust étudie les options de conception pour un projet de 121 logements abordables à Kemptville, en Ontario. SAH-23-0319	New Commons Housing Trust	Ont.	175 000	–	351 120
New Commons Housing Trust étudie la faisabilité d'une rénovation écoénergétique en profondeur de deux bâtiments totalisant 31 logements abordables à Hamilton, en Ontario. SAH-23-0261	New Commons Housing Trust	Ont.	175 000	–	353 000
Évaluation d'un projet de construction de 194 logements prêts pour une consommation énergétique nette zéro pour des groupes financièrement vulnérables à Toronto, en Ontario 18003	Yonge Street Mission	Ont.	175 000	–	360 634
CHATHAM HOPE NON-PROFIT HOUSING INC. METTRA À L'ESSAI UNE RÉNOVATION ÉCOÉNERGÉTIQUE EN PROFONDEUR « RAPIDE ET À GRANDE ÉCHELLE » POUR 8 MAISONS EN RANGÉE ABORDABLES À CHATHAM, EN ONTARIO. SAH-23-0166	Chatham Hope Non-Profit Housing Inc.	Ont.	300 498	–	381 824
SLDSRC envisage l'agrandissement de son parc de logements abordables pour personnes âgées en ajoutant 70 logements construits selon les normes de la maison passive à Mississauga, en Ontario. 18550	SAINT LUKE'S SENIOR RESIDENCE CORP.	Ont.	175 000	–	383 400
DRNPHC évaluera les options de rénovation écoénergétique en profondeur de son parc de logements abordables à Durham, en Ontario. 18546	Durham Region Non-Profit Housing Corporation	Ont.	175 000	–	479 871
Township of Glanbrook Non-Profit Housing Corporation étudiera la faisabilité de construire un nouvel immeuble de 100 logements abordables et carboneutres à Hamilton, en Ontario. SAH-22-0072	Township of Glanbrook Non-Profit Housing Corporation	Ont.	175 000	–	900 510
Dunbar Community In-Fill Apartment Building SAH-22-0027	Nepean Housing Corporation	Ont.	1 392 995	1 392 995	13 786 312
PROJET PILOTE DE CITYHOUSING HAMILTON POUR LA CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS ABORDABLES AVEC UNE INTENSITÉ TOTALE DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE NETTE MAXIMALE DE 60 KWH/M <sup>2</sup> À HAMILTON, EN ONTARIO SAH-22-0032	CityHousing Hamilton Corporation	Ont.	500 000	–	14 400 377
NOUVELLE CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS ABORDABLES NOVATEURS ET À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA RÉGION DE WATERLOO SAH-22-0052	Municipalité régionale de Waterloo	Ont.	2 031 550	2 031 550	36 630 518
NOUVELLE CONSTRUCTION DE 73 LOGEMENTS ABORDABLES NOVATEURS ET À HAUTE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA RÉGION DE WATERLOO SAH-22-0051	Municipalité régionale de Waterloo	Ont.	2 968 450	2 968 450	39 313 000

Rénovation énergétique en profondeur du 655, avenue Harwood, dans la municipalité régionale de Durham, en Ontario <b>Rééquilibrage de subventions et de prêts</b> (projet approuvé au cours de l'EF 2021-2022) 18150	Municipalité régionale de Durham	Ont.	- 225 296	225 296	-
THE BOYS' AND GIRLS' CLUB OF SUMMERSIDE LIFE HOUSE TRANSITIONAL CENTRE DANS LA PROVINCE DE L'Î.-P.-É. SAH-22-0041	Boys' and Girls' Club of Summerside Inc.	Î.-P.-É.	375 000	375 000	4 026 000
La Chaumière des monts a l'intention de rénover 49 logements abordables dans le but d'atteindre ou de dépasser une réduction de consommation d'énergie de 25 % à Sainte-Agathe-des-Monts, au Québec. SAH-23-0251	Chaumière des monts	Qc	20 000	-	25 000
Plan pour la rénovation des 9 logements abordables de la Coopérative d'Habitation « Le 751 » (Montréal) afin d'atteindre une réduction de consommation d'énergie de 25 %. SAH-23-0209	Coopérative d'Habitation le 751 (Montréal)	Qc	25 000	-	30 000
Maison Plein Cœur évaluera la possibilité de réduire la consommation d'énergie de son bâtiment et d'offrir 6 logements abordables à Montréal, au Québec. 18389	Maison Plein Cœur	Qc	25 000	-	32 000
Plan pour la rénovation des 24 unités de logement abordable de la Coop du Fief Saint-Augustin à Montréal afin d'atteindre une réduction de consommation énergétique de 25 %. SAH-23-0161	Coopérative d'habitation du Fief Saint-Augustin	Qc	25 000	-	57 459
La Coopérative d'habitation Nord-Ouest souhaite étudier la faisabilité de procéder à la rénovation écoénergétique de 47 unités de logement abordable à Dollard-des-Ormeaux, au Québec. SAH-23-0264	Coopérative d'habitation Nord-Ouest	Qc	34 240	-	68 480
La Corporation d'innovation et de développement des Îles-de-la-Madeleine a l'intention d'étudier la faisabilité de construire un immeuble de 100 logements abordables à consommation énergétique nette zéro aux Îles-de-la-Madeleine. SAH-23-0286	Corporation d'innovation et de développement des Îles-de-la-Madeleine	Qc	25 000	-	100 000
Le Village des aînés de la vallée de la Gatineau souhaite étudier la faisabilité de construire 10 unités de logements abordables à consommation énergétique nette zéro à Kazabazua, au Québec. SAH-23-0162	Village des aînés de la vallée de la Gatineau	Qc	65 230	-	160 610
Habitations Maska propose la rénovation énergétique d'un bâtiment patrimonial et l'ajout de 21 logements abordables au centre-ville de Saint-Hyacinthe. SAH-22-0030	Habitations Maska	Qc	175 000	-	423 960

Interloge Lafontaine souhaite étudier les options de rénovation écoénergétique d'un bâtiment de 91 unités de logement abordable à Montréal, au Québec. SAH-23-0200	Interloge Lafontaine	Qc	175 000	–	515 515
Rénovation par Logement de l'Outaouais de 49 logements abordables pour personnes âgées à Gatineau, au Québec SAH-22-0014	Logements de l'Outaouais	Qc	611 840	1 497 960	3 222 543
<b>Total LAD</b>			<b>20 153 349</b>	<b>14 877 196</b>	<b>186 567 944</b>
<b>Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL)</b>					
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments au complexe sportif de la ville de Coaldale, en Alberta CBR-23-0052	Ville de Coaldale	Alb.	22 640	–	28 300
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse pour trois bâtiments communautaires dans la ville de Coronation, en Alberta CBR-23-0069	Ville de Coronation	Alb.	24 320	–	30 400
Mise en place de systèmes de suivi de l'énergie dans quatre installations municipales du district municipal de Greenview, en Alberta 18276	District municipal de Greenview n° 16	Alb.	23 760	–	31 196
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse dans quatre bâtiments municipaux de la ville de Two Hills, en Alberta CBR-23-0032	Ville de Two Hills	Alb.	25 000	–	31 900
Étude des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Rotary Spirit Centre de la ville de Westlock, en Alberta CBR-23-0218	Ville de Westlock	Alb.	36 000	–	45 000
Étude du parcours vers la carboneutralité pour le centre aquatique Bioclean de la ville de Lloydminster, en Alberta CBR-22-0014	Ville de Lloydminster	Alb.	52 000	–	65 000
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse de deux bâtiments communautaires dans le district de Kent, en Colombie-Britannique CBR-23-0070	District de Kent	C.-B.	25 000	–	31 300
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments dans le complexe de loisirs de Mount Boucherie dans la ville de West Kelowna CBR-23-0139	Ville de West Kelowna	C.-B.	25 000	–	32 500
Étude de faisabilité dans un aréna communautaire dans le village de Burns Lake, en Colombie-Britannique CBR-23-0174	Village de Burns Lake	C.-B.	27 760	–	34 700
Étude de faisabilité de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments communautaires de la ville de Smithers CBR-23-0068	Ville de Smithers	C.-B.	168 480	–	210 600

Étude de la faisabilité de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour un portefeuille de huit installations dans le district de Central Kootenay, en Colombie-Britannique CBR-23-0046	District régional de Central Kootenay	C.-B.	200 000	–	250 000
Étude des possibilités de réduction des émissions pour 19 bâtiments municipaux à Cranbrook, en Colombie-Britannique CBR-23-0073	Ville de Cranbrook	C.-B.	200 000	–	250 000
Étude de la faisabilité de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour huit installations de la ville de Nanaimo, en Colombie-Britannique CBR-23-0044	Ville de Nanaimo	C.-B.	200 000	–	280 500
Étude de la faisabilité de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments de la ville de Richmond CBR-22-0025	Ville de Richmond	C.-B.	200 000	–	325 560
Étude de la faisabilité de la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre dans cinq installations de loisirs à Delta, en Colombie-Britannique CBR-23-0031	Ville de Delta	C.-B.	200 000	–	388 100
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments dans le Whitney Forum Arena dans la ville de Flin Flon, au Manitoba CBR-23-0138	Ville de Flin Flon	Man.	21 520	–	26 900
Établissement d'une feuille de route vers la carboneutralité pour deux bâtiments municipaux à Grandview, au Manitoba CBR-23-0034	Municipalité de Grandview	Man.	56 000	–	70 000
Réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la modernisation de la Centennial Arena du Meridian Exhibition Centre dans la ville de Winkler CBR-22-0016	Ville de Winkler	Man.	2 500 000	7 500 000	23 750 000
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments au centre communautaire River Valley, dans le village de Southern Victoria, au Nouveau-Brunswick CBR-23-0130	Village de Southern Victoria	N.-B.	25 000	–	84 000
Optimisation des systèmes électromécaniques de six bâtiments municipaux dans la ville de Fredericton, au Nouveau-Brunswick CBR-23-0134	Ville de Fredericton	N.-B.	55 000	–	242 200
Étude de la faisabilité de la réduction des émissions de GES dans cinq bâtiments municipaux de la ville de Saint Andrews, au Nouveau-Brunswick CBR-23-0028	Ville de Saint Andrews	N.-B.	200 000	–	250 000
Étude des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans 14 installations municipales de la ville de Moncton CBR-22-0019	Ville de Moncton	N.-B.	200 000	–	276 200

Rénovation de 17 installations municipales à St. John's, à T.-N.-L., pour les rendre carboneutres (Phase 1) CBR-23-0054	Ville de St. John's	T.-N.-L.	2 251 918	6 755 756	12 118 430
Suivi et audits énergétiques des bâtiments municipaux consommateurs d'énergie dans le village de Bible Hill CBR-23-0238	Village de Bible Hill	N.-É.	25 000	–	34 300
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse dans cinq bâtiments municipaux dans la municipalité du district de Digby, en Nouvelle-Écosse CBR-22-0003	Municipalité du district de Digby	N.-É.	25 000	–	35 100
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse dans six bâtiments municipaux de la ville de Digby (Nouvelle-Écosse) CBR-22-0002	Ville de Digby	N.-É.	25 000	–	35 100
Étude des voies vers la carboneutralité dans cinq installations municipales de la municipalité du comté d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse CBR-22-0021	Municipalité du comté d'Annapolis	N.-É.	91 280	–	114 100
MISE EN ŒUVRE D'AMÉLIORATIONS ÉNERGÉTIQUES DANS ONZE INSTALLATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE NEW GLASGOW, EN NOUVELLE-ÉCOSSE CBR-23-0036	Ville de New Glasgow	N.-É.	942 300	2 826 920	4 711 540
Suivi et analyse des bâtiments du village de South River CBR-23-0236	Village de South River	Ont.	9 740	–	12 180
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse de deux bâtiments communautaires dans le canton de Nipigon, en Ontario CBR-23-0155	Canton de Nipigon	Ont.	19 580	–	24 480
Étude d'une voie vers la carboneutralité pour l'aréna communautaire de Westport CBR-22-0013	Village de Westport	Ont.	28 000	–	35 000
Évaluation des voies vers la carboneutralité pour trois bâtiments municipaux à Thessalon, en Ontario CBR-23-0098	Ville de Thessalon	Ont.	76 160	–	95 200
Étude des voies vers la carboneutralité dans six bâtiments communautaires du canton de Terrace Bay CBR-23-0047	Canton de Terrace Bay	Ont.	77 040	–	96 300
Établissement d'une feuille de route vers la carboneutralité pour cinq bâtiments municipaux dans le canton de Woolwich, en Ontario CBR-22-0006	Canton de Woolwich	Ont.	93 600	–	117 000
Feuille de route vers la carboneutralité pour la ville de Richmond Hill CBR-22-0022	Ville de Richmond Hill	Ont.	96 000	–	120 000
Établissement d'une feuille de route vers la carboneutralité pour six bâtiments municipaux dans le canton de Chapleau, en Ontario CBR-23-0049	Canton de Chapleau	Ont.	107 950	–	134 940

Évaluation des possibilités de rénovations carboneutres pour trois installations municipales de la ville de Brampton, en Ontario CBR-22-0004	Ville de Brampton	Ont.	112 240	–	140 300
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse dans douze bâtiments municipaux du comté de Wellington CBR-23-0033	Comté de Wellington	Ont.	25 000	–	143 800
Étude des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans 10 bâtiments communautaires appartenant à la municipalité dans la ville de Northeastern Manitoulin and the Islands CBR-23-0056	Ville de Northeastern Manitoulin and the Islands	Ont.	109 290	–	146 250
Zero Carbon Whitby : élaboration d'une étude de coûts pour décarboner les actifs de la Ville de Whitby 18156	Ville de Whitby	Ont.	128 800	–	161 000
Remise en service de sept bâtiments communautaires dans la ville de Markham, en Ontario CBR-23-0117	Ville de Markham	Ont.	55 000	–	180 400
Étude des voies vers la carboneutralité pour quatre bâtiments municipaux de la ville d'Española CBR-23-0088	Ville d'Española	Ont.	154 240	–	192 800
Évaluation des possibilités d'amélioration énergétique pour 26 installations municipales à Clarington, en Ontario CBR-23-0055	Municipalité de Clarington	Ont.	166 080	–	207 600
Étude des possibilités de réduction des émissions dans cinq installations municipales de North Dundas, en Ontario CBR-22-0011	Canton de North Dundas	Ont.	197 440	–	246 800
Établissement d'une feuille de route vers la carboneutralité pour huit bâtiments municipaux dans la ville de Temiskaming Shores, en Ontario CBR-23-0048	Ville de Temiskaming Shores	Ont.	160 000	–	247 100
Étude des voies vers la carboneutralité pour 42 bâtiments municipaux dans la ville de Collingwood CBR-22-0008	Ville de Collingwood	Ont.	200 000	–	250 000
Évaluation du potentiel de rénovation énergétique de cinq installations municipales à Chatham-Kent, en Ontario CBR-22-0024	Municipalité de Chatham-Kent	Ont.	200 000	–	250 000
Évaluation du potentiel d'amélioration énergétique de 12 bâtiments dans la région de Niagara et du canton de Wainfleet CBR-23-0058	Municipalité régionale de Niagara	Ont.	200 000	–	250 000
Étude de la faisabilité de la réduction des GES dans six bâtiments municipaux de Sault Ste. Marie, en Ontario CBR-22-0001	Ville de Sault Ste. Marie	Ont.	200 000	–	250 045
Étude de faisabilité de la réduction des GES à long terme dans la ville de Cambridge CBR-22-0017	Ville de Cambridge	Ont.	200 000	–	300 600

Implanter un système de suivi et d'analyse énergétique dans sept bâtiments communautaires à Victoriaville, au Québec CBR-23-0072	Ville de Victoriaville	Qc	25 000	–	37 747
Implanter un système de suivi et d'analyse énergétique dans deux arénas de la Ville de Rivière-du-Loup, au Québec CBR-23-0029	Ville de Rivière-du-Loup	Qc	25 000	–	65 100
Implémentation d'Innovations Eco-Energétiques au cœur du Complexe sportif de La Doré, au Québec CBR-23-0059	Municipalité de la Paroisse de La Doré	Qc	599 390	1 798 170	2 996 956
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments au Jubilee Arena de la ville de Wakaw, en Saskatchewan CBR-23-0140	Ville de Wakaw	Sask.	9 740	–	12 180
Mise en place d'un système de surveillance et d'analyse des bâtiments au Co-Operative Place Arena à Wynyard, en Saskatchewan CBR-23-0165	Ville de Wynyard	Sask.	19 580	–	24 480
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse dans le bâtiment communautaire Uniplex à Humboldt, en Saskatchewan CBR-23-0077	Ville de Humboldt	Sask.	22 190	–	27 740
Mise en place d'un système de suivi et d'analyse des bâtiments dans cinq installations municipales dans la ville de Carrot River, en Saskatchewan CBR-23-0035	Ville de Carrot River	Sask.	23 950	–	29 940
Établissement d'une feuille de route vers la carboneutralité pour deux bâtiments municipaux dans la ville de Nipawin, en Saskatchewan CBR-23-0065	Ville de Nipawin	Sask.	72 780	–	90 980
Étude des voies vers la carboneutralité pour trois bâtiments municipaux de la ville de Wolseley, en Saskatchewan CBR-23-0030	Ville de Wolseley	Sask.	90 000	–	112 500
Établissement d'une feuille de route vers la carboneutralité pour 13 bâtiments municipaux dans la ville de Melfort, en Saskatchewan CBR-22-0018	Ville de Melfort	Sask.	144 560	–	180 700
<b>Total RBL</b>			<b>11 496 328</b>	<b>18 880 846</b>	<b>50 963 044</b>

## Financement de base du FMV

Construire une nouvelle bibliothèque carboneutre à Saint-Adolphe-d'Howard, au Québec CPC-22-0032	Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	Qc	323 920	2 159 480	4 839 249
Construction d'une installation de travaux publics carboneutre dans la ville de Charlottetown 18002	Ville de Charlottetown	Î.-P.-É.	714 100	4 760 740	6 843 500
Construction d'une caserne de pompiers carboneutre à St. Catharines CPC-23-0035	Ville de St. Catharines	Ont.	444 770	2 965 140	7 200 000
Construction d'une caserne de pompiers carboneutre à Hanover CPC-23-0120	Ville de Hanover	Ont.	884 360	5 895 800	8 848 634
Modernisation d'un bassin de traitement des eaux usées à l'aide d'un réacteur de culture immergé à North Dundas, en Ontario CPC-23-0034	Canton de North Dundas	Ont.	1 297 090	8 647 280	12 493 871
Construction d'une nouvelle caserne de pompiers carboneutre dans le district de Squamish, en Colombie-Britannique CPC-22-0017	District de Squamish	C.-B.	1 500 000	10 000 000	15 951 900
Construire un centre sportif et récréatif carboneutre dans la ville de Montréal-Ouest, au Québec CPC-23-0140	Ville de Montréal-Ouest	Qc	2 527 590	16 850 650	43 051 989
Restauration et conversion de l'église Unie de Lachute pour le redéploiement des services de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile de Lachute <b>Financement complémentaire</b> (projet approuvé au cours de l'EF 2013-2014) 12039	Ville de Lachute	Qc	957 842	7 768 047	–
Agrandissement de l'installation de compostage de Calgary <b>Financement complémentaire</b> (projet approuvé au cours de l'EF 2022-2023) CPC-22-0018	Ville de Calgary	Alb.	1 043 800	6 958 500	–
Projet d'agrandissement de l'installation de récupération de chaleur des eaux usées de False Creek <b>Changement de portée</b> (projet approuvé au cours de l'EF 2019-2020) 16614	Ville de Vancouver	C.-B.	730 434	4 869 566	–
Étude technique et de faisabilité – Électrification de la flotte DFC-23-0226	Ville de Dieppe	N.-B.	14 850	–	29 700
Étude de l'énergie carboneutre pour la nouvelle installation polyvalente de Gamèti dans les Territoires du Nord-Ouest DFC-22-0085	Gamèti	T.N.-O.	16 010	–	32 020
Élaboration d'un plan de quartier durable à Radisson, en Saskatchewan DFC-23-0403	Ville de Radisson	Sask.	20 000	–	40 000
Exploration de la faisabilité d'un système carboneutre à l'aéroport municipal et au parc industriel de Parry Sound DFC-23-0224	Canton de Seguin	Ont.	35 000	–	70 000

Préparation d'un plan de décarbonation du parc automobile pour la municipalité de district de Muskoka afin de parvenir à la carboneutralité d'ici 2050 DFC-23-0148	Municipalité de district de Muskoka	Ont.	36 710	–	73 424
Étude de faisabilité sur le traitement des eaux pluviales en milieu naturel à Bon Accord DFC-23-0306	Ville de Bon Accord	Alb.	35 000	–	75 000
Réalisation d'une étude de faisabilité et conception d'un plan de transition du parc automobile pour réduire les émissions à Coquitlam DFC-23-0180	Ville de Coquitlam	C.-B.	38 320	–	84 969
Étudier les possibilités de réduction des émissions du parc municipal de la ville de Wasaga Beach afin d'amorcer la transition vers des véhicules électriques d'ici 2025 DFC-23-0286	Ville de Wasaga Beach	Ont.	43 180	–	86 360
Étude sur la politique du parc automobile et la décarbonation de la ville de Cranbrook DFC-23-0219	Ville de Cranbrook	C.-B.	45 000	–	90 000
Élaboration d'une stratégie de transition vers un parc automobile carboneutre et d'un plan d'action pour 2030 – Étude de faisabilité pour Surrey DFC-22-0014	Ville de Surrey	C.-B.	46 250	–	92 500
Étude de la possibilité d'utiliser un bâtiment modulaire pour atteindre l'objectif de carboneutralité du nouveau complexe de bureaux du village nordique de Pinehouse dans le nord de la Saskatchewan. DFC-22-0050	Village nordique de Pinehouse	Sask.	59 000	–	118 000
Étudier la faisabilité d'installer une station à membrane compacte pour traiter les eaux usées et les effluents générés dans le parc industriel du comté de Westlock DFC-23-0135	Comté de Westlock	Alb.	60 000	–	120 000
Étude de la conception d'un centre aquatique carboneutre dans la ville d'Innisfail, en Alberta DFC-23-0142	Ville d'Innisfail	Alb.	63 800	–	135 270
Étude de la construction d'un nouveau bâtiment municipal carboneutre dans le district d'Oak Bay, en Colombie-Britannique DFC-23-0198	District d'Oak Bay	C.-B.	68 990	–	137 990
Réalisation d'analyses techniques pour la construction d'un réseau thermique urbain (RThU) à Montréal DFC-23-0177	Ville de Montréal	Qc	68 390	–	139 485
Étude des possibilités de réduction des émissions du parc municipal de Brandon DFC-22-0053	Ville de Brandon	Man.	72 500	–	145 000
Étude de faisabilité en vue d'établir un réseau de transport rural pour deux districts de l'Alberta DFC-23-0102	District d'amélioration de Kananaskis	Alb.	70 000	–	146 000

Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'assainissement de deux sites contaminés à Chatham-Kent en vue d'y construire des logements abordables DFC-23-0333	Municipalité de Chatham-Kent	Ont.	76 520	–	153 043
Étude de la faisabilité d'une boucle cyclable pour usagers de tous âges et de toutes capacités au centre-ville de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. DFC-23-0107	Ville de Fredericton	N.-B.	75 000	–	161 500
Étude de faisabilité de la construction d'une caserne de pompiers carboneutre dans la ville de Salisbury, au Nouveau-Brunswick DFC-23-0288	Ville de Salisbury	N.-B.	85 530	–	171 062
Élaboration d'un règlement sur la réduction des déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD) dans la ville de Richmond, en Colombie-Britannique DFC-22-0090	Ville de Richmond	C.-B.	87 500	–	175 000
Exploration de la faisabilité financière des systèmes de traitement électrochimique à Sundre, en Alberta DFC-23-0427	Ville de Sundre	Alb.	87 500	–	175 000
Étude de la tri-génération ou de la production combinée de chaleur et d'électricité à base d'hydrogène pour les garages de transports en commun de la ville d'Edmonton DFC-22-0059	Ville d'Edmonton	Alb.	98 700	–	197 400
Préparation d'une étude sur la gestion de la demande en transport à Toronto DFC-23-0106	Ville de Toronto	Ont.	100 000	–	200 000
Étude des options de captage des gaz d'enfouissement et de leurs utilisations finales dans les décharges de Regina DFC-23-0128	Ville de Regina	Sask.	100 000	–	200 000
Étude de la réhabilitation du site contaminé Gateway Property à Sault Ste. Marie, en Ontario DFC-23-0217	Ville de Sault Ste. Marie	Ont.	100 000	–	200 000
Étude et stratégie de politique sur les véhicules à faibles émissions de carbone DFC-23-0267	Ville de Markham	Ont.	103 600	–	207 200
Évaluation des options d'assainissement d'un site contaminé de 27 acres appartenant à la municipalité de Nipissing Ouest, en Ontario, pour y construire des logements et des espaces verts DFC-23-0236	Municipalité de Nipissing Ouest	Ont.	119 055	–	238 110
Mise à l'essai d'un système d'entretien non toxique des biocatalyseurs dans la ville de Gananoque, en Ontario DFC-23-0152	Ville de Gananoque	Ont.	191 965	–	242 778
Évaluation des options d'assainissement et du potentiel des projets d'énergie renouvelable pour deux sites contaminés appartenant à la municipalité DFC-22-0080	Corporation de la Ville de Windsor	Ont.	125 000	–	250 000

Élaboration d'un plan d'action pour un quartier durable et d'une stratégie de résilience dans la ville d'Ajax, en Ontario DFC-23-0316	Ville d'Ajax	Ont.	127 420	–	274 854
Étude des possibilités de réduction des émissions dans une installation partagée de travaux publics et de services d'incendie à Penhold, en Alberta DFC-22-0075	Ville de Penhold	Alb.	140 150	–	296 600
Conception d'améliorations énergétiques pour le siège de la région de Niagara, en Ontario DFC-23-0179	Municipalité régionale de Niagara	Ont.	172 530	–	345 072
Étude d'une installation d'entretien carboneutre dans le district municipal de Bighorn n° 8, en Alberta DFC-23-0197	District municipal de Bighorn n° 8	Alb.	133 690	–	357 943
Construction d'un réseau thermique urbain pour le projet d'écoquartier Louvain-Est à Montréal DFC-22-0079	Ville de Montréal	Qc	175 000	–	364 946
Étudier les possibilités de réduire les émissions de GES avec l'implantation d'un réseau montréalais de tramways, combiné à un système de tram-cargo et vélo-cargo intégré à des écoquartiers dans l'arrondissement de Lachine DFC-22-0055	Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement-GRAMÉ	Qc	170 000	–	370 000
Étudier les options de transport abordables et durables pour la région du sud-est du Manitoba afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus par les voitures solo DFC-22-0094	Association des municipalités bilingues du Manitoba	Man.	125 000	–	400 000
Élaboration d'un plan d'action pour un quartier durable dans le quartier de Cooksville à Mississauga, en Ontario DFC-23-0240	Office de protection de la nature de Credit Valley	Ont.	102 140	–	401 977
Étudier les flux et les débouchés des matières résiduelles, plus spécifiquement les textiles et CRD dans une démarche d'économie circulaire pour la ville de Gatineau DFC-22-0093	Ville de Gatineau	Qc	175 000	–	433 330
Exploration de la faisabilité du système énergétique du quartier Gladstone dans la ville d'Ottawa DFC-22-0038	Ville d'Ottawa	Ont.	175 000	–	520 100
Exploration de la faisabilité d'un système énergétique et de récupération de chaleur de quartier dans la ville d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse DFC-22-0047	Ville d'Antigonish	N.-É.	175 000	–	575 000
Projet signature – Conversion des gaz d'enfouissement en gaz naturels liquéfiés et renouvelables dans le district régional de Comox Valley DFC-22-0089	Waga Energy Canada	C.-B.	113 100	–	619 395

Élaborer un plan d'action pour un quartier durable dans le secteur nord de Saint John, au N.-B. DFC-22-0070	Ville de Saint John	N.-B.	175 000	–	644 000
Projet pilote de rénovation de la caserne de pompiers n° 97 pour atteindre la carboneutralité DFC-22-0065	Ville de Markham	Ont.	412 200	–	824 415
Démontrer un nouveau traitement des eaux usées par la valorisation de filtrat d'usine de boues de fosses septiques par la plantation de saules dans la MRC de Portneuf DFC-22-0096	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	Qc	500 000	–	876 677
Mise en œuvre d'un système de marais épurateurs à biofiltre MAGNA pour satisfaire aux exigences réglementaires à Estevan, en Saskatchewan DFC-23-0166	Ville d'Estevan	Sask.	500 000	–	933 000
Réalisation d'un projet pilote de mise à l'échelle de la nitrification à l'aide d'un biofilm organique mobile dans la ville de Saskatoon DFC-23-0108	Ville de Saskatoon	Sask.	476 470	–	952 953
Optimisation de la collecte, de la réorientation et de la valorisation énergétique dans le cadre d'une initiative sur les déchets alimentaires à Guelph-Wellington, en Ontario DFC-22-0083	Ville de Guelph	Ont.	500 000	–	1 025 500
Piloter les services de mobilité sur demande – Société d'Innovation en Environnement – Régions du Québec DFC-23-0258	Société d'Innovation en Environnement	Qc	500 000	–	1 048 289
Mettre en œuvre un projet pilote de transport en commun et actif dans la ville de Baie-Comeau DFC-23-0118	Ville de Baie-Comeau	Qc	500 000	–	1 068 464
Mise à l'essai d'une ambulance électrique dans la municipalité régionale de York DFC-23-0124	Municipalité régionale de York	Ont.	500 000	–	1 300 000
Améliorer la qualité de l'eau de Stoney Creek, un projet pilote à Coquitlam, en C.-B. DFC-23-0241	Ville de Coquitlam	C.-B.	500 000	–	1 600 000
Mise à l'essai de toits bleus intelligents à l'Office de protection de la nature de Credit Valley pour réduire la consommation d'eau dans la région de Peel DFC-22-0098	Office de protection de la nature de Credit Valley	Ont.	500 000	–	1 619 345
Mise à l'essai, à Victoriaville, d'un système novateur d'assainissement des eaux usées avec des microalgues sous une symbiose industrielle DFC-23-0139	Ville de Victoriaville	Qc	500 000	–	1 716 000

Projet pilote pour l'intégration d'un camion de pompier électrique (électrification des camions et des transports spécialisés de la Ville de Varennes) DFC-23-0110	Ville de Varennes	Qc	500 000	–	2 783 154
<b>Total des projets de base</b>			<b>20 414 976</b>	<b>70 875 203</b>	<b>124 766 968</b>
<b>Total</b>			<b>68 704 100</b>	<b>126 032 125</b>	<b>420 175 456</b>

\* En 2023-2024, le conseil d'administration de la FCM a approuvé quatre financements supplémentaires pour des projets approuvés au cours des exercices précédents. Le conseil d'administration de la FCM a également approuvé un rééquilibrage de subvention/prêt pour un projet approuvé au cours d'un exercice précédent. Les financements approuvés sont inclus dans les montants totaux des subventions et des prêts.



# Annexe F

## Résultats environnementaux

### Financement du programme initial du FMV

Tableau F1 : Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations approuvés dans le cadre du programme initial du FMV dont les résultats n'ont pas encore été rapportés

Sector	Indicateurs									
	Nbre de projets	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /an)	Émissions de PCA <sup>4</sup> évitées (kg/an) <sup>1</sup>	Mat. résiduelles valorisées (tonnes/an)	Volume d' eau <sup>2</sup> traitée (m <sup>3</sup> /an)	Réduction de la consommation d'eau (m <sup>3</sup> /an)	Volume d' eaux pluviales traitées (m <sup>3</sup> /an)	Superficie récupérée <sup>3</sup> (ha)	Volume de sol contaminé <sup>4</sup> géré (m <sup>3</sup> )	
Énergie <sup>5</sup>	Approuvés en 2023-2024	6	90	516	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	33	47 829	251 969	0	0	305 869	102	0	0
Aménagement des terres (sites contaminés)	Approuvés en 2023-2024	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	1	0	0	0	0	0	0	2	6 330
Transports	Approuvés en 2023-2024	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	3	5 572	4 209	0	0	0	0	0	0
Matières résiduelles	Approuvés en 2023-2024	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	3	131 636	140 841	108 400	0	0	0	0	0

<sup>1</sup> Les émissions de PCA comprennent les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), les oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>), les composés organiques volatils (COV) et les particules fines (PM<sub>10</sub>).

<sup>2</sup> Comprend l'eau potable et les eaux usées traitées.

<sup>3</sup> Comprend la superficie récupérée en vue d'un usage productif.

<sup>4</sup> Comprend le sol et les eaux souterraines contaminés.

<sup>5</sup> Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie sont calculées selon l'intensité provinciale ou territoriale moyenne des émissions pour l'électricité. Le FMV soutient des projets de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui ne se traduit pas toujours par des modifications considérables dans les émissions de GES. Les différentes sources d'électricité provinciales ou territoriales en sont la raison, car certaines produisent plus d'émissions de carbone que d'autres.

Eau	Approuvés en 2023-2024	1	0	0	0	2 220	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	9	186	511	0	21 565 081	2 910	0	0	0
Total	Approuvés en 2023-2024	7	90	516	0	2 220	0	0	0	0
	Depuis l'établissement du FMV	49	185 223	397 530	108 400	21 565 081	308 779	102	2	6 330

**Tableau F2 : Avantages environnementaux prévus par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations du programme initial du FMV qui ont fait l'objet d'un rapport en 2023-2024**

		Secteur						Total
		Énergie	Aménagement des terres (sites contaminés)	Transports	Matières résiduelles	Eau		
<b>Nbre de projets</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	
<b>Indicateurs</b>	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /an)	Prévu	272	0	0	56 336	408	<b>57 016</b>
		Réel	241	0	0	21 765	19	<b>22 025</b>
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	219	0	0	8	3 978	<b>4 205</b>
		Réel	93	0	0	18	16	<b>128</b>
	Mat. résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	0	0	0	63 052	2 646	<b>65 698</b>
		Réel	0	0	0	25 350	0	<b>25 350</b>
	Volume d'eau traitée (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	0	2 446 436	<b>2 446 436</b>
		Réel	0	0	0	0	1 792 067	<b>1 792 067</b>
	Réduction de la consommation d'eau (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	11 591	0	0	195	0	<b>11 786</b>
		Réel	29 379	0	0	113	0	<b>29 492</b>
	Volume d'eaux pluviales traitées (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	278	0	<b>278</b>
		Réel	0	0	0	278	0	<b>278</b>
	Superficie récupérée (ha)	Prévu	0	0	0	0	0	<b>0</b>
		Réel	0	0	0	0	0	<b>0</b>
	Volume de sol contaminé géré (m <sup>3</sup> )	Prévu	0	0	0	0	0	<b>0</b>
		Réel	0	0	0	0	0	<b>0</b>

Certains projets n'atteignent pas les performances attendues après un an d'activité. Le tableau F5 fournit une explication détaillée des résultats des projets.

**Tableau F3 : Avantages environnementaux prévus par rapport aux avantages environnementaux réels des projets d'immobilisations qui ont fait l'objet d'un rapport depuis l'établissement du FMV**

		Secteur					Total	
		Énergie	Aménagement des terres (sites contaminés)	Transports	Matières résiduelles	Eau		
Nbre de projets		89	9	8	21	49	176	
Indicateurs	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /an)	Prévu	294 764	0	29 179	494 162	8 261	826 366
		Réel	210 807	0	28 835	200 173	13 000	452 815
	Émissions de PCA évitées (kg/an)	Prévu	579 370	0	145 060	17 267	24 504	766 201
		Réel	401 118	0	155 191	13 907	9 430	579 647
	Mat. résiduelles valorisées (tonnes/an)	Prévu	178	0	0	372 707	2 646	375 531
		Réel	1 722	0	0	247 845	0	249 567
	Volume d'eau traitée (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	0	319 912 663	319 912 663
		Réel	0	0	0	0	282 270 974	282 270 974
	Réduction de la consommation d'eau (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	233 881	0	0	195	496 051	730 127
		Réel	394 188	0	0	113	288 327	682 628
	Volume d'eaux pluviales traitées (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	278	1 552	1 830
		Réel	0	0	0	278	1 552	1 830
	Superficie récupérée (ha)	Prévu	0	94	0	0	0	94
		Réel	0	94	0	0	0	94
	Volume de sol contaminé géré (m <sup>3</sup> )	Prévu	0	193 272	0	0	0	193 272
		Réel	0	191 768	0	0	0	191 768
Déchets solides traités (m <sup>3</sup> /an)	Prévu	0	0	0	0	7 008	7 008	
	Réel	0	0	0	0	34 675	34 675	

176 projets d'immobilisations ont fait l'objet d'un rapport de performance environnementale qui a été communiqué au FMV.

Depuis la création du FMV, 17 projets d'immobilisations (huit dans le secteur de l'eau, six dans le secteur de l'énergie, deux dans le secteur des sites contaminés et un dans le secteur des transports) ont été réalisés sans qu'aucun résultat environnemental ne soit rapporté. Voici les raisons qui expliquent cette situation :

- En raison des exigences en matière de rapports en vigueur à l'époque, huit projets n'ont pas fourni suffisamment d'information pour rendre compte des avantages environnementaux réels.
- Un projet, approuvé en 2002, a fait état d'un impact environnemental qui ne correspond à aucun de nos indicateurs environnementaux existants (l'objectif du projet était uniquement d'améliorer la qualité des boues).
- Trois projets ont été annulés après un décaissement partiel. Même si les municipalités ont terminé la réalisation des projets, les rapports sur les résultats environnementaux (RRE) n'ont pas été soumis au FMV.
- Un projet a été achevé (le prêt consenti a été entièrement décaissé) sans que le FMV reçoive de RRE. Le conseil du FMV a décidé de fermer le projet en mai 2014. La subvention n'a pas été décaissée.
- Un demandeur a obtenu du financement séparé dans trois secteurs, soit les sites contaminés, les transports et l'énergie. Le financement pour deux des trois secteurs a été entièrement décaissé, mais les résultats sont attendus à l'achèvement des trois.
- Des fonds ont été déboursés pour deux projets, mais une prolongation a été accordée aux demandeurs à l'égard de la soumission des rapports de projet pour permettre des résultats plus précis sur les impacts des projets.

## Programmes FEC, LAD et RBL du FMV

**Tableau F4 : Avantages environnementaux prévus des projets d'immobilisations approuvés dans le cadre des volets Financement de l'efficacité communautaire (FEC), Logement abordable durable (LAD) et Rénovation de bâtiments de loisirs (RBL) qui n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport sur les résultats**

Programme	Indicateurs			
		Nbre de projets	Émissions de GES évitées (tonnes éq. CO <sub>2</sub> /an) <sup>6</sup>	Nombre de logements/domiciles rénovés
FEC <sup>7</sup>	Approuvés en 2023-2024	8	3 919	1 944 domiciles participants
	Depuis l'établissement du FMV	32	21 579	8 738 domiciles participants
LAD	Approuvés en 2023-2024	7	385	396 logements
	Depuis l'établissement du FMV	27	3 154	2 210 logements
RBL	Approuvés en 2023-2024	4	2 705	30 bâtiments
	Depuis l'établissement du FMV	11	6 313	43 bâtiments
Total	Approuvés en 2023-2024	19	7 009	2 370
	Depuis l'établissement du FMV	70	31 046	10 991

<sup>6</sup> Les émissions de GES des projets du secteur de l'énergie sont calculées selon l'intensité provinciale ou territoriale moyenne des émissions pour l'électricité. Le FMV soutient des projets de conservation et d'amélioration de l'efficacité énergétique, ce qui ne se traduit pas toujours par des modifications considérables dans les émissions de GES. Les différentes sources d'électricité provinciales ou territoriales en sont la raison, car certaines produisent plus d'émissions de carbone que d'autres.

<sup>7</sup> Les émissions de GES des projets du programme FEC sont calculées selon le nombre total prévu de rénovations de logements/domiciles achevées au terme de la période de mise en œuvre de 4 ans du programme.

À l'heure actuelle, aucun projet d'immobilisations financé par l'entremise d'un des programmes de financement ci-dessus n'a été achevé.

## Rapports sur les émissions de GES

La démarche adoptée par le FMV pour rendre compte des émissions de GES évitées grâce aux initiatives financées par le Fonds comporte deux volets. Le premier est constitué des avantages cumulatifs annuels (uniques) de réduction des émissions de GES présentés au tableau F3. Le second est fondé sur les normes internationales reconnues en matière de déclaration des émissions de GES, en assumant que le FMV finance des projets dont les résultats sont meilleurs que le maintien du statu quo (BAU) même après la première année d'activité. En se basant sur cette hypothèse, le FMV déterminera les émissions cumulatives de GES évitées à l'aide de ces résultats supérieurs aux résultats prévisibles si rien n'avait été fait, pendant une période consécutive de sept ans, soit une période égale à la période d'attribution de crédits du Mécanisme du développement propre des Nations Unies. Chaque année, toute modification dans le bilan carbone de l'électricité du réseau consommée sera incorporée dans les réductions de l'année en question. Cette méthode produit un portrait plus juste des impacts positifs globaux sur les GES des projets financés par le FMV. Comme le montre la figure F1, selon cette démarche, les réductions globales d'émissions de GES accumulées par tous les projets du FMV qui ont fait l'objet de rapports jusqu'ici sont de **2,9 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>**.

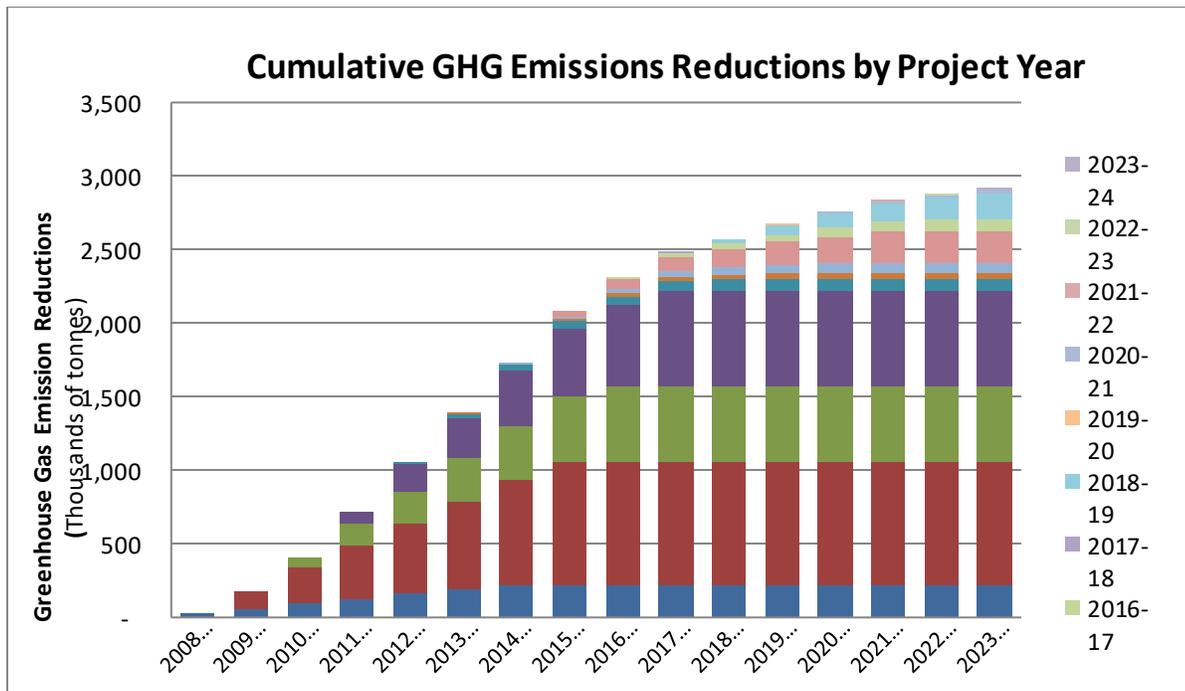


Figure F1 : Réductions cumulatives d'émissions de GES par année de déclarations de projets

## Projets d'immobilisations complétés au cours du présent exercice

**Tableau F5 : Détails sur les projets d'immobilisations qui ont fait état de résultats environnementaux en 2023-24**

Description du projet	Résultats prévus	Résultats réels	Commentaires
<p>1) FMV13027 Ville de Sherbrooke, Qc</p> <p><b>Construction d'un centre de triage de déchets voués à l'enfouissement pour la région du Haut-Saint-François et de Sherbrooke</b></p> <p>Année d'approbation : 2014-2015 Secteur : Matières résiduelles</p>	Détournement de 50 819 tonnes de déchets par an destinés à l'enfouissement	Détournement de 19 125 tonnes de déchets par an destinés à l'enfouissement	<p>La Régie intermunicipale Valoris a construit un centre de tri des déchets voués à l'enfouissement provenant des municipalités de la MRC du Haut-Saint-François et de Sherbrooke. Ce centre traite diverses matières valorisables telles que le papier, les plastiques, le carton et les matières organiques d'origine résidentielle, industrielle, commerciale, institutionnelle ainsi que les déchets de construction.</p> <p>Malgré un taux de récupération plus élevé que prévu pour les déchets de construction, de rénovation et de démolition (CRD), le taux de récupération des déchets d'origine résidentielle/industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI), qui constituent la majorité des matériaux reçus, a été plus faible que prévu. La proportion de matériaux recyclables dans les déchets entrants et la quantité totale de déchets reçus ont été initialement surestimées.</p>
	Réduction des émissions de GES de 30 085 tonnes/an	Réduction des émissions de GES de 11 322 tonnes/an	
<p>2) FMV13122 Ville de Montréal - Arrondissement d'Achats-Cartierville, Qc</p> <p><b>Aménagement d'un site riverain et d'un pavillon d'accueil du Parcours Gouin à énergie nette-zéro à Montréal</b></p> <p>Année d'approbation : 2015-2016 Secteur : Énergie</p>	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 215 GJ/an, et production de 101 GJ/an d'énergie renouvelable	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 195 GJ/an, et production de 101 GJ/an d'énergie renouvelable	<p>L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, à Montréal, a construit un pavillon d'accueil à consommation énergétique nette-zéro situé sur le Parcours Gouin et aménagé un parc en bordure de la rivière des Prairies. Le bâtiment comprend plusieurs mesures environnementales et écoénergétiques, notamment une thermopompe géothermie, des éoliennes, des panneaux solaires, des appareils à faible consommation d'eau et la récupération d'eau de pluie.</p> <p>Ce projet maintenant achevé s'est traduit par une réduction de la consommation d'électricité de 57 % par rapport à la consommation d'un bâtiment de référence.</p>
	Réduction de la consommation d'eau de 495 m <sup>3</sup> /an	Réduction de la consommation d'eau de 1 571 m <sup>3</sup> /an	

<p>3) FMV15225 Ville de Hamilton, Ont.</p> <p><b>Transformation de la tour Ken Soble</b></p> <p>Année d'approbation : 2017-2018</p> <p>Secteur : Énergie</p>	<p>Réduction de la consommation d'énergie de 5 785 GJ/an</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la consommation de gaz naturel de 5 331 GJ/an</li> <li>- Réduction de la consommation d'électricité de 454 GJ/an</li> </ul>	<p>Réduction de la consommation d'énergie de 4 668 GJ/an</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de la consommation de gaz naturel de 4 779 GJ/an</li> <li>- Augmentation de la consommation d'électricité de 110 GJ/an</li> </ul>	<p>La CityHousing Hamilton Corporation (CHHC) a achevé le réaménagement d'un immeuble d'appartements vieux de 50 ans selon la norme « Maison passive ». Cette norme concerne les bâtiments à très faible consommation d'énergie qui éliminent la dépendance aux combustibles fossiles pour le chauffage et le refroidissement grâce à des enveloppes à haute performance et à des techniques de conception relativement simples. Le résultat final est un bâtiment de 146 logements abordables qui s'adresse aux jeunes familles et aux personnes âgées.</p> <p>Le projet a obtenu de meilleurs résultats que prévu à l'égard de l'étanchéité à l'air et s'est traduit par une réduction de la consommation totale d'énergie de près de 60 %. La consommation d'électricité n'a pas été réduite comme prévu, principalement en raison d'un retard dans la mise en service (commissioning) et de charges de branchement élevées pendant les mois de conditions climatiques extrêmes. Une fois la mise en service terminée, la consommation d'électricité devrait être inférieure à la référence. La consommation d'eau dans le bâtiment a également été réduite de 75 % grâce aux rénovations.</p>
	<p>Réduction des émissions de GES de 272 tonnes/an</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 241 tonnes/an</p>	
	<p>Réduction de la consommation d'eau de 11 096 m<sup>3</sup>/an</p>	<p>Réduction de la consommation d'eau de 27 808 m<sup>3</sup>/an</p>	
<p>4) FMV15982 Canton de Wellington North, Ont.</p> <p><b>Modernisation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) d'Arthur</b></p> <p>Année d'approbation : 2018-2019</p> <p>Secteur : Eau</p>	<p>678 900 m<sup>3</sup>/an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau</p>	<p>450 959 m<sup>3</sup>/an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau</p>	<p>Le Canton de Wellington North a modernisé sa station d'épuration des eaux usées (STEP) d'Arthur, vieille de 40 ans, afin de répondre aux besoins en matière de croissance démographique prévue dans la région et d'améliorer la qualité des effluents déversés dans la rivière Conestogo.</p> <p>Le projet a été achevé comme prévu et permet aujourd'hui à la municipalité de respecter des restrictions plus strictes en matière d'effluents. La capacité nominale de l'installation a augmenté de 27 % pour atteindre 1 860 m<sup>3</sup>/jour et le débit d'eaux usées en 2021 a été de 450 959 m<sup>3</sup>/an.</p>
	<p>DBOC 5,00 mg/L MES 5,00 mg/L Phosphore 0,25 mg/L Azote 0,50 mg/L</p>	<p>DBOC 3,70 mg/L MES 6,20 mg/L Phosphore 0,18 mg/L Ammoniaque (hiver) 0,70 mg/L Ammoniaque (été) 0,70 mg/L</p>	
	<p>Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 792 GJ/an</p>	<p>Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 370 GJ/an</p>	
	<p>Réduction des émissions de GES de 21 tonnes/an</p>	<p>Réduction des émissions de GES de 3 tonnes/an</p>	
<p>5) FMV16598 Municipalité de Brockton, Ont.</p> <p><b>Protection du milieu aquatique par la Municipalité de Brockton au moyen de la réduction du chlore résiduel</b></p> <p>Année d'approbation : 2019-2020</p>	<p>1 366 036 m<sup>3</sup>/an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau</p>	<p>1 208 850 m<sup>3</sup>/an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau</p>	<p>En raison de l'effet néfaste du chlore résiduel sur la vie aquatique dans les eaux réceptrices, la municipalité de Brockton a mis à niveau son installation de traitement des eaux usées en remplaçant le système de chloration existant par un système de désinfection aux ultraviolets (UV) sans produits chimiques.</p> <p>Le projet a été mené à bien comme prévu et a satisfait à l'obligation légale de déchlorer les effluents. En 2022, 1 208 850 m<sup>3</sup> d'eau ont été traités. L'installation n'ayant maintenant plus</p>
	<p>DBOC 2,00 mg/L MES 2,00 mg/L Chlore 0,00 mg/L</p>	<p>DBOC 2,00 mg/L MES 4,00 mg/L Chlore 0,00 mg/L</p>	
	<p>Réduction de la consommation d'énergie (diésel) de 26 GJ/an</p>	<p>Réduction de la consommation d'énergie (diésel) de 26 GJ/an</p>	

Secteur : Eau	Réduction des émissions de GES de 2 tonnes/an	Réduction des émissions de GES de 2 tonnes/an	besoin d'être approvisionnée en chlore, elle économise également des frais de carburant et des émissions.
6) FMV16609 Ville d'Oxbow, Sask.  <b>Réacteur de culture fixe immergé (RCFI) pour favoriser le développement futur de la Ville d'Oxbow</b>  Année d'approbation : 2019-2020 Secteur : Eau	401 500 m <sup>3</sup> /an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau	132 258 m <sup>3</sup> /an d'eaux usées traitées selon les normes provinciales de qualité de l'eau	L'ancien système de traitement des eaux usées de la Ville d'Oxbow était insuffisant et enclin à court-circuiter. De plus, les effluents du système n'étaient conformes à aucun critère réglementaire. Afin de résoudre ce problème, la municipalité a installé un réacteur de culture fixe immergé (RCFI) composé d'un lit de pierres propres entièrement aéré afin de fournir une capacité de traitement supplémentaire.  Le projet a obtenu le succès attendu et les effluents répondent désormais à tous les critères réglementaires relatifs aux effluents. Les débits d'eaux usées provenant de la municipalité sont inférieurs aux estimations initiales, ce qui signifie que le système dispose d'encore plus de capacité pour satisfaire à la croissance future.
	DBOC 25,00 mg/L MES 25,00 mg/L Chlore 0,02 mg/L	DBOC 10,00 mg/L MES 6,90 mg/L Chlore 0,00 mg/L	
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 1,952 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 1,725 GJ/an	
	Réduction des émissions de GES de 385 tonnes/an	Réduction des émissions de GES de 14 tonnes/an	
7) FMV16742 MRC de La Rivière-du-Nord, Qc  <b>La MRC de la Rivière-du-Nord met le réemploi à l'avant-plan dans les éco-centres de nouvelle génération</b>  Année d'approbation : 2019-2020 Secteur : Matières résiduelles	Détournement de 12 233 tonnes de déchets par an destinés à l'enfouissement	Détournement de 6 225 tonnes de déchets par an destinés à l'enfouissement	La MRC de La Rivière-du-Nord a construit de nouvelles infrastructures de gestion des matières résiduelles, dont un nouvel éco-centre écoénergétique et un magasin de réemploi à Saint-Jérôme, pour traiter les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) et les déchets industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).  La qualité des installations favorise l'optimisation des opérations et la récupération de plus grandes quantités et d'une plus grande diversité de matériaux. Les quantités de certaines matières, comme les matières organiques, ont été initialement surestimées, mais les quantités globales ont considérablement augmenté depuis le début de la mise en œuvre du projet. L'utilisation d'un chariot élévateur électrique et l'installation de toilettes plus respectueuses de l'environnement ont également contribué à limiter la consommation d'énergie et d'eau, tandis que les mesures de gestion des eaux de pluie et de drainage du site garantissent un bon écoulement des eaux.
	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 420 GJ/an	Réduction de la consommation d'énergie (électricité) de 976 GJ/an	
	Réduction des émissions de GES de 26,251 tonnes/an	Réduction des émissions de GES de 10,443 tonnes/an	
	Réduction de la consommation d'eau de 195 m <sup>3</sup> /an	Réduction de la consommation d'eau de 113 m <sup>3</sup> /an	
	Eaux pluviales 278 m <sup>3</sup> /an	Eaux pluviales 278 m <sup>3</sup> /an	

#### Liste des termes abrégés

- PCA : Principaux contaminants atmosphériques
- GES : Gaz à effet de serre
- GJ : Gigajoules

# Annexe G

## Ressources et activités d'apprentissage

### 1. Résumé des données sur les résultats<sup>1</sup>

Sur le plan des résultats immédiats, nous mesurons trois critères d'évaluation : Sensibilisation<sup>2</sup>, capacité technique<sup>3</sup> et pertinence<sup>4</sup>. Pour mesurer les indicateurs liés à ces critères, les participants ont été invités à répondre à une enquête d'évaluation après chaque activité d'apprentissage.

**Tableau 1 : Indicateurs de résultats par critère d'évaluation**

Critères d'évaluation	Indicateurs	2023-2024 (%)
<b>Sensibilisation<sup>2</sup></b>	Participants d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils sont davantage sensibilisés.	87 %
<b>Capacité technique<sup>3</sup></b>	Participants d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils ont amélioré leurs compétences et/ou leurs connaissances.	83 %
	Participants d'accord ou tout à fait d'accord pour dire qu'ils se sentent mieux préparés.	84 %
<b>Pertinence<sup>4</sup></b>	Participants qui ont indiqué que les programmes avaient atteint les objectifs fixés.	88 %
	Participants satisfaits ou très satisfaits du programme.	89 %

<sup>1</sup> Changements ou résultats immédiats, intermédiaires et à long terme attendus à l'échelle individuelle (personnel) et organisationnelle (municipalités).

<sup>2</sup> La sensibilisation fait référence à la mobilisation, à la motivation et à la volonté du personnel municipal de participer aux activités d'apprentissage et d'appliquer les compétences, les connaissances et les ressources acquises.

<sup>3</sup> La capacité technique mesure les connaissances et les compétences acquises par les participants et leur degré de préparation.

<sup>4</sup> La pertinence indique la mesure dans laquelle les activités d'apprentissage et les ressources créées répondent aux besoins, aux attentes et à la satisfaction des participants.

## 2. Résumé des données sur les résultats<sup>5</sup>

**Tableau 2 : Participants aux activités d'apprentissage**

Type d'activité		Langues			Participants	Langues		
		EN	FR	EN et FR		EN	FR	EN et FR
Présentation <sup>6</sup>	17	14	3	–	438	431	7	–
Webinaire <sup>7</sup>	22	7	2	13	1 675	342	66	1 267
Cours d'apprentissage en ligne <sup>8</sup>	14	–	–	14	397	–	–	397
Activités d'apprentissage entre pairs <sup>9</sup>	47	39	2	6	820	643	17	160
Atelier/Formation <sup>10</sup>	33	23	1	9	912	688	5	219
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>83</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>4 242</b>	<b>2 104</b>	<b>95</b>	<b>2 043</b>

**Tableau 3 : Vues des ressources créées**

Type de produit	Nombre de produits promus	Portée des ressources en anglais (téléchargements, vues)	Portée des ressources en français (téléchargements, vues)	Portée totale
Étude de cas	21	Vues : 7 063 Utilisateurs : 5 218	Vues : 1 409 Utilisateurs : 1 013	Nombre total de vues : 8 472 Nombre total d'utilisateurs : 6 231
Enregistrements de webinaires	11	Vues : 2 540 Utilisateurs : 2 146	Vues : 508 Utilisateurs : 323	Nombre total de vues : 3 048 Nombre total d'utilisateurs : 2 469
Guides et fiches d'information	13	Téléchargements : 2 334 Utilisateurs : 1 600	Téléchargements : 618 Utilisateurs : 409	Téléchargements : 2 952 Nombre total d'utilisateurs : 2 009
Vidéos	2	Vues : 2 709 Utilisateurs : 2 302	Vues : 469 Utilisateurs : 308	Vues : 3 178

<sup>5</sup> Résultats : Produit immédiat découlant des activités mises en œuvre.

<sup>6</sup> Les présentations comprennent des événements d'apprentissage liés à l'objectif « Informer et inspirer » (p. ex. présentations sur le projet et les activités du FMV lors d'événements).

<sup>7</sup> Comprend tout ce qui concerne les webinaires du FMV (p. ex. webinaires dirigés par le FMV et webinaires dirigés par les partenaires concernant les programmes et les initiatives du FMV).

<sup>8</sup> Fait référence à tout ce qui a trait aux cours en ligne sur la plateforme du FMV et au système de gestion de l'apprentissage (p. ex. cours en ligne asynchrones, etc.).

<sup>9</sup> L'apprentissage entre pairs concerne tout ce qui consiste à favoriser la mobilisation et les connexions (p. ex. activités structurées d'apprentissage entre pairs, réseaux non structurés au sein d'un groupe donné).

<sup>10</sup> Fait référence à tout ce qui concerne l'acquisition de connaissances et de compétences (p. ex. ateliers approfondis, etc.).

		Vues de la vidéo : 928	Vues de la vidéo : 178	Nombre total d'utilisateurs : 2 610 Nombre total de vues de vidéos : 1 106
<b>Trousse à outils, autres</b>	3	Vues : 1 070 Utilisateurs : 627	Vues : 156 Utilisateurs : 80	Nombre total de vues : 1 226 Nombre total d'utilisateurs : 707
<b>Bibliothèque de ressources</b>	3	Vues : 3 257 Utilisateurs : 2 291	Vues : 606 Utilisateurs : 432	Vues : 3 863 Nombre total d'utilisateurs : 2 723

**Tableau 4 : Produits d'apprentissage – Liste complète des produits d'apprentissage lancés**

	Produits créés	Link
1.	Enregistrement de webinaire : Gestion durable des eaux municipales	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-gestion-durable-des-eaux-municipales">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-gestion-durable-des-eaux-municipales</a>
2.	Enregistrement de webinaire : Être le visage du plan d'action climatique de votre collectivité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-etre-le-visage-du-plan-daction-climatique-de-votre-collectivite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-etre-le-visage-du-plan-daction-climatique-de-votre-collectivite</a>
3.	Enregistrement de webinaire : Circularité carboneutre : approvisionnement	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-circularite-carboneutre-approvisionnement">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-circularite-carboneutre-approvisionnement</a>
4.	Vidéo : Rénover des bâtiments de loisirs en maximisant l'impact sur les GES	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/video-renover-des-batiments-de-loisirs-en-maximisant-limpact-sur-les-ges">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/video-renover-des-batiments-de-loisirs-en-maximisant-limpact-sur-les-ges</a>
5.	Vidéo : La région de Durham, en Ontario, lance un nouveau modèle de financement	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/video-la-region-de-durham-en-ontario-lance-un-nouveau-modele-de-financement">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/video-la-region-de-durham-en-ontario-lance-un-nouveau-modele-de-financement</a>
6.	Ressources : Renforcer les initiatives d'économie circulaire de votre municipalité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-renforcer-les-initiatives-deconomie-circulaire-de-votre-municipalite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-renforcer-les-initiatives-deconomie-circulaire-de-votre-municipalite</a>
7.	Ressources : Guide séquentiel pour la création de logements abordables	<a href="https://www.housingredefined.ca/guide">https://www.housingredefined.ca/guide</a>
8.	Guide d'une page : Renforcer les initiatives d'économie circulaire de votre municipalité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-renforcer-les-initiatives-deconomie-circulaire-de-votre-municipalite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-renforcer-les-initiatives-deconomie-circulaire-de-votre-municipalite</a>

9.	Parcours d'apprentissage : réaménager les sites contaminés dans votre collectivité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/parcours-dapprentissage-reamenager-les-sites-contamines-dans-votre-collectivite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/parcours-dapprentissage-reamenager-les-sites-contamines-dans-votre-collectivite</a>
10.	Étude de cas : Construire des logements plus performants à l'intention des Autochtones	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-construire-des-logements-plus-performants-lintention-des-autochtones">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-construire-des-logements-plus-performants-lintention-des-autochtones</a>
11.	Enregistrement de webinaire : La planification en vue de l'atteinte de la carboneutralité :	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-la-planification-en-vue-de-latteinte-de-la-carboneutralite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-la-planification-en-vue-de-latteinte-de-la-carboneutralite</a>
12.	Enregistrement de webinaire : L'efficacité énergétique pour atteindre la carboneutralité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/lefficacite-energetique-pour-atteindre-la-carboneutralite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/lefficacite-energetique-pour-atteindre-la-carboneutralite</a>
13.	Enregistrement de webinaire : Améliorez le confort et les économies d'énergie grâce aux enveloppes des bâtiments municipaux	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-ameliorez-le-confort-et-les-economies-denergie-grace-aux-enveloppes-des-batiments-municipaux">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-ameliorez-le-confort-et-les-economies-denergie-grace-aux-enveloppes-des-batiments-municipaux</a>
14.	Enregistrement de webinaire : Comment lancer un projet, conseils pour les petites collectivités francophones	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-projet-conseils-petites-collectivites-francophones">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-projet-conseils-petites-collectivites-francophones</a>
15.	Enregistrement de webinaire : Entreprendre la réduction des émissions de GES des bâtiments communautaires	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-reduction-emissions-ges-batiments-communautaires">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-reduction-emissions-ges-batiments-communautaires</a>
16.	Fiche d'information : Soutien au nouveau personnel chargé de l'énergie et du climat	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-initiative-renovation-de-batiments-de-loisirs">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-initiative-renovation-de-batiments-de-loisirs</a>
17.	Fiche d'information : Planification de la réduction des émissions des bâtiments communautaires	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-initiative-renovation-de-batiments-de-loisirs">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-initiative-renovation-de-batiments-de-loisirs</a>
18.	Fiche d'information : Atteindre la carboneutralité dans les centres communautaires équipés de piscines intérieures	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-initiative-renovation-de-batiments-de-loisirs">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-initiative-renovation-de-batiments-de-loisirs</a>
19.	Bibliothèque de ressources : Logement abordable durable	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-logement-abordable-durable">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/ressources-logement-abordable-durable</a>
20.	Étude de cas : Rendre les maisons de l'Alberta plus écoénergétiques	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/maisons-alberta-plus-ecoenergetiques">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/maisons-alberta-plus-ecoenergetiques</a>

21.	Trousse : Transformez votre approche de l'efficacité énergétique avec la trousse du fournisseur de logement	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-transformez-votre-approche-de-lefficacite-energetique-avec">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-de-webinaire-transformez-votre-approche-de-lefficacite-energetique-avec</a>
22.	Enregistrement du webinaire : Intégrer la Réconciliation et l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme dans les initiatives du FMV	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-integrer-lequite-linclusion-la-reconciliation-et-la-lutte">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-integrer-lequite-linclusion-la-reconciliation-et-la-lutte</a>
23.	Fiche d'information : Mesure et vérification de l'efficacité énergétique des bâtiments communautaires	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-linitiative-renovation-de-batiments-de-loisirs">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-linitiative-renovation-de-batiments-de-loisirs</a>
24.	Fiche d'information : Réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone des bâtiments municipaux grâce à un plan de gestion des actifs	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-linitiative-renovation-de-batiments-de-loisirs">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/fiches-dinformation-sur-linitiative-renovation-de-batiments-de-loisirs</a>
25.	Ressources : Stratégies pour l'approvisionnement circulaire	<a href="https://canadiancircularcities.ca/">NZWC Circular Procurement Report French (canadiancircularcities.ca)</a>
26.	Trousse d'outils pour les décideurs – Feuille de route pour le financement de logements abordables durables	<a href="https://fcm.ca/fr/">Feuille de route pour le financement de logements abordables durables (https://fcm.ca/fr)</a>
27.	Étude de cas : Comment un fournisseur de logements abordables a élaboré une stratégie de carboneutralité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/comment-un-fournisseur-de-logements-abordables-elabore-une-strategie-de-carboneutralite">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/comment-un-fournisseur-de-logements-abordables-elabore-une-strategie-de-carboneutralite</a>
28.	Étude de cas : Remplacement des chaudières à mazout par des thermopompes électriques dans les zones rurales de la Colombie-Britannique	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/remplacement-des-chaudieres-mazout-par-des-thermopompes-electriques-dans-les-zones-rurales-cb">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/remplacement-des-chaudieres-mazout-par-des-thermopompes-electriques-dans-les-zones-rurales-cb</a>
29.	Étude de cas : Une nouvelle approche des systèmes d'énergie géothermique au Canada	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-une-nouvelle-approche-des-systemes-denergie-geothermique-au-canada">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-une-nouvelle-approche-des-systemes-denergie-geothermique-au-canada</a>
30.	Étude de cas : Gérer le ruissellement des eaux pluviales en adoptant deux solutions naturelles	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-gerer-le-ruissellement-des-eaux-pluviales-en-adoptant-deux-solutions">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-gerer-le-ruissellement-des-eaux-pluviales-en-adoptant-deux-solutions</a>

31.	Étude de cas : Une municipalité de la C.-B. transforme une friche industrielle en site de production d'énergie renouvelable	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/une-municipalite-c-b-transforme-une-friche-industrielle-en-site-de-production-denergie-renouvelable">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/une-municipalite-c-b-transforme-une-friche-industrielle-en-site-de-production-denergie-renouvelable</a>
32.	Étude de cas : Maximiser la diversion pour minimiser les enfouissements	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/maximiser-la-diversion-pour-minimiser-les-enfouissements">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/maximiser-la-diversion-pour-minimiser-les-enfouissements</a>
33.	Étude de cas : Moderniser les véhicules municipaux pour réduire à la fois les émissions et les coûts	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-moderniser-les-vehicules-municipaux-pour-reduire-la-fois-les-emissions">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/etude-de-cas-moderniser-les-vehicules-municipaux-pour-reduire-la-fois-les-emissions</a>
34.	Trousse d'outils pour les décideurs – Calculateur de flux de trésorerie de projet et outil d'analyse comparative de la consommation d'énergie	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/calculateur-flux-tresorerie-projet">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/calculateur-flux-tresorerie-projet</a>
35.	Trousse d'outils pour les décideurs – Liste de bailleurs de fonds pour des logements abordables durables	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/liste-de-bailleurs-de-fonds-pour-des-logements-abordables-durables">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/liste-de-bailleurs-de-fonds-pour-des-logements-abordables-durables</a>
36.	Trousse d'outils pour les décideurs – Pine Tree Park Estates, un modèle dans le secteur du logement abordable durable	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/logement-abordable-durable/pine-tree-park-estates-un-modele-dans-le-secteur-du-logement-abordable-durable">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/logement-abordable-durable/pine-tree-park-estates-un-modele-dans-le-secteur-du-logement-abordable-durable</a>
37.	Étude de cas : Une trajectoire innovante vers des maisons à consommation nette zéro	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/trajectoire-innovante-maisons-consommation-nette-zero-ottawa">https://fondsmunicipalvert.ca/etudes-de-cas/trajectoire-innovante-maisons-consommation-nette-zero-ottawa</a>
38.	Cours d'apprentissage en ligne : Donner l'exemple dans les bâtiments municipaux	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments">https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments</a>
39.	Cours d'apprentissage en ligne : Renforcer les solutions de production d'énergie communautaire	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments">https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments</a>
40.	Cours d'apprentissage en ligne : Options d'incitatifs et de financement pour les rénovations écoénergétiques des bâtiments	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments">https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments</a>

41.	Cours d'apprentissage en ligne : Favoriser des bâtiments à haut rendement dans votre communauté	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments">https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/des-cours-dapprentissage-en-ligne-reduire-la-consommation-denergie-dans-vos-batiments</a>
42.	Cours d'apprentissage en ligne : Planification d'un programme de financement de l'efficacité communautaire	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/cours-dapprentissage-en-ligne-planification-dun-programme-de-financement-de-lefficacite">https://fondsmunicipalvert.ca/evenements/cours-dapprentissage-en-ligne-planification-dun-programme-de-financement-de-lefficacite</a>

**Tableau 5 : Webinaires**

Date	Titre	Lien d'enregistrement
27 avril 2023	Être le visage du plan d'action climatique de votre collectivité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-etre-le-visage-du-plan-daction-climatique-de-votre-collectivite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-etre-le-visage-du-plan-daction-climatique-de-votre-collectivite</a>
25 mai 2023	Circularité carboneutre : approvisionnement	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-circularite-carboneutre-approvisionnement">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-circularite-carboneutre-approvisionnement</a>
29 juin 2023	La planification en vue de l'atteinte de la carboneutralité :	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-la-planification-en-vue-de-latteinte-de-la-carboneutralite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-la-planification-en-vue-de-latteinte-de-la-carboneutralite</a>
27 juillet 2023	Enregistrement de webinaire : L'efficacité énergétique pour atteindre la carboneutralité	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/lefficacite-energetique-pour-atteindre-la-carboneutralite">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/lefficacite-energetique-pour-atteindre-la-carboneutralite</a>
24 août 2023	Améliorez le confort et les économies d'énergie grâce aux enveloppes des bâtiments municipaux	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-amelioez-le-confort-et-les-economies-denergie-grace-aux-enveloppes-des-batiments-municipaux">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-amelioez-le-confort-et-les-economies-denergie-grace-aux-enveloppes-des-batiments-municipaux</a>
26 octobre 2023	Comment lancer un projet, conseils pour les petites collectivités francophones	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-projet-conseils-petites-collectivites-francophones">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-projet-conseils-petites-collectivites-francophones</a>
30 novembre 2023	Entreprendre la réduction des émissions de GES des bâtiments communautaires	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-reduction-emissions-ges-batiments-communautaires">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/webinaire-reduction-emissions-ges-batiments-communautaires</a>
25 janvier 2023	Enregistrement du webinaire : Intégrer la Réconciliation et l'équité, l'inclusion et la lutte contre le racisme dans les initiatives du FMV	<a href="https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-integrer-lequite-linclusion-la-reconciliation-et-la-lutte">https://fondsmunicipalvert.ca/ressources/enregistrement-du-webinaire-integrer-lequite-linclusion-la-reconciliation-et-la-lutte</a>
22 février 2024	Faites progresser la carboneutralité de votre collectivité	L'enregistrement ne sera pas disponible avant l'exercice financier 2024-2025
28 mars 2023	Mesures de lutte contre les changements climatiques stimulantes : Célébration de la réussite des programmes de financement de l'efficacité communautaire à travers le Canada	L'enregistrement ne sera pas disponible avant l'exercice financier 2024-2025



# Annexe H Tableaux sur les données et les retombées des projets

Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3) 2023-2024

## Mesure des retombées de la LC3

La théorie du changement et le cadre de mesure du rendement de la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3) orientent l'évaluation et la sélection des initiatives soutenues par les centres LC3 en fonction de deux objectifs globaux :

- le potentiel de réduction des émissions de carbone en fonction des principes d'échelle et des méthodes de mise à l'échelle qui peuvent favoriser l'adoption à grande échelle;
- la mesure dans laquelle l'initiative est conçue pour apporter des avantages à la collectivité, en tenant compte des principes d'équité afin de garantir une conception et une répartition équitables des coûts et des avantages de ces initiatives.

Bien que chaque centre puisse évaluer les projets comme il l'entend, le réseau a convenu de rendre compte des retombées sur une base annuelle au moyen d'un ensemble commun de mesures. Ces mesures servent de critères de sélection pour les décisions relatives aux subventions, aux programmes et aux investissements responsables et comprennent le potentiel de réduction des émissions de carbone ainsi que l'évolutivité, la création d'emplois, le potentiel d'avantages pour la collectivité et le potentiel d'équité. La présente annexe n'aborde que le potentiel de réduction des émissions de carbone de chaque projet. Les autres mesures et analyses feront partie du Rapport d'apprentissage de la LC3 qui sera lancé à l'automne 2024 et permettront de faire ressortir les tendances, les lacunes et les occasions à l'échelle du réseau afin d'améliorer les retombées collectives de la LC3.

La mesure de **réduction potentielle des GES** de la LC3 est la mesure fondamentale utilisée par les centres pour évaluer la dimension de réduction des émissions de carbone d'un projet. Sa forme actuelle a été adaptée du processus suivi par The Atmospheric Fund (TAF) et évalue les initiatives en fonction de leur effet potentiel sur les gaz à effet de serre une fois qu'elles seront pleinement mises en œuvre (en s'appuyant sur une période de 20 ans), par opposition à une initiative unique ou à un projet pilote. La méthodologie repose sur des hypothèses et des critères locaux, comme les facteurs d'émission locaux, et ne vise pas à démontrer les réductions d'émissions directes découlant d'un projet, mais plutôt à donner une idée de l'ampleur de la réduction des GES que le projet est susceptible d'entraîner, afin de donner la priorité aux initiatives qui ciblent les domaines présentant le plus grand potentiel de réduction des émissions. Tous les projets ne sont pas quantifiables par nature. Lorsque c'est le cas, ils sont sélectionnés en fonction de leur capacité stratégique ou habilitante à soutenir, à déclencher ou à accélérer l'activité dans le cadre d'un parcours prioritaire de réduction des GES. La communauté de pratique de réduction des émissions de GES de la LC3 continuera à peaufiner la mesure des réductions potentielles des GES afin de garantir une plus grande cohérence dans la quantification des projets et de simplifier l'approche à laquelle la LC3 fait appel pour évaluer les retombées potentielles des projets d'habilitation.

### **Programmes des centres en cours**

Les programmes menés par les centres sur la base d'un mandat sont essentiels pour permettre aux centres LC3 de cerner, de concevoir et de déployer des initiatives destinées à combler une lacune ou à répondre à un besoin dans l'écosystème local. Les programmes qui n'ont pas de date de fin définie (c'est-à-dire un domaine de programme en cours pour un centre donné) sont désormais comptabilisés en tant que **programmes en cours**. Pour les chiffres historiques depuis le début (tableau 2), les programmes en cours ne sont comptés qu'une seule fois sur la base de l'année où ils ont été approuvés et sont comptés en tant que nouvelle approbation (tableau 1) chaque année qu'ils existent. Cela permet de tenir compte du fait qu'un budget annuel et des activités de soutien sont approuvés chaque année pour ces programmes, tout en évitant de compter deux fois les chiffres historiques. Cela signifie que les programmes en cours qui ont été lancés en 2023-2024 sont inclus dans le tableau des projets approuvés (tableau 3), tandis que ceux qui en sont à leur deuxième ou troisième année sont inclus dans le tableau des programmes en cours (tableau 4).

### **NOTE AU LECTEUR**

Dans certaines circonstances particulières, des données peuvent manquer ou différer d'une année à l'autre. Voici quelques exemples de ces situations :

- Pour les investissements directs, les données de quantification peuvent être limitées aux projets qui ont déjà fait l'objet d'un contrat (par opposition à ceux qui ont simplement été approuvés).
- Les fonds engagés dans les investissements directs peuvent également varier d'une année à l'autre en raison du processus de diligence raisonnable lié aux investissements, qui peut indiquer les fonds engagés uniquement une fois que l'investissement a fait l'objet d'un contrat (par opposition à ceux qui ont simplement été approuvés).
- Les projets qui ont été approuvés auparavant, mais qui ont pris fin avant tout décaissement, sont supprimés des chiffres historiques.

Tableau 1 : Résumé des financements par centre, 2023-2024

Centre LC3	Exercice 2023-2024					
	Nombre de demandes <sup>1</sup>	Nombre d'approbations	Valeur totale du projet (VTP) <sup>2</sup>	Financement de la LC3 engagé	Ratio de financement de la LC3 <sup>2</sup>	Fonds de la LC3 décaissés
<b>ZEIC</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>829 268 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 %</b>	<b>0 \$</b>
Subventions	51	5	19 400 \$	0 \$	0 %	0 \$
ID	0	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
Programmes internes	–	5	809 868 \$	0 \$	0 %	0 \$
<b>FIC-Cal</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>12 496 825 \$</b>	<b>1 108 000 \$</b>	<b>8 %</b>	<b>1 019 655 \$</b>
Subventions	6	4	740 472 \$	180 500 \$	24 %	315 250 \$
ID	7	2	3 144 176 \$	825 000 \$	22 %	687 500 \$
Programmes internes	–	5	8 612 178 \$	102 500 \$	1 %	16 905 \$
<b>FIC-Edm</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>12 734 039 \$</b>	<b>1 228 635 \$</b>	<b>9 %</b>	<b>912 855 \$</b>
Subventions	8	6	1 096 335 \$	351 135 \$	32 %	190 368 \$
ID	7	2	3 144 176 \$	825 000 \$	22 %	687 500 \$
Programmes internes	–	4	8 493 529 \$	52 500 \$	0,6 %	34 986 \$
<b>TAF</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>7 115 237 \$</b>	<b>4 060 467 \$</b>	<b>23 %</b>	<b>1 961 656 \$</b>
Subventions	22	14	2 509 652 \$	1 060 994 \$	42 %	472 475 \$
ID	6	5	1 375 603 \$	2 992 753 \$	42 %	1 482 461 \$
Programmes internes	–	1	3 229 982 \$	6 720 \$	0,1 %	6 720 \$
<b>FACO</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>456 238 \$</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>33 %</b>	<b>283 736 \$</b>
Subventions	3	2	456 238 \$	150 000 \$	33 %	283 736 \$
ID	0	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
Programmes internes	–	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
<b>FCGM</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>8 661 944 \$</b>	<b>990 500 \$</b>	<b>11 %</b>	<b>885 750 \$</b>
Subventions	40	17	8 661 944 \$	740 500 \$	9 %	635 500 \$
ID	1	1	0 \$	250 000 \$	–	250 000 \$
Programmes internes	–	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
<b>HCi3</b>	<b>32</b>	<b>15</b>	<b>997 247 \$</b>	<b>107 657 \$</b>	<b>11 %</b>	<b>117 256 \$</b>
Subventions	32	15	997 247 \$	107 657 \$	11 %	117 256 \$

<sup>1</sup> Le nombre de demandes pour les programmes/initiatives internes n'est plus comptabilisé depuis la période de référence 2023-2024, car ces programmes sont dirigés et approuvés par un centre et ne font pas partie d'un processus de demande.

<sup>2</sup> La VTP et le ratio de financement de la LC3 ne prennent en compte que les investissements à l'échelle des projets (ID-projets), tandis que toutes les autres données relatives aux ID comprennent les investissements en capital social et en fonds communs (ID-entreprise, ID-regroupement).

Centre LC3	Exercice 2023-2024					
	Nombre de demandes <sup>1</sup>	Nombre d'approbations	Valeur totale du projet (VTP) <sup>2</sup>	Financement de la LC3 engagé	Ratio de financement de la LC3 <sup>2</sup>	Fonds de la LC3 décaissés
ID	0	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
Programmes internes	–	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
<b>Total</b>	<b>183</b>	<b>90</b>	<b>43 290 798 \$</b>	<b>7 645 258 \$</b>	<b>10 %</b>	<b>5 180 908 \$</b>

Tableau 2 : Résumé des financements par centre – Depuis le début

Centre LC3	Depuis le début					
	Nombre de demandes <sup>3</sup>	Nombre d'approbations <sup>4</sup>	Valeur totale du projet (VTP) <sup>5</sup>	Financement de la LC3 engagé	Ratio de financement de la LC3 <sup>5</sup>	Fonds de la LC3 décaissés
<b>ZEIC</b>	<b>61</b>	<b>21</b>	<b>6 032 516 \$</b>	<b>40 000 \$</b>	<b>0,7 %</b>	<b>41 000 \$</b>
Subventions	61	14	277 075 \$	40 000 \$	14 %	0 \$
ID	0	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
Programmes internes	–	7	5 755 441 \$	0 \$	0,7 %	0 \$
<b>FIC-Cal</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>18 564 829 \$</b>	<b>2 150 258 \$</b>	<b>11 %</b>	<b>1 437 868 \$</b>
Subventions	23	18	2 465 697 \$	972 500 \$	39 %	706 250 \$
ID	7	3	3 144 176 \$	825 000 \$	22 %	687 500 \$
Programmes internes	–	7	12 677 824 \$	352 758 \$	3 %	44 118 \$
<b>FIC-Edm</b>	<b>34</b>	<b>30</b>	<b>18 855 760 \$</b>	<b>1 802 602 \$</b>	<b>9 %</b>	<b>1 008 799 \$</b>
Subventions	27	21	4 304 299 \$	724 845 \$	17 %	259 100 \$
ID	7	3	3 144 176 \$	825 000 \$	22 %	687 500 \$
Programmes internes	–	6	11 407 286 \$	252 758 \$	3 %	62 199 \$
<b>TAF</b>	<b>129</b>	<b>65</b>	<b>27 537 468 \$</b>	<b>13 087 480 \$</b>	<b>14 %</b>	<b>6 442 029 \$</b>
Subventions	81	41	8 063 384 \$	2 554 684 \$	32 %	1 336 317 \$
ID	33	17	13 707 650 \$	9 588 736 \$	16 %	4 736 740 \$
Programmes internes	–	7	19 474 083 \$	944 060 \$	5 %	368 962 \$
<b>FACO</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>6 476 280 \$</b>	<b>1 566 450 \$</b>	<b>24 %</b>	<b>927 157 \$</b>
Subventions	22	19	6 476 280 \$	924 121 \$	14 %	746 864 \$
ID	1	1	0 \$	642 329 \$	–	180 293 \$
Programmes internes	–	0	0 \$	0 \$	–	0 \$

<sup>3</sup> Le nombre de demandes pour les programmes/initiatives internes n'est plus comptabilisé depuis la période de référence 2023-2024, car ces programmes sont dirigés et approuvés par un centre et ne font pas partie d'un processus de demande.

<sup>4</sup> Les approbations pour les programmes en cours dirigés par les centres ne sont comptabilisées qu'une seule fois afin d'éviter une double comptabilisation.

<sup>5</sup> La VTP et le ratio de financement de la LC3 ne prennent en compte que les investissements à l'échelle des projets (ID-projets), tandis que toutes les autres données relatives aux ID comprennent les investissements en capital social et en fonds communs (ID-entreprise, ID-regroupement).

Centre LC3	Depuis le début					
	Nombre de demandes <sup>3</sup>	Nombre d'approbations <sup>4</sup>	Valeur totale du projet (VTP) <sup>5</sup>	Financement de la LC3 engagé	Ratio de financement de la LC3 <sup>5</sup>	Fonds de la LC3 décaissés
<b>FCGM</b>	<b>45</b>	<b>22</b>	<b>9 241 443 \$</b>	<b>1 093 749 \$</b>	<b>12 %</b>	<b>981 249 \$</b>
Subventions	44	21	9 241 443 \$	843 749 \$	9 %	731 249 \$
ID	1	1	0 \$	250 000 \$	–	250 000 \$
Programmes internes	–	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
<b>HCI3</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>1 985 680 \$</b>	<b>512 657 \$</b>	<b>26 %</b>	<b>451 756 \$</b>
Subventions	50	27	1 985 680 \$	512 657 \$	26 %	451 756 \$
ID	0	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
Programmes internes	–	0	0 \$	0 \$	–	0 \$
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>213</b>	<b>102 124 493 \$</b>	<b>20 253 196 \$</b>	<b>11 %</b>	<b>11 289 848 \$</b>

Tableau 3 : Projets approuvés en 2023-2024

Projets approuvés					
Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FIC-Cal	Green Calgary	Comment créer un parc de VE pour les services de taxi	Subvention	Green Calgary, Darryl Kolewaski d'Electric Car Management et Matt Grace, expert-conseil dans le domaine des solutions durables depuis 30 ans, s'associent pour accroître l'utilisation des véhicules électriques (VE) dans les parcs de taxis privés de Calgary et d'Edmonton. Ensemble, nous réduirons les questions et les suppositions des opérateurs de taxis sur la transition des véhicules à moteur à combustion interne (MCI) vers des parcs de VE et créerons des activités de mobilisation pour faire tomber les barrières réelles et perçues. Les résultats de ce projet aideront les chauffeurs de taxi à effectuer la transition et permettront aux deux villes d'atteindre leurs objectifs de carboneutralité.	135 145
FIC-Cal	Volta Research Inc.	Comblent le fossé : Des audits virtuels aux évaluations énergétiques en personne	Subvention	Les audits énergétiques virtuels (AV) suscitent de plus en plus d'intérêt de la part des propriétaires fonciers désireux d'améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure. Les résultats des plateformes d'AV ne sont cependant pas liés au logiciel HOT2000 qui génère le fichier requis pour l'évaluation ÉnerGuide, une exigence des programmes d'amélioration écoénergétique propre (PAEP) à Calgary et à Edmonton. Nous construirons et mettrons à l'essai une interface de programmation d'applications (API) qui permettra le transfert des renseignements recueillis sur les plateformes logicielles d'AV vers notre	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES (t éq. CO<sub>2</sub> sur 20 ans)</b>
				plateforme Volta SNAP alimentée par HOT2000, comblant ainsi le fossé entre les AV réalisés et les évaluations ÉnerGuide. Nous mettrons à l'essai l'API à Calgary et à Edmonton pendant les 18 mois que durera le projet.	
FIC-Cal	Alberta Energy Efficiency Alliance Society (AEEA)	Démonstration de la puissance de la gestion de la demande en Alberta	Subvention	Ce projet s'ajoute au travail politique et réglementaire déjà entrepris par l'AEEA en ajoutant la démonstration de projets de gestion de la demande en Alberta et en approfondissant la compréhension de la gestion de la demande. Jusqu'à présent, les travaux de l'AEEA sur la gestion de la demande cherchaient principalement à tirer parti d'exemples et d'avantages de la gestion de la demande provenant d'autres territoires de compétence. Ce nouveau projet viendrait compléter les travaux passés et actuels en soutenant et en mettant en évidence des exemples précis qui démontrent les avantages de la gestion de la demande en Alberta. Le projet s'efforcera également d'établir des relations entre les divers groupes de parties prenantes et de renforcer les possibilités de mise en œuvre de la gestion de la demande à l'avenir.	Habilitation
FIC-Cal	ACORN Canada	Projet Eco-TENANT Union d'ACORN	Subvention	Le projet Eco-Tenant Union d'ACORN Calgary est un projet d'un an qui permettra non seulement d'établir le lien entre la précarité du logement et l'inefficacité énergétique des logements locatifs de Calgary, mais aussi de préparer des campagnes politiques à court et à long terme en vue d'intensifier les rénovations d'appartements à Calgary.	93 665
FIC-Cal	Alberta Ecotrust Strategic Initiative	Accélérateur de rénovations écoénergétiques en profondeur de Calgary	Programme interne	Aider les secteurs des immeubles à logements multiples et commerciaux à cerner les possibilités de réduction des émissions, de diminution des coûts et d'amélioration du rendement des bâtiments.	824 111
FIC-Cal	Alberta Ecotrust Strategic Initiative	Building Information Exchange Calgary	Programme interne	Building Information Exchange est un programme de renforcement des capacités offert par Alberta Ecotrust pour aider l'industrie à construire des bâtiments plus écoénergétiques.	6 778 042
FIC-Cal	Bluewaterhouse Capital	BWH-2024 Limited Partnership	Investissement direct (projet)	Bluewaterhouse Capital acquiert des actifs à logements multiples sous-utilisés dans le sud de l'Ontario et augmente leur valeur en améliorant la gestion, en maximisant les logements locatifs et en investissant dans l'efficacité énergétique (électrification) et les améliorations esthétiques. Le programme APH Select de la SCHL lui permet de bénéficier de modalités hypothécaires préférentielles.	99 660

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FIC-Cal	Groupe Astra	Astra 800 Limited Partnership	Investissement direct (projet)	Le groupe Astra est l'un des principaux promoteurs de projets de conversion de bureaux en logements à Calgary. Son troisième projet de conversion, Place 800, est une tour de bureaux vacante de 17 étages qui sera convertie en plus de 200 logements ainsi qu'en espaces commerciaux et d'agrément. Des améliorations écoénergétiques seront apportées, notamment au rendement de l'enveloppe du bâtiment et aux systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. Les programmes de la SCHL permettent à ce projet de bénéficier de modalités hypothécaires préférentielles.	100 000
FIC-Edm	Alberta Energy Efficiency Alliance Society (AEEA)	Démonstration de la puissance de la gestion de la demande en Alberta	Subvention	Ce projet s'ajoute au travail politique et réglementaire déjà entrepris par l'AEEA en ajoutant la démonstration de projets de gestion de la demande en Alberta et en approfondissant la compréhension de la gestion de la demande. Jusqu'à présent, les travaux de l'AEEA sur la gestion de la demande cherchaient principalement à tirer parti d'exemples et d'avantages de la gestion de la demande provenant d'autres territoires de compétence. Ce nouveau projet viendrait compléter les travaux passés et actuels en soutenant et en mettant en évidence des exemples précis qui démontrent les avantages de la gestion de la demande en Alberta. Le projet s'efforcera également d'établir des relations entre les divers groupes de parties prenantes et de renforcer les possibilités de mise en œuvre de la gestion de la demande à l'avenir.	Habilitation
FIC-Edm	Goodwill Industries of Alberta	Centre de formation sur l'énergie durable de Goodwill pour les personnes handicapées	Subvention	À Goodwill, nous voyons le potentiel des sources d'énergie renouvelable pour toutes nos opérations et reconnaissons l'incroyable possibilité de faire progresser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur développement et leur installation. Le projet de centre de formation sur l'énergie durable de Goodwill pour les personnes handicapées permettra de réduire à long terme les émissions de gaz à effet de serre (GES) grâce à l'installation de panneaux solaires à l'Edmonton Impact Centre, puis dans toute la ville, tout en offrant des possibilités d'emploi à des personnes en situation de handicap.	Habilitation
FIC-Edm	North Glenora Community League	Naturalisation de la cour d'école de Coronation aux fins de séquestration du carbone et de promotion de la biodiversité	Subvention	En partenariat avec le Coronation School and Parent Council et l'Université de l'Alberta, la North Glenora Community League (NGCL) met à l'essai le potentiel des sites scolaires restaurés pour séquestrer le carbone et contribuer à atteindre l'objectif de carboneutralité de la ville d'Edmonton. La naturalisation de près de 20 % du site de l'école de Coronation permettra principalement de séquestrer le	Habilitation

### Projets approuvés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
				carbone de façon naturelle et évolutive pour lutter contre les changements climatiques et s'y adapter.	
FIC-Edm	The Board of Trustees of Edmonton School Division	Faire progresser le transport actif dans les écoles publiques d'Edmonton	Subvention	Edmonton a l'un des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre par habitant les plus élevés au monde. Pour réduire ces émissions d'ici 2030, les habitants doivent augmenter considérablement leurs déplacements actifs, notamment en marchant, en faisant du vélo et en utilisant des patins à roues alignées, des trottinettes et des planches à roulettes. Le financement de l'Alberta EcoTrust permettra à un maximum de cinq écoles ayant des besoins élevés de prendre des mesures en matière de transport actif et de contribuer collectivement à l'atténuation des changements climatiques et à la réduction des émissions. Les leçons tirées de cette expérience serviront à éclairer les initiatives de la Ville d'Edmonton, telles que le plan vélo, les itinéraires sécurisés vers les écoles et la mise en œuvre de projets sur d'autres sites scolaires.	18 588
FIC-Edm	The Pollution Probe Foundation	Déploiement d'autobus scolaires électriques à Edmonton	Subvention	Le principal obstacle à l'adoption des autobus scolaires électriques est l'inquiétude concernant leur autonomie limitée attribuable à la température, à la composition chimique de la batterie et aux conditions de la route. Pollution Probe mène donc un projet pilote à Edmonton, en Alberta, dans le cadre duquel elle surveillera la consommation d'énergie d'un bâtiment scolaire pendant toute une année scolaire. Le rapport technique qui en résultera contribuera à enrichir les données existantes sur l'offre d'autobus scolaires électriques au Canada et fournira des retours précieux de l'un des exploitants d'autobus scolaires électriques les plus expérimentés du pays.	130 457
FIC-Edm	Volta Research Inc.	Comblent le fossé : Des audits virtuels aux évaluations énergétiques en personne	Subvention	Les audits énergétiques virtuels (AV) suscitent de plus en plus d'intérêt de la part des propriétaires fonciers désireux d'améliorer l'efficacité énergétique de leur demeure. Les résultats des plateformes d'AV ne sont cependant pas liés au logiciel HOT2000 qui génère le fichier requis pour l'évaluation ÉnerGuide, une exigence des programmes d'amélioration écoénergétique propre (PAEP) à Calgary et à Edmonton. Nous construirons et mettrons à l'essai une interface de programmation d'applications (API) qui permettra le transfert des renseignements recueillis sur les plateformes logicielles d'AV vers notre	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
				plateforme Volta SNAP alimentée par HOT2000, comblant ainsi le fossé entre les AV réalisés et les évaluations ÉnerGuide. Nous mettrons à l'essai l'API à Calgary et à Edmonton pendant les 18 mois que durera le projet.	
FIC-Edm	Alberta Ecotrust Strategic Initiative	Accélérateur de rénovations écoénergétiques en profondeur d'Edmonton	Programme interne	Aider les secteurs des immeubles à logements multiples et commerciaux à cerner les possibilités de réduction des émissions, de diminution des coûts et d'amélioration du rendement des bâtiments.	824 111
FIC-Edm	Alberta Ecotrust Strategic Initiative	Building Information Exchange Edmonton 2023	Programme interne	Le Building Information Exchange est un programme de renforcement des capacités offert par Alberta Ecotrust pour aider l'industrie à construire des bâtiments plus écoénergétiques.	6 778 042
FIC-Edm	Groupe Astra	Astra 800 Limited Partnership	Investissement direct (projet)	Le groupe Astra est l'un des principaux promoteurs de projets de conversion de bureaux en logements à Calgary. Son troisième projet de conversion, Place 800, est une tour de bureaux vacante de 17 étages qui sera convertie en plus de 200 logements ainsi qu'en espaces commerciaux et d'agrément. Des améliorations écoénergétiques seront apportées, notamment au rendement de l'enveloppe du bâtiment et aux systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. Les programmes de la SCHL permettent à ce projet de bénéficier de modalités hypothécaires préférentielles.	22 000
FIC-Edm	Bluewaterhouse Capital	BWH-2024 Limited Partnership	Investissement direct (projet)	Bluewaterhouse Capital acquiert des actifs à logements multiples sous-utilisés dans le sud de l'Ontario et augmente leur valeur en améliorant la gestion, en maximisant les logements locatifs et en investissant dans l'efficacité énergétique (électrification) et les améliorations esthétiques. Le programme APH Select de la SCHL lui permet de bénéficier de modalités hypothécaires préférentielles.	91 410
FCGM	Architecture Sans Frontières	Matériaux sans frontières	Subvention	Projet d'entreprise sociale d'Éco-Réno spécialisé dans la récupération et la revente de matériaux de construction. Ce modèle d'affaires repose sur la capacité d'Architecture Sans Frontières Québec à délivrer des reçus pour don de charité pour les dons de matériaux et à mobiliser le secteur de la construction. À long terme, le projet vise à doter Montréal d'un grand centre de réutilisation de 40 000 pieds carrés afin de détourner plus de 1 000 tonnes de déchets de construction par année.	Habitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FCGM	Coalition mobilité active de Montréal	Locomotion Plateau	Subvention	Locomotion Plateau propose à tous les habitants un partage gratuit et collectif de remorques à vélo et de vélos cargo dans le quartier du Plateau Mont-Royal ainsi qu'une plateforme d'autopartage en ligne. Le projet s'ajoute aux services d'autopartage existants en mobilisant d'autres organisations communautaires qui accueillent quelques remorques et met actuellement à l'essai le partage de deux vélos-cargos électriques.	Habilitation
FCGM	Conseil régional de l'environnement de Montréal	Mise en réseau de l'expertise en matière de stationnement	Subvention	Le projet consiste à élaborer un réseau de partenaires, d'experts et de praticiens – en s'inspirant du modèle de la communauté de pratique – pour transformer la réglementation, la planification, le développement et la gestion du stationnement sur les terrains privés et publics du Grand Montréal. Ce réseau comprendra notamment un programme de formation et des possibilités d'échange afin de soutenir le renouvellement des pratiques liées au stationnement et d'assurer une approche cohérente dans le Grand Montréal.	Habilitation
FCGM	Coop Carbone	MobilISENS	Subvention	Projet visant à soutenir l'utilisation de pistes cyclables dans les quartiers défavorisés de Montréal (p ex. Saint-Michel) afin d'accroître l'utilisation du vélo. Le projet comprend 1) la détermination des obstacles et des mesures à l'adoption de modes de transport durables, 2) des outils de sensibilisation et de consultation, 3) la diffusion d'un guide de pratiques exemplaires pour évaluer la reproductibilité de l'initiative dans d'autres quartiers de Montréal.	Habilitation
FCGM	Coop Centrale Agricole	La Centrale roule!	Subvention	La Centrale roule! est un projet de partage de parc de véhicules électriques et de livraison (p. ex. camions multifonctionnels, véhicules électriques) pour 17 membres coopératifs de l'industrie agroalimentaire dans le Marché Central de Montréal. Le projet implique des acteurs des secteurs privé et de l'entreprise sociale. Il vise à réduire les coûts de livraison tout en décarbonisant les activités des coopératives participantes.	Habilitation
FCGM	Écohabitation	JeRénovÉco	Subvention	JeRénovÉco est un projet visant à aider les propriétaires de bâtiments à entreprendre des rénovations et à obtenir du financement à des conditions avantageuses en vue de rembourser partiellement ou intégralement leur prêt grâce aux économies générées. La phase 1 consiste à passer d'un système de chauffage à base de combustibles fossiles (pétrole et gaz naturel) à un système électrique. La phase 2 comprendra l'élaboration d'une offre d'amélioration écoénergétique (p. ex. isolation, étanchéité).	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FCGM	Excellence industrielle Saint-Laurent	Boucle énergétique – Parc industriel de Ville Saint-Laurent	Subvention	Projet dans le parc industriel de Ville Saint-Laurent visant à concentrer les industries pour améliorer le rendement énergétique global du parc. Il vise à regrouper les besoins énergétiques et à décarboniser les industries en remplaçant les combustibles fossiles par des énergies renouvelables grâce à une combinaison de systèmes solaires, de systèmes de récupération d'énergie ou de systèmes d'énergie géothermique.	Habilitation
FCGM	Finance Montréal	Réseau d'apprentissage sur la finance durable pour les PME québécoises	Subvention	Réseau d'apprentissage visant à améliorer les compétences des chefs d'entreprise et des financiers dans les secteurs de la finance durable et de l'action climatique. Ce réseau offre quatre types de formations et fournit une plateforme de connaissances sur le développement durable et les changements climatiques aux professionnels québécois du monde des affaires.	Habilitation
FCGM	GRAME	MobilisACTION	Subvention	MobilisAction Lachine vise à encourager les résidents de Lachine à adopter de nouvelles habitudes de mobilité durable en leur présentant des mesures de transport de rechange à la voiture individuelle, en s'appuyant sur les initiatives déjà en place et en en proposant de nouvelles. L'un des objectifs du projet consiste à mettre au point une campagne de sensibilisation similaire à celles de Lyon, de Strasbourg et de Portland, afin de soutenir les modes de transport autres que la voiture individuelle et de promouvoir le transfert modal. À grande échelle, le plan mis en œuvre permettra probablement au district de Lachine d'augmenter sa population de 50 % d'ici 2030 sans augmenter son parc de véhicules.	Habilitation
FCGM	MULO	MULO	Subvention	MULO est un projet de location de vélos-cargos électriques en libre-service destinés aux trajets de 5 km ou moins et au transport de matériel ou de personnes. Les vélos-cargos seront entreposés dans les locaux d'entreprises locales, et leur location se fera au moyen d'une application.	Habilitation
FCGM	Nature Québec	Conférence sur la décarbonisation des bâtiments municipaux	Subvention	S'adressant aux décideurs municipaux, la conférence met en lumière les solutions existantes et prêtes à l'emploi pour décarboniser les bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels du Québec de façon durable. La conférence vise à sensibiliser les élus, les fonctionnaires et les acteurs du secteur du bâtiment aux solutions techniques de décarbonisation existantes et à encourager les municipalités à prendre des engagements fermes en faveur de la décarbonisation sur leur territoire.	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FCGM	Partenariat Climat Montréal	Logiciel d'aide à la prise de décisions pour les propriétaires de bâtiments de petite et moyenne taille	Subvention	Création d'un nouvel outil décisionnel pour faciliter la transition énergétique des bâtiments résidentiels et commerciaux neufs et existants. La plateforme outillera les prescripteurs (propriétaires, gestionnaires, promoteurs) et leur présentera les trois meilleures solutions offertes sur le marché selon une analyse coût-bénéfice fondée sur les aides financières connexes et les prochaines étapes à suivre, le tout pour faciliter et encourager la transition.	Habilitation
FCGM	Partenariat Climat Montréal	Sommet Climat Montréal 2024	Subvention	Chaque année, le Sommet Climat Montréal fait le point sur les mesures prises et celles qui restent à prendre pour que Montréal atteigne ses objectifs climatiques et renforce sa résilience d'ici 2050. C'est l'occasion pour les acteurs institutionnels, économiques, syndicaux, associatifs et philanthropiques, y compris les dirigeants et les cadres supérieurs des différents secteurs d'activité de la Ville, de se concerter et de se mobiliser autour de mesures concrètes. Des annonces et des engagements sont attendus afin d'agir mieux, plus vite et davantage pour le climat.	Habilitation
FCGM	RNCREQ – Regroupement des conseils régionaux de l'environnement	Forum provincial sur l'action climatique	Subvention	Forum tenu pour soutenir le nouveau programme provincial Accélérer la transition climatique locale, qui vise à aider les organisations municipales à élaborer et à mettre en œuvre des plans climatiques actuels et futurs. Il se concentre principalement sur la transition écologique, l'aménagement du territoire, la mobilité durable, la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.	Habilitation
FCGM	Vélo Québec	Cycliste averti	Subvention	Programme d'éducation en milieu scolaire qui s'adresse aux élèves des 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années afin de les encourager à se déplacer à vélo en toute sécurité et de manière autonome. Le programme comprend trois types d'activités : 1) apprentissage de la sécurité routière en classe; 2) amélioration de la motricité lors des cours d'éducation physique; 3) activités sur route pour apprendre à circuler à vélo sur le réseau routier. Les enfants étant plus enclins à adopter le vélo s'ils l'associent à des expériences positives, le programme vise à créer une génération d'élèves susceptibles d'opter pour le transport actif.	Habilitation
FCGM	Village Urbain	1, boulevard des Laurentides	Subvention	Projet innovant d'habitat participatif visant à créer le premier projet à usage mixte certifié Living Building Challenge en Amérique du Nord, c.-à-d. qui a une incidence environnementale neutre et qui permet d'améliorer l'environnement local. Ce projet est conçu de façon à encourager l'utilisation des transports publics	Habilitation

**Projets approuvés**

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
				(pistes cyclables, autobus), à créer et à améliorer les espaces verts ainsi qu'à revitaliser et à densifier un quartier comptant principalement des routes et des entrepôts.	
HCi3	Akoma Holdings	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à Akoma	Subvention	Akoma est une organisation dirigée et gérée par des personnes noires et qui sert des personnes noires. Elle possède 320 acres de terres dans la région de Cherrybrook, de Westphal et de Lake Loon. Akoma s'apprête à installer deux bornes de recharge pour véhicules électriques afin de rendre sa propriété plus écologique et de sensibiliser la communauté environnante à la valeur de l'énergie verte dans le cadre de son plan de développement global.	Habilitation
HCi3	Pleins feux sur le climat	Climate Story Network	Subvention	La mission du Climate Story Network (CSN) consiste à présenter des histoires, des renseignements et de l'inspiration sur les changements climatiques – en particulier sur les solutions climatiques – aux médias communautaires dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Nous nous attendons bien trop souvent à ce que les gens se renseignent eux-mêmes sur les solutions climatiques. Le CSN transmettra des récits sur le climat pertinents, accessibles et remplis d'espoir aux médias communautaires, aux organismes rédigeant des bulletins d'information et aux plateformes sociales locales. Nous proposerons aux médias communautaires, alternatifs et urbains, aux organismes à but non lucratif qui rédigent des bulletins d'information, aux publications des Premières Nations, aux journaux universitaires, aux curateurs de contenu et aux bulletins religieux des articles rédigés et édités par des professionnels, gratuits et libres de droits, des profils de champions locaux et des documents d'information sur les changements climatiques.	Habilitation
HCi3	Dalhousie University (School of Planning)	[Em]powering Communities : Un examen de la participation, de l'inclusion, de l'équité et du soutien au sein du programme Ville solaire	Subvention	Ce projet évalue le programme phare de la municipalité régionale d'Halifax en matière d'énergie renouvelable, Ville solaire. Centré sur la participation, l'inclusion, l'équité, la réconciliation et le soutien. Nous examinerons les résultats du programme à ce jour et recueillerons de nouvelles méthodes mixtes pour les évaluer. Pour que le projet soit bénéfique et représentatif de la diversité au sein de la municipalité, nous mènerons cette étude en partenariat avec des groupes communautaires issus des communautés micmaques et afro-néo-écossaises. Notre objectif est de fournir à la municipalité régionale d'Halifax une analyse	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
				indépendante et des recommandations politiques qui déterminent les voies à suivre pour une transition énergétique juste et à faibles émissions de carbone dans la municipalité.	
HCi3	Ecology Action Centre	Pop-up Bike Hub	Subvention	Le Pop-Up Bike Hub (PUBH) de l'EAC soutient le transport actif dans les collectivités défavorisées. Répondant aux besoins des collectivités qui souhaitent disposer d'espaces accessibles pour la réparation de vélos, ce projet soutient l'offre d'options de transport durable en encourageant les gens à reprendre le vélo en leur proposant un accès à des outils pour vélos, à des réparations de base gratuites et à des programmes d'éducation à la sécurité des cyclistes. L'un des éléments fondamentaux du programme consiste non seulement à fournir un service de réparation de vélos et à offrir des connaissances, mais aussi à établir des relations et à renforcer les capacités au sein des collectivités. Ce programme vise à améliorer l'accès aux ressources et aux occasions de prendre le vélo pour les résidents micmacs et afro-néo-écossais.	Habilitation
HCi3	Chambre de commerce de Halifax	Aider les PME de Nouvelle-Écosse dans leur transition vers la carboneutralité	Subvention	Le monde est en plein changement, et le passage à la carboneutralité aura lieu, mais il doit fournir des avantages économiques et environnementaux si l'on veut qu'il soit durable. Nos PME peuvent et souhaitent en tirer parti, mais elles ont besoin d'aide sur le plan de l'éducation et du soutien aux entreprises. Dans de nombreux cas, les petites entreprises de Nouvelle-Écosse n'ont ni les connaissances ni les ressources nécessaires pour y parvenir. Nous devons comprendre leur perspective, déterminer les ressources nécessaires et commencer à les aider dans leur démarche.	Habilitation
HCi3	Hope Blooms	Installation d'un suiveur solaire pour alimenter le bâtiment Hope Blooms et son système d'irrigation automatisé	Subvention	Notre projet consiste à installer un suiveur solaire qui fournira 110 % de l'énergie nécessaire à notre Global Kitchen for Social Change (cuisine globale pour le changement social), utilisée par des centaines de personnes dans la collectivité, ainsi qu'à un nouveau système d'irrigation solaire automatisé pour nos jardins.	Habilitation
HCi3	Music Declares Emergency	Tourisme vert, déplacements des spectateurs, transport actif et VZE	Subvention	Ce projet vise à tirer parti du pouvoir de la musique pour promouvoir le changement culturel nécessaire à la création d'un avenir meilleur et plus régénérateur et pour réduire les émissions dans les transports, en particulier celles liées aux déplacements des spectateurs et aux tournées des musiciens. L'objectif de ce projet est de motiver, d'organiser et de mobiliser les amateurs de	1 138

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES (t éq. CO<sub>2</sub> sur 20 ans)</b>
				musique pour qu'ils utilisent des moyens de transport plus durables pour se rendre aux concerts et de jeter les bases d'un projet de tournée sans émissions pour les musiciens qui vivent à Halifax. Le projet comprendra l'organisation d'un festival de musique à bicyclette et la promotion de la scène à bicyclette lors d'événements dans la municipalité régionale de Halifax et au-delà.	
HCi3	North Brewing Company	Captage et réutilisation de CO <sub>2</sub> sous pression en circuit fermé	Subvention	Ce projet vise à concevoir, à mettre en œuvre et à mettre à l'essai un système à petite échelle, mais évolutif, de capture et de réutilisation du CO <sub>2</sub> issu des processus de brassage afin de fermer la boucle de l'achat de CO <sub>2</sub> industriel pour les étapes quotidiennes du processus de brassage.	2 625
HCi3	One North End	Émancipation et mobilisation des communautés afro-néo-écossaises pour l'action climatique	Subvention	Continuer à travailler avec plus de 15 Afro-Néo-Écossais que nous avons formés pour organiser des conversations sur les changements climatiques dans leurs collectivités respectives afin de reconnaître les obstacles qui les empêchent de devenir des collectivités « à faible émission de carbone ». Afin de rendre l'événement passionnant et pertinent pour les collectivités, nous travaillerons avec nos amis de Next Ride pour poursuivre notre tournée ANS Next Ride afin d'encourager les gens à participer aux événements (pour avoir une chance d'essayer une Tesla et d'autres voitures électriques). En parallèle, nous cernerons les obstacles et encouragerons l'utilisation de transports propres.	Habilitation
HCi3	Planetary Technologies	Habilitation en matière de changements climatiques dans la région de Halifax	Subvention	Avant notre projet d'élimination du CO <sub>2</sub> prévu à Tufts Cove en septembre, Planetary fera appel à des experts en engagement communautaire pour définir les meilleurs mécanismes de mobilisation des groupes communautaires ainsi qu'à des créateurs de contenu pour articuler clairement le contexte, le processus et les avantages locaux de notre technologie. Au bout du compte, nous espérons pouvoir tirer des enseignements de ces groupes communautaires afin de continuer à être attentifs et à mieux répondre aux besoins des parties prenantes locales à mesure que nous étendons le projet.	720 000
HCi3	Rimot	Analyse de la réduction des émissions du traversier Halifax-Dartmouth	Subvention	La flotte actuelle de traversiers desservant les lignes Halifax-Dartmouth est alimentée au diesel. Elle consomme un million de litres de diesel et rejette chaque année 2 650 tonnes de CO <sub>2</sub> dans l'environnement. De premières indications montrent qu'il est possible d'alimenter ces traversiers à l'électricité. Ce projet d'analyse fondé sur des données permettra de déterminer la consommation réelle de carburant et les émissions dans différents modes	198 282

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
				d'exploitation afin de faciliter le passage à l'électricité et de cerner les changements à apporter aux activités et aux navires existants pour économiser du carburant et réduire les émissions de CO <sub>2</sub> en utilisant les navires actuels jusqu'à ce qu'ils soient convertis.	
HCi3	The Deanery Project	Climate Action Living Lab	Subvention	Le projet Deanery du Climate Action Living Lab (CALL) est non seulement un projet de démonstration et de recherche sur le terrain, mais aussi un cadre interdisciplinaire qui vise à accélérer la compréhension par les collectivités des occasions de réduction de l'incidence et de régénération pour l'environnement bâti, l'agriculture et nos océans afin de réduire nos émissions de GES. Il adopte une approche intersectorielle de l'engagement communautaire, de l'éducation et de l'apprentissage pratique dans le but de partager des solutions de réduction des émissions de carbone à long terme évolutives et reproductibles. L'équité et l'approche « à double vision » sont au cœur du CALL, comme dans toutes les activités du Deanery Project.	Habilitation
HCi3	Tribe Network	Concours de présentations sur le climat pour les jeunes	Subvention	Le Clean Transition Youth Challenge vise à encourager les jeunes racisés à mettre au point des idées novatrices qui contribuent à des solutions énergétiques propres et renouvelables. Ce défi, mis au point conjointement par Tribe Network et HCi3, offre une plateforme à de jeunes innovateurs, entrepreneurs, chercheurs et étudiants racisés âgés de 16 à 30 ans pour présenter leurs idées et prototypes à un panel d'experts, d'investisseurs et de chefs de file de l'industrie.	Habilitation
HCi3	Zen Energy	Projet pilote Zen-MSVU sur les énergies et les transports propres	Subvention	Ce projet soutient un programme pilote sur les énergies et les transports propres (vélos électriques) sur le campus de l'Université Mount Saint Vincent. Dans le cadre de ce programme, un hangar solaire sera construit avec des panneaux solaires à haut rendement, des onduleurs de pointe et une batterie (~15 kWh) pour stocker l'énergie solaire et charger 15 vélos électriques, offrant ainsi un système carboneutre. Ces vélos électriques seront proposés à tous les étudiants par le biais d'un modèle de location afin de réduire la dépendance à l'égard des transports en commun et des automobiles. Ces vélos électriques et leurs batteries solaires réduisent les émissions de gaz à effet de serre, résolvent les problèmes liés au stationnement et offrent un moyen de transport abordable aux étudiants.	17 550

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES (t éq. CO<sub>2</sub> sur 20 ans)</b>
ZEIC	Jeff Clarke-Janzen	Subvention : Near Zero 2 – Projet de mise en œuvre sur les émissions intrinsèques	Subvention	Dans le cadre de ce programme de recherche, les demandeurs recevront un soutien financier pour leur projet si celui-ci permet d'atteindre un niveau de carbone intrinsèque inférieur à un niveau de référence donné. En échange du soutien financier, les demandeurs doivent fournir des renseignements sur la manière dont ils ont réduit leurs émissions intrinsèques et sur les défis qu'ils ont relevés en cours de route. Les demandeurs évalueront les émissions intrinsèques de leur maison à l'aide de l'outil BEAM de Builders for Climate Action, et tous recevront une formation gratuite.	75 142
FACO	Ville d'Ottawa	Formation et stratégie en matière de communication sur le climat	Subvention	La Ville d'Ottawa collaborera avec les parties prenantes internes et externes pour élaborer une stratégie de communication sur les changements climatiques qui renforce la voix collective grâce à des messages cohérents, afin de toucher de nouveaux publics et d'inspirer les collectivités à passer à l'action en ce qui concerne le climat.	Habilitation
FACO	Écologie Ottawa	City Stories	Subvention	En partenariat, Écologie Ottawa et Walkable Ottawa renforceront et exploiteront le soutien du public pour les quartiers 15 minutes, en plus d'encourager les Ottavians à document et à faire connaître les histoires de leurs quartiers.	Habilitation
TAF	Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA)	Création d'un outil de mesure des pertes de chaleur des maisons et mobilisation en faveur du déploiement des thermopompes à air dans la RGTH	Subvention	Cette subvention soutiendra la création d'un outil d'estimation de la perte de chaleur des maisons sur le Web pour aider gratuitement les entrepreneurs à établir les dimensions des thermopompes à air et à étendre leur déploiement.	Habilitation
TAF	Association pour la santé publique de l'Ontario	Chaleur et santé, facteurs de risque à l'intérieur et solutions de rénovation de bâtiments	Subvention	Les responsables de ce projet étudient les effets sur la santé de la chaleur extrême à l'intérieur des bâtiments et s'appuient sur les résultats obtenus pour justifier la rénovation des thermopompes en tant que solution efficace pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.	Habilitation
TAF	Clean Air Partnership	Promouvoir la planification des énergies à faible teneur en carbone dans les nouvelles constructions	Subvention	Ce projet vise à mobiliser les municipalités et les promoteurs pour déterminer les systèmes énergétiques à faible teneur en carbone et les modèles d'entreprise qui favorisent la construction de nouveaux bâtiments à faible teneur en carbone.	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
TAF	Clean Energy Canada	Création d'une alliance au sein du secteur de l'énergie propre en Ontario (Ontario Clean Energy Industry Alliance)	Subvention	Ce projet vise à rassembler les parties prenantes des secteurs à fortes émissions et à créer une alliance au sein du secteur de l'énergie propre en Ontario (Ontario Clean Energy Industry Alliance) pour exiger un système énergétique provincial propre, fiable et abordable.	Habilitation
TAF	Building Up	Élargir la main-d'œuvre dans le domaine de la construction écologique	Subvention	Cette subvention permettra à Building Up d'étendre ses activités d'entreprise sociale en ajoutant un service d'isolation et de protection contre les courants d'air et en offrant un soutien à la formation pour les travailleurs de la région du Grand Toronto et de Hamilton.	Habilitation
TAF	Create Climate Equity	Mobiliser les diverses collectivités de la RGTH pour comprendre les économies d'énergie et les changements climatiques	Subvention	Le projet vise à sensibiliser les nouveaux arrivants et les résidents issus de l'immigration aux questions d'énergie et de climat et à leur permettre de participer davantage aux programmes d'amélioration de l'habitat actuellement proposés par les gouvernements et les services publics.	Habilitation
TAF	Indigenous Clean Energy Social Enterprises	Accélérateur de projets « Bringing it Home »	Subvention	Ce projet soutient la participation d'un fournisseur de logements autochtone au programme d'accélération des rénovations d'Indigenous Clean Energy.	399 500
TAF	Toronto Lands Corporation	Évaluation préliminaire : Potentiel de recharge des VE du personnel et des membres de la collectivité dans les stationnements du TDSB	Subvention	Cette subvention aidera le Toronto District School Board (conseil scolaire du district de Toronto) à déterminer si les résidents locaux pourraient utiliser ses parcs de stationnement pour recharger leurs véhicules électriques.	2 023 134
TAF	Volta Research	Soutenir la politique d'électrification dans la RGTH et faciliter la coordination des parties prenantes par le biais du processus de conception intégrée	Subvention	Le projet vise à promouvoir la recherche et l'engagement entre les services publics et les parties prenantes du secteur du bâtiment par le biais d'ateliers de conception intégrée afin de cerner les obstacles à l'électrification des bâtiments visés par la partie 9 et de présenter la modélisation de différents scénarios d'électrification et leur incidence sur le réseau.	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES</b> (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
TAF	Buildings Ontario Transformation Hub	Parcours vers la conformité	Subvention	Ce projet vise à réunir l'Ontario Stakeholder Council et à promouvoir la collaboration entre les municipalités et les parties prenantes du secteur du bâtiment afin d'accroître l'adoption de normes de développement écologiques et la conformité aux processus de décarbonation des bâtiments en Ontario.	Habilitation
TAF	Ville de Toronto	Élaboration d'une trousse d'outils de gestion des émissions intrinsèques pour les municipalités de l'Ontario	Subvention	Le projet vise à élaborer une trousse d'outils pour les municipalités de l'Ontario et à soutenir la conception et la mise en œuvre de politiques et de pratiques de gestion des émissions intrinsèques dans toute la province.	Habilitation
TAF	Environmental Defence Canada	Mettre fin aux usines à gaz dans la RGTH	Subvention	Le projet vise à mobiliser les parties prenantes, à renforcer le soutien aux énergies propres dans le réseau d'électricité provincial et à éliminer progressivement l'utilisation d'électricité produite à partir de gaz naturel en Ontario d'ici 2035.	73 516 578
TAF	Global Compass, Inc. exerçant sous le nom d'Optiwatt	Projet de démonstration de recharge gérée de VE	Subvention	Cette subvention soutiendra un projet de démonstration de ressources énergétiques distribuées (RED) axé sur la gestion de la recharge des véhicules électriques dans la région du Grand Toronto et de Hamilton.	Habilitation
TAF	Pollution Probe	Voies vers une fiabilité abordable dans un système d'électricité carboneutre	Subvention	Le projet vise à trouver des solutions énergétiques propres et à mobiliser les parties prenantes afin de cerner les mesures prioritaires nécessaires pour parvenir à un réseau carboneutre en Ontario d'ici 2035.	Habilitation
TAF	The Atmospheric Fund	Fonds pour la recharge des véhicules électriques (PIVEZ) (2 <sup>e</sup> cycle)	Programme interne	Ce projet vise à faciliter la mise en place d'une infrastructure de recharge des véhicules électriques dans la RGTH. Les projets dans les immeubles collectifs (en particulier ceux où résident les conducteurs de véhicules de location) et les lieux publics sont prioritaires pour le deuxième cycle de financement afin de favoriser une transition plus équitable vers la mobilité électrique.	Habilitation
TAF	Efficiency Capital Incorporated	Tennyson	Investissement direct (projet)	Projet de rénovation écoénergétique à mesures multiples au 17103 et au 17104 94A, Street NW à Edmonton, en Alberta (deux immeubles résidentiels à logements multiples [IRLM] de 4 étages et de 1 694 m <sup>2</sup> qui comptent 163 logements et un stationnement souterrain commun).	Habilitation

**Projets approuvés**

<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES (t éq. CO<sub>2</sub> sur 20 ans)</b>
TAF	Avondale	Avondale VFH	Investissement direct (entreprise)	TAF cherche à mettre en œuvre une solution de financement innovante conçue pour aider les conducteurs de véhicules de covoiturage à acheter des véhicules électriques (VE), avec des plans pour intégrer ce produit dans une structure de titres adossés à des crédits mobiliers (TACM) pour permettre une mise à l'échelle et pour mobiliser des capitaux. Cette initiative, imaginée et mise au point au cours de la dernière année grâce à la collaboration des équipes fonctionnelles de TAF et de diverses parties prenantes, a été créée pour accélérer l'adoption des VE et réduire les émissions de carbone.	Habilitation
TAF, FIC, FCGM	Kite Mobility	Kite Mobility – Investissement collaboratif	Investissement direct (entreprise)	Kite Mobility a mis au point un service de mobilité électrique en tant que service d'accueil qui propose des véhicules électriques, des vélos électriques et des trottinettes à louer sur une plateforme de partage centralisée, et ce, directement dans les copropriétés, les centres de villégiature et les propriétés communautaires. Grâce à son offre unique de mobilité électrique, Kite vise à « montrer la voie vers des collectivités plus sûres, plus saines et plus connectées tout en réduisant les émissions, en améliorant l'efficacité des transports et en renforçant l'habitabilité pour créer une collectivité plus intelligente et offrir des options de transport durable ». La solution de mobilité partagée de Kite peut remplacer jusqu'à 10 places de stationnement par véhicule dans le cadre de son modèle unique de réduction des places de stationnement, ce qui permet aux promoteurs immobiliers d'économiser des millions sur les nouvelles constructions (une place coûte en moyenne 100 000 \$). Par exemple, si un immeuble déployait 20 véhicules Kite, cela remplacerait 200 places de stationnement ou un étage complet, ce qui permettrait au promoteur de réaliser des économies de 20 millions \$ sur les coûts initiaux.	274 855

Tableau 4 : Programmes en cours dirigés par les centres

Programmes en cours				
Centre	Année de début	Nom du programme	Résumé du programme	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FIC-Cal	2022	Pauvreté énergétique à Calgary	Les responsables du projet travailleront avec un fournisseur établi d'audits énergétiques et d'améliorations pour les groupes démographiques touchés par la pauvreté énergétique.	26 870
FIC-Cal	2022	Étiquettes numériques de consommation d'énergie résidentielle à Calgary	Les responsables du projet mettront à l'essai la prestation d'étiquettes énergétiques numériques pour chaque maison de la ville et travailleront avec les agents immobiliers pour comprendre l'incidence des étiquettes énergétiques sur leur travail.	Habilitation
FIC-Cal	2022	Captage du carbone des bâtiments à Calgary	Le projet s'adressera aux organismes de charité et aux organismes à but non lucratif qui possèdent des bâtiments et souhaitent participer à un projet novateur visant à améliorer leur empreinte écologique. Alberta Ecotrust facilite le processus permettant aux propriétaires de bâtiments de se connecter à CleanO2 <sup>MC</sup> et de réaliser l'évaluation de l'adéquation de leurs bâtiments. Le cas échéant, un appareil de captage du carbone et de récupération de la chaleur sera installé dans le bâtiment.	271 860
FIC-Cal	2022	Projet pilote sur l'économie verte à Calgary	Dans le cadre du projet, on mettra à l'essai un centre d'économie verte à Calgary, appelé Green Economy Calgary, qui fera progresser les objectifs d'action climatique de la collectivité tout en aidant les entreprises locales à s'adapter et à prospérer dans le cadre de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone.	Habilitation
FIC-Edm	2021	Pauvreté énergétique à Edmonton	Les responsables du projet travailleront avec un fournisseur établi d'audits énergétiques et d'améliorations pour les groupes démographiques touchés par la pauvreté énergétique.	26 870
FIC-Edm	2022	Étiquettes numériques de consommation d'énergie résidentielle à Edmonton	Les responsables du projet mettront à l'essai la prestation d'étiquettes énergétiques numériques pour chaque maison de la ville et travailleront avec les agents immobiliers pour comprendre l'incidence des étiquettes énergétiques sur leur travail.	Habilitation
FIC-Edm	2022	Captage du carbone des bâtiments à Edmonton	Le projet s'adressera aux organismes de charité et aux organismes à but non lucratif qui possèdent des bâtiments et souhaitent participer à un projet novateur visant à améliorer leur empreinte écologique. Alberta Ecotrust facilite le processus permettant aux propriétaires de bâtiments de se connecter à CleanO2 <sup>MC</sup> et de réaliser l'évaluation de l'adéquation de leurs bâtiments. Le cas échéant, un appareil de captage du carbone et de récupération de la chaleur sera installé dans le bâtiment.	271 860
MVZEIC	2022	Équité et Autochtones	Comprend Women4Climate et d'autres initiatives liées à McConnell. Le programme Women4Climate vise à promouvoir une action locale audacieuse en faveur du climat, conformément au plan d'action d'urgence climatique et à la stratégie d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Vancouver. Ce programme, soutenu par la Ville de Vancouver, le réseau C40 et le ZEIC, contribue à la prochaine génération de chefs de file en	Habilitation

**Programmes en cours**

Centre	Année de début	Nom du programme	Résumé du programme	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
			matière d'action climatique par le biais d'un programme de mentorat dédié aux femmes œuvrant dans le domaine du climat afin de créer un avenir urbain plus sain, plus vert, plus résilient et économiquement prospère.	
MVZEIC	2022	ZEBx (Zero Emissions Building Exchange) et B2E (Building to Electrification)	ZEBx est un centre d'excellence qui renforce les capacités publiques, privées et municipales en matière de bâtiments carboneutres dans toute la Colombie-Britannique. ZEBx facilite l'échange de connaissances au sein du secteur du bâtiment et entre les gouvernements en maintenant une communauté de pratique par le biais (1) de ressources, d'événements et de communications, (2) de cloisons industrielles interreliées et (3) de collaborations avec des associations industrielles, des gouvernements, des services publics, des chercheurs, des universités, des fournisseurs et des experts mondiaux. Building to Electrification (B2E) est une coalition provinciale de plus de 160 organisations qui font progresser la feuille de route de la Colombie-Britannique en matière d'électrification des bâtiments afin de passer à des solutions de chauffage et d'eau chaude entièrement électriques dans les bâtiments. La coalition, composée de représentants des gouvernements, de l'industrie et du secteur à but non lucratif, travaille de concert pour faire tomber les obstacles, renforcer les capacités et catalyser l'action par le déploiement de technologies, le perfectionnement de la main-d'œuvre et la sensibilisation.	Habilitation
MVZEIC	2022	BC Retrofit Accelerator	Le BC Retrofit Accelerator servira de centre de ressources unique afin d'augmenter rapidement le nombre de rénovations de bâtiments en vue de réduire fortement les émissions de carbone dans les zones urbaines de la Colombie-Britannique. L'accélérateur comprendra des services de conciergerie et des initiatives visant à faciliter l'accès au financement et aux subventions et à surmonter les obstacles à la mise en œuvre dans toute une série de types de bâtiments, qu'il s'agisse de logements en copropriété, de logements commerciaux, de logements du marché privé ou de logements sociaux.	Habilitation
MVZEIC	2022	Carbon Leadership Forum BC	En Colombie-Britannique, les GES intrinsèques des nouveaux bâtiments en 2019 étaient estimés à 7,19 millions de tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> par année, rivalisant avec les GES opérationnels de 8,31 millions de tonnes d'équivalent CO <sub>2</sub> par année, soit 12 % de l'inventaire des GES de la Colombie-Britannique. Cibler les GES intrinsèques, qui sont en grande partie émis dès le début du cycle de vie d'un bâtiment, est un moyen stratégique et rentable d'accélérer la réduction des émissions de GES et l'économie circulaire. Par l'intermédiaire du réseau Carbon Leadership Forum BC, ce programme provincial comprend un renforcement des capacités, des outils, un apprentissage par les pairs et des récompenses.	Habilitation

**Programmes en cours**

Centre	Année de début	Nom du programme	Résumé du programme	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
MVZEIC	2022	Near Zero	Ce programme de réduction directe des émissions de GES vise à renforcer l'expérience et la capacité des joueurs de l'industrie à réduire les émissions intrinsèques et opérationnelles dans les bâtiments neufs et existants. Ce programme est unique, car il associe la réalisation de projets au renforcement pragmatique des capacités de l'industrie. Les avis des participants sur les réussites, les obstacles et la manière d'accélérer et d'amplifier les progrès sont amplifiés par nos réseaux ZEBx, B2E et CLF.	Habilitation
MVZEIC	2022	Zero Carbon Step Code	Comme le BC Energy Step Code, le Zero Carbon Step Code est un plan flexible et prévisible visant à améliorer les nouveaux bâtiments au fil du temps, l'objectif étant d'atteindre la carboneutralité pour tous les nouveaux bâtiments d'ici 2030. Il vient compléter le BC Energy Step Code en réduisant les émissions et en améliorant l'efficacité énergétique. Ensemble, ils créent des bâtiments plus propres, plus écoénergétiques et dont l'exploitation est abordable. Le Zero Carbon Step Code propose plusieurs options pour réduire la quantité d'émissions de carbone liées à l'exploitation d'un bâtiment en exigeant une réduction des émissions liées aux systèmes de chauffage des locaux et de l'eau.	Habilitation

Tableau 5 : Projets achevés en 2023-2024

<b>Projets achevés</b>					
<b>Centre</b>	<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Mécanisme de financement</b>	<b>Résumé du projet</b>	<b>Réductions potentielles des GES (t éq. CO<sub>2</sub> sur 20 ans)</b>
FIC-Cal	Biosphere Institute of the Bow Valley	Production communautaire : le modèle commercial de microgénération	Subvention	L'objectif est d'accroître la faisabilité et la viabilité commerciale de la génération d'électricité communautaire en mettant en œuvre un projet de démonstration de production communautaire dans le cadre du modèle de microgénération d'électricité au cœur de Calgary.	142 776
FIC-Cal	Passive House Alberta Foundation	Étude de deux mesures favorisant l'électrification de masse et les rénovations énergétiques en profondeur	Subvention	L'objectif est d'accroître et de simplifier l'utilisation de vannes d'admission d'air dans toute la maison et d'optimiser l'électrification grâce à l'utilisation accrue de dispositifs de répartition de la charge et de panneaux électriques « intelligents », afin de faire progresser la mise en œuvre des rénovations énergétiques en profondeur dans les bâtiments résidentiels.	42 728
FIC-Cal	SunAlta Power Inc.	Projet pilote de génération d'électricité raccordé au réseau de distribution grâce à des panneaux solaires installés en milieu urbain	Subvention	Ce projet vise à démontrer que l'espace urbain peut être utilisé pour mettre en œuvre des projets de génération d'électricité solaire photovoltaïque raccordés au réseau de distribution en Alberta et à contribuer à l'élaboration d'un modèle d'entreprise permettant d'étendre les projets.	158 563
FIC-Cal	Volta Research Inc.	Grid Sandbox	Subvention	Le projet permettra de créer une plateforme qui mettra en lien les ménages, les services publics et les organismes de réglementation afin d'étudier comment les ressources énergétiques distribuées (comme les stations de recharge pour véhicules électriques et les panneaux solaires photovoltaïques) peuvent être gérées de manière durable afin de faciliter la mise à l'échelle et la coordination de la mise en œuvre de ces ressources.	Habilitation
FIC-Cal	Youth en Route	Projet de transport actif de l'école secondaire de Calgary	Subvention	Projet qui vise à accroître l'utilisation des transports actifs par les élèves de Calgary en améliorant les infrastructures, en encourageant le leadership et le renforcement des compétences des élèves et en créant des itinéraires cyclables plus sûrs autour des écoles.	27 041
FIC-Cal	ACORN Institute Canada	Guide de ressources sur la participation des locataires à la rénovation des appartements	Subvention	Ce projet permettra d'élaborer une approche recommandée de la gestion de la demande en Alberta qui tiendra compte de la manière dont les activités de gestion de la demande peuvent compléter et soutenir d'autres efforts d'économie d'énergie et de réduction des émissions dans la province ainsi que des organisations qui y travaillent.	Habilitation

### Projets achevés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FIC-Cal	Alberta Energy Efficiency Alliance	Amorcer le cycle de gestion de la demande	Subvention	Visé à élaborer une approche recommandée de la gestion de la demande en Alberta, qui tiendra compte de la manière dont les activités de gestion de la demande peuvent compléter et soutenir d'autres efforts d'économie d'énergie et de réduction des émissions dans la province, ainsi que les organisations qui y travaillent.	Habilitation
FIC-Cal	The Pollution Probe Foundation	Projet de déploiement d'autobus scolaires électriques en Alberta	Subvention	Le projet comprendra la collecte de données et la création d'un cadre de pratiques exemplaires et d'une analyse de rentabilité pour soutenir l'électrification du parc d'autobus scolaires de Southland.	114 553
FIC-Edm	All One Sky Foundation	Veiller à ce que les logements subventionnés fassent partie d'une transition juste et équitable vers un avenir à faibles émissions de carbone	Subvention	Les responsables de ce projet travailleront directement avec les fournisseurs de logements abordables pour réaliser des audits énergétiques de leurs bâtiments et rédiger un rapport sur les mesures proposées et les coûts connexes. Le projet explorera plus en profondeur les options de financement et les obstacles.	33 488
FIC-Edm	Community Energy Association	Outils politiques pour la construction de nouveaux bâtiments à faible consommation d'énergie et carboneutres à Edmonton	Subvention	Les responsables de ce projet réaliseront des examens juridiques de l'environnement réglementaire régissant les municipalités et de leur capacité à réglementer les normes de construction.	Habilitation
FIC-Edm	Edmonton Federation of Community Leagues	Voies carboneutres pour les ligues communautaires d'Edmonton	Subvention	Cette initiative aidera les ligues communautaires à réaliser des audits énergétiques des bâtiments axés sur l'objectif de carboneutralité. L'étape suivante consisterait à aider les ligues à demander un financement fédéral pour mener à bien les mesures décrites dans l'audit.	42 088
FIC-Edm	Alberta Energy Efficiency Alliance	Amorcer la pompe pour la gestion de la demande	Subvention	Visé à élaborer une approche recommandée de la gestion de la demande en Alberta, qui tiendra compte de la manière dont les activités de gestion de la demande peuvent compléter et soutenir d'autres efforts d'économie d'énergie et de réduction des émissions dans la province, ainsi que les organisations qui y travaillent.	Habilitation
FCGM	Fondation du Cégep de Saint-Jérôme x IVEO	Calculateur des émissions de camionnage des villes	Subvention	Élaboration d'un calculateur en ligne de passage aux VE pour aider les municipalités à simuler et à maximiser leurs investissements et leurs gains environnementaux (réduction des GES par dollar investi) en fonction de leur parc de véhicules. Le partenaire de mise en œuvre souhaite également rédiger une stratégie d'électrification propre au monde municipal qui accorde la priorité aux	15 180

## Projets achevés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
				véhicules lourds et spécialisés et qui permettra de mieux orienter les programmes de subvention afin d'accélérer la réduction des GES dans les villes.	
FCGM	Partenariat Climat Montréal	Sommet Climat Montréal 2023	Subvention	Chaque année, le Sommet Climat Montréal fait le point sur les mesures prises et celles qui restent à prendre pour que Montréal atteigne ses objectifs climatiques et renforce sa résilience d'ici 2050. C'est l'occasion pour les acteurs institutionnels, économiques, syndicaux, associatifs et philanthropiques, y compris les dirigeants et les cadres supérieurs des différents secteurs d'activité de la Ville, de se concerter et de se mobiliser autour de mesures concrètes. Des annonces et des engagements sont attendus afin d'agir mieux, plus vite et davantage pour le climat.	Habilitation
FCGM	Efficiency Capital	MultiRés	Subvention	MultiRés vise à rénover les bâtiments de 50 logements ou moins, ce qui ne nécessite pas de mise de fonds initiale de la part des propriétaires. Le projet vise à offrir une rénovation clé en main aux propriétaires qui souhaitent réduire l'empreinte carbone de leur bâtiment sans augmenter le loyer de leurs locataires.	Habilitation
HCI3	Clean Foundation	Étude de faisabilité sociale de l'énergie solaire communautaire dans le canton de Preston	Subvention	Un projet de collaboration avec les résidents du canton de Preston permettra d'évaluer comment la collectivité pourrait bénéficier de projets solaires partagés. Ces travaux orienteront l'élaboration du programme provincial d'énergie solaire communautaire.	Habilitation
HCI3	Ecology Action Centre	Créer une feuille de route de rénovations écoénergétiques en profondeur des IRLM	Subvention	Créer une feuille de route de rénovations écoénergétiques en profondeur des IRLM. Faire progresser le projet Jackson Rd pour qu'il soit prêt pour les documents d'appel d'offres.	Habilitation
HCI3	Hope Blooms	Auvents solaires de Hope Bloom	Subvention	Auvent solaire intelligent qui sert d'infrastructure publique polyvalente à la cuisine globale pour le changement social de Hope Blooms, à Halifax, et qui soutient le programme d'études sur les changements climatiques.	Habilitation
HCI3	Building to Zero Exchange	Lancement de Building to Zero Exchange (BTZx)	Subvention	L'aide servira à développer la structure de gouvernance de l'organisation, à former le comité de direction et à organiser une séance de planification stratégique afin d'élaborer un plan stratégique et un plan de travail et de définir la mission, la vision et les valeurs de l'organisation. L'élaboration d'une stratégie de communication et l'organisation d'un événement de lancement au sein de l'industrie font également partie du projet.	Habilitation

### Projets achevés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
MVZEIC	Jack Sam	Subvention : Near Zero 3 – Projet pilote de remplacement de combustible pour l'eau chaude résidentielle	Subvention	Ce projet pilote vise à mieux comprendre l'expérience des propriétaires et des entrepreneurs lors du remplacement d'un chauffe-eau à gaz par un chauffe-eau électrique. L'objectif est de reconnaître les obstacles auxquels un propriétaire motivé pourrait être confronté et qui le dissuaderaient de changer de combustible pour cet équipement. Les résultats seront transmis à la Ville de Vancouver afin de contribuer à l'élaboration de futurs programmes ou à la modification des politiques de soutien.	231
MVZEIC	Leonard Cohen				
MVZEIC	Omar Bhimji				
MVZEIC	Rebecca Doel				
MVZEIC	Charles Eyrich				
MVZEIC	Chee Chan				
MVZEIC	Hart Crawford				
MVZEIC	Matt Horne				
MVZEIC	Mattia Gregori				
MVZEIC	MVZEIC	Mobilisation, outils et renforcement des capacités en matière de changements climatiques	Programme interne	Comprend une bourse de recherche en résidence sur l'innovation sociale, parmi d'autres activités de programme, qui sera élargie au cours des prochaines années. L'objectif du projet de recherche en résidence sur l'innovation sociale est de comprendre comment les approches de l'innovation sociale, de la conception systémique, des pratiques axées sur l'équité et la décolonisation ainsi que de l'apprentissage transformateur peuvent soutenir le ZEIC, ses partenaires de programme ZEBx et B2E et d'autres groupes de transformation du marché de la construction et du transport qui pourraient être pertinents. Ce travail les aidera à réaliser leur mandat en matière d'action climatique avec l'aide de Lindsay Cole, chercheuse résidente dans le domaine de l'innovation sociale.	Habilitation
FACO	CAFES	Défense du climat 2023	Subvention	Ce projet vise à créer un réseau efficace de défense du climat composé d'organisations communautaires et de personnes issues des quartiers ruraux, suburbains et urbains d'Ottawa. Cela se fera en soutenant le travail de base réalisé par les CAFES au sein de la collectivité.	Habilitation
FACO	EnviroCentre	EV Experience 2.0	Subvention	Ce projet constitue la deuxième phase d'EV Experience, une initiative couronnée de succès, et vise à aider tous les habitants d'Ottawa à accéder à des moyens de transport à faibles émissions de carbone. Pour ce faire, les responsables réduiront les obstacles à l'adoption de solutions de mobilité électrique (VE, vélos électriques, autopartage) par l'entremise de mesures d'éducation et de sensibilisation et d'essais sans vente en s'efforçant tout particulièrement d'atteindre les populations dignes d'équité.	15 566

## Projets achevés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
FACO	FACO (EnviroCentre)	Étude sur les vélos en libre-service	Subvention	Ce travail vise à fournir à la région d'Ottawa un examen actualisé des conditions qui favorisent la réussite des programmes de vélos en libre-service, à cerner et à mobiliser les parties prenantes régionales ainsi qu'à comprendre les possibilités, les répercussions et les prochaines étapes pour la région.	Habilitation
FACO	FACO (Spruce Creative et Ville d'Ottawa)	Communications sur le climat	Subvention	Les entreprises, les organisations et les résidents d'Ottawa n'axent pas leurs efforts en matière d'action climatique sur des domaines prioritaires communs. Le FACO souhaite s'appuyer sur l'analyse de l'évolution énergétique de la ville et sensibiliser la population à certains grands thèmes (p. ex. électrification, rénovation, réutilisation et amélioration) et domaines de solution (p. ex. décarbonisation des transports et des bâtiments et création de quartiers 15 minutes). L'objectif de cette campagne de communication est d'aider le public à orienter ses efforts en matière d'action climatique vers les initiatives ayant le plus grand effet de levier et à susciter une synergie entre les mesures.	Habilitation
TAF	Institut Pembina – véhicules moyens et lourds	Création d'une stratégie canadienne d'électrification des véhicules moyens et lourds	Subvention	L'Institut Pembina élaborera une stratégie nationale pour favoriser l'adoption de véhicules moyens et lourds carboneutres et déterminera les mesures prioritaires et les changements politiques nécessaires pour que les opérateurs de parcs de véhicules n'acquière que des véhicules moyens et lourds carboneutres d'ici 2040. Pembina y parviendra en coordonnant ses activités avec celles du groupe de travail sur les véhicules moyens et lourds de Mobilité électrique Canada et des principales parties prenantes de l'industrie ainsi qu'en mobilisant les élus fédéraux et les cadres supérieurs pour influencer l'approbation et la mise en œuvre futures d'une stratégie nationale de véhicules moyens et lourds carboneutres.	2 660 714
TAF	The Atmospheric Fund	Climate Action Skills Fund	Programme interne	Le Climate Action Skills Fund renforcera les capacités des praticiens communautaires et du personnel de TAF dans des domaines de compétences ciblés, ce qui permettra une mise en œuvre plus efficace des initiatives climatiques au sein de la RGTH. Le personnel tirera parti du succès du Social Innovation Skills Enhancement Fund (2018-2020) en élargissant les types de formations proposées et en maintenant un bassin de financement flexible qui peut être utilisé pour fournir aux nouveaux bénéficiaires et aux équipes du personnel de TAF qui dirigent des programmes internes un accès à des accompagnateurs professionnels et à des mentors pour les soutenir tout au long de la durée de vie de la subvention.	Habilitation

### Projets achevés

Centre	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Mécanisme de financement	Résumé du projet	Réductions potentielles des GES (t éq. CO <sub>2</sub> sur 20 ans)
TAF	Assemblée	Assemblée	Investissement direct (Entreprise)	Assembly (anciennement R-Hauz), fondée en 2017 et basée à Toronto, a mis au point une solution de construction préfabriquée en bois de masse pour les maisons d'allée et les complexes résidentiels intercalaires de moyenne hauteur.	187 883
TAF	Pace Zero	Chargement SWTCH (PaceZero)	Investissement direct (Entreprise)	SWTCH est une société de recharge de véhicules électriques spécialisée dans l'offre de solutions clés en main pour les immeubles résidentiels et commerciaux à logements multiples. Par l'entremise de PaceZero, TAF a réalisé des investissements pour aider SWTCH à court terme à achever sa levée de fonds de série B tout en maintenant son taux de croissance.	3 825 803

---

Financial statements of the  
États financiers de la  
Federation of Canadian Municipalities  
– Green Municipal Fund  
Fédération canadienne  
des municipalités –  
Fonds municipal vert

March 31, 2024  
31 mars 2024

---

---

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of financial position	5	État de la situation financière
Statement of operations	6	État des résultats
Statement of changes in fund balance	7	État de l'évolution du solde du fonds
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9-23	Notes complémentaires

---

## Independent Auditor's Report

To the National Board of Directors and Members of the Federation of Canadian Municipalities

### Opinion

We have audited the financial statements of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund, which comprise the statement of financial position as at March 31, 2024, and the statements of operations, changes in fund balance and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the “financial statements”).

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund as at March 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards (“Canadian GAAS”). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil national d'administration et aux membres de la Fédération canadienne des municipalités

### Opinion

Nous avons effectué l’audit des états financiers de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert, qui comprennent l’état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états de résultats, de l’évolution du solde de fonds et des flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l’exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d’audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

## Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s financial reporting process.

## Auditor’s Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor’s report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert.

## Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce qu’elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management’s use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund’s ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor’s report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor’s report. However, future events or conditions may cause the Federation of Canadian Municipalities – Green Municipal Fund to cease to continue as a going concern.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération canadienne des municipalités – Fonds municipal vert à cesser son exploitation.

- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

### Report on Other Legal and Regulatory Requirements

As required by the *Ontario Corporations Act*, we report that, in our opinion, the accounting principles in Canadian accounting standards for not-for-profit organizations have been applied on a consistent basis.

*Deloitte LLP*

Chartered Professional Accountants  
Licensed Public Accountants  
May 29, 2024

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément à la *Loi sur les personnes morales* (Ontario), nous déclarons que, selon nous, les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées sur une base constante avec celles de l'année précédente.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 29 mai 2024

	2024 \$	2023 \$
<b>Assets</b>		
Current assets		
Cash and cash equivalents	<b>61,771,100</b>	36,594,900
Short-term investments (Note 3)	<b>11,528,600</b>	26,794,000
Interest receivable	<b>10,507,600</b>	10,284,500
Receivables	<b>915,200</b>	854,000
Interfund receivable (Note 4)	—	284,500
Current portion of loans receivable (Note 5)	<b>29,747,500</b>	28,817,100
Prepaid expenses	<b>49,100</b>	33,400
	<b>114,519,100</b>	103,662,400
Long-term investments (Note 3)	<b>1,108,274,400</b>	1,127,582,000
Loans receivable (Note 5)	<b>313,232,700</b>	296,147,700
Tangible capital and intangible assets (Note 6)	<b>913,400</b>	782,500
	<b>1,536,939,600</b>	1,528,174,600
<b>Liabilities</b>		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	<b>2,925,500</b>	2,291,500
Interfund payable (Note 4)	<b>114,400</b>	—
Grants payable (Note 7)	<b>190,125,100</b>	168,937,700
	<b>193,165,000</b>	171,229,200
Commitments (Note 10)		
<b>Fund balance</b>		
Invested in tangible capital and intangible assets	<b>913,400</b>	782,500
Reserve for non-performing loans (Note 8)	<b>21,758,600</b>	21,758,600
Externally restricted (Note 9)	<b>1,321,102,600</b>	1,334,404,300
	<b>1,343,774,600</b>	1,356,945,400
	<b>1,536,939,600</b>	1,528,174,600

**Actif**

À court terme

Encaisse et équivalents de trésorerie  
Placements à court terme (note 3)  
Intérêts à recevoir  
Débiteurs  
Débiteurs interfonds (note 4)  
Tranche à court terme des prêts à recevoir (note 5)  
Frais payés d'avance

Placements à long terme (note 3)

Prêts à recevoir (note 5)  
Immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 6)

**Passif**

À court terme

Créditeurs et charges à payer  
Créditeurs interfonds (note 4)  
Subventions à payer (note 7)

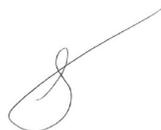
Engagements (note 10)

**Solde de fonds**

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels  
Réserve pour prêts délinquants (note 8)  
Affecté d'origine externe (note 9)

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

On behalf of the Board



Scott Pearce  
President – Président



Geoff Stewart  
First Vice-President – Premier vice-président

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil

**Federation of Canadian Municipalities****Statement of operations –  
Green Municipal Fund**

Year ended March 31, 2024

**Fédération canadienne des municipalités****État des résultats –  
Fonds municipal vert**

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023	
	\$	\$	
<b>Revenue</b>			<b>Revenus</b>
Investments	2,438,900	15,233,600	Placements
Interest on loans	9,310,400	8,905,700	Intérêts sur les prêts
Other revenue	273,500	882,400	Autres revenus
	<b>12,022,800</b>	<b>25,021,700</b>	
<b>Operating expenses</b>			<b>Dépenses de fonctionnement</b>
Personnel costs (Note 11)	16,470,700	14,581,800	Frais de personnel (note 11)
Other operating expenses	13,977,000	11,392,400	Autres dépenses de fonctionnement
Amortization of tangible capital and intangible assets	225,100	226,900	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
Occupancy costs	32,600	53,700	Frais d'occupation
	<b>30,705,400</b>	<b>26,254,800</b>	
Deficiency of revenue over expenses before undernoted items	<b>(18,682,600)</b>	(1,233,100)	Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses avant les éléments suivants
Grants (Note 7)	<b>(63,318,800)</b>	(61,999,700)	Subventions (note 7)
Change in unrealized gains (losses) on investments	<b>68,830,600</b>	(242,800)	Variation des gains (pertes) non réalisés sur les placements
<b>Deficiency of revenue over expenses</b>	<b>(13,170,800)</b>	<b>(63,475,600)</b>	<b>Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses</b>

The accompanying notes are an integral part  
of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante  
des états financiers.

**Federation of Canadian Municipalities**  
**Statement of changes in fund balance –**  
**Green Municipal Fund**  
Year ended March 31, 2024

**Fédération canadienne des municipalités**  
**État de l'évolution du solde de fonds –**  
**Fonds municipal vert**  
Exercice terminé le 31 mars 2024

	<b>Invested in tangible capital and intangible assets</b>	<b>Reserve for non- performing loans</b>	<b>Externally restricted</b>	<b>Total 2024</b>	<b>Total 2023</b>	
	<b>Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels</b>	<b>Réserve pour prêts délinquants</b>	<b>Affecté d'origine externe</b>	<b>Total 2024</b>	<b>Total 2023</b>	
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
<b>Balance, beginning of year</b>	<b>782,500</b>	<b>21,758,600</b>	<b>1,334,404,300</b>	<b>1,356,945,400</b>	1,420,421,000	<b>Solde au début</b>
Deficiency of revenue over expenses	—	—	<b>(13,170,800)</b>	<b>(13,170,800)</b>	(63,475,600)	Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses
Amortization of tangible capital and intangible assets	<b>(225,100)</b>	—	<b>225,100</b>	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
Purchase of tangible capital and intangible assets	<b>356,000</b>	—	<b>(356,000)</b>	—	—	Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels
<b>Balance, end of year</b>	<b>913,400</b>	<b>21,758,600</b>	<b>1,321,102,600</b>	<b>1,343,774,600</b>	1,356,945,400	<b>Solde à la fin</b>

The accompanying notes are an integral part  
of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie  
intégrante des états financiers.

**Federation of Canadian Municipalities**

**Statement of cash flows –**

**Green Municipal Fund**

Year ended March 31, 2024

**Fédération canadienne des municipalités**

**État des flux de trésorerie –**

**Fonds municipal vert**

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023	
	\$	\$	
<b>Operating activities</b>			<b>Activités de fonctionnement</b>
Deficiency of revenue over expenses	(13,170,800)	(63,475,600)	Insuffisance des revenus par rapport aux dépenses
Amortization of premium/discount on investments	678,200	764,200	Amortissement des primes/escomptes sur les placements
Loss on sale of investments	36,865,200	21,044,700	Perte à la vente de placements
Change in unrealized gains (losses) on investments	(68,830,600)	242,800	Variation des gains (pertes) non réalisés sur les placements
Amortization of tangible capital and intangible assets	225,100	226,900	Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels
	(44,232,900)	(41,197,000)	
Changes in non-cash operating working capital items (Note 14)	21,920,300	41,950,800	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 14)
	(22,312,600)	753,800	
<b>Investing activities</b>			<b>Activités d'investissement</b>
Purchase of investments	(499,154,500)	(287,979,300)	Acquisition de placements
Proceeds from the sale of investments	565,014,700	317,055,400	Produit de la cession de placements
Reimbursement of loans receivable	28,944,900	30,929,900	Remboursement des prêts à recevoir
New issuance of loans receivable	(46,960,300)	(51,107,900)	Émission de nouveaux prêts à recevoir
Purchase of tangible capital and intangible assets	(356,000)	(221,400)	Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels
	47,488,800	8,676,700	
Net increase in cash and cash equivalents	25,176,200	9,430,500	Augmentation nette de l'encaisse et équivalents de trésorerie
Cash and cash equivalents, beginning of year	36,594,900	27,164,400	Encaisse et équivalents de trésorerie au début
<b>Cash and cash equivalents, end of year</b>	<b>61,771,100</b>	<b>36,594,900</b>	<b>Encaisse et équivalents de trésorerie à la fin</b>
<b>Cash and cash equivalents consists of</b>			<b>Encaisse et équivalents de trésorerie comprennent</b>
Cash	23,117,700	18,422,600	Encaisse
Provincial promissory notes and treasury bills	38,653,400	18,172,300	Billets à ordre des provinces et bons du trésor
	61,771,100	36,594,900	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Purpose of the organization**

On March 18, 1937, the Federation of Canadian Mayors and Municipalities ("FCMM") was created from the merger of the 36-year-old Union of Canadian Municipalities and the Dominion Conference of Mayors, formed two years earlier. On February 2, 1967, the FCMM was incorporated by letters patent under Part II of the Canada Corporations Act. At that time, charitable status was sought and obtained from Canada Revenue Agency. Supplementary letters patent changed the name of the organization to Federation of Canadian Municipalities ("FCM") on August 9, 1976. Since August 6, 2014, FCM continued its incorporation under the Canada Not-for-Profit Corporations Act.

In 2017, FCM became a not-for-profit organization and remained exempt from income taxes while only the Green Municipal Fund ("GMF") retained charitable status deemed a trust for tax purposes.

FCM is the national voice of municipal governments. FCM is dedicated to improving the quality of life in all communities by promoting strong, effective and accountable municipal government. FCM membership includes Canada's largest cities, the major provincial and territorial municipal associations, and rural, remote and urban communities.

## **1. Nature des activités et mission**

La Fédération canadienne des maires et des municipalités (FCMM) a été créée le 18 mars 1937 à la suite de la fusion de l'Union canadienne des municipalités, datant de 36 ans, et de la Conférence des maires du dominion, créée deux ans auparavant. Le 2 février 1967, la FCMM a été incorporée par lettres patentes en vertu de la Partie II de *la Loi sur les corporations canadiennes*. À ce moment-là, la FCMM a demandé et obtenu le statut d'organisme de charité de l'Agence du revenu du Canada. Le 9 août 1976, des lettres patentes supplémentaires ont été obtenues afin de changer le nom de l'organisme pour la Fédération canadienne des municipalités (FCM). À compter du 6 août 2014, la FCM a poursuivi son incorporation sous *la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

En Janvier 2017, la FCM est devenue un organisme à but non lucratif et continue d'être exonérée de l'impôt sur le revenu tandis que le Fonds municipal vert (FMV) continue d'être considéré comme une fiducie aux fins de l'impôt.

La FCM est porte-parole national des gouvernements municipaux. La FCM consacre ses efforts à l'amélioration de la vie dans toutes les communautés et encourage un gouvernement municipal fort, efficace et responsable. La FCM se compose de représentants des plus grandes villes du Canada, des associations municipales provinciales et territoriales, et des communautés rurales, éloignées et urbaines.

**1. Purpose of the organization  
(continued)**

In April 2000, FCM received from the government of Canada \$100,000,000 to set up the Green Municipal Investment Fund ("GMIF") and \$25,000,000 for the Green Municipal Enabling Fund ("GMEF"). Both funds were established to stimulate investment in innovative municipal projects and practices to improve the environmental performance of Canadian municipalities. In April 2002, FCM received an additional \$100,000,000 for the GMIF and \$25,000,000 for the GMEF. As of March 31, 2005, the GMIF and GMEF have merged into one fund called GMF. FCM received another \$300,000,000 in July 2005 and an additional \$125,000,000 in 2018. In March 2019, FCM entered into another new agreement with the government of Canada to receive an additional \$950,000,000 for GMF. The funds were received in July 2019. In October 2023, the agreement was renegotiated and an additional up-front, multi-year \$530,000,000 is set to be received in April 2024 to support the local leadership for the climate change adaptation portion of the program.

**2. Accounting policies**

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations and include the following significant accounting policies:

*Basis of presentation*

These financial statements report on the activities of the GMF only. They do not report on other funds of the FCM.

*Fund accounting*

In accordance with the principles of fund accounting, FCM maintains its accounting records to ensure that limitations and restrictions placed on the use of available resources are observed. Under this method, resources are classified for accounting and reporting purposes into funds that are in accordance with specific activities or objectives.

**1. Nature des activités et mission (suite)**

La FCM a reçu 100 000 000 \$ du gouvernement du Canada en avril 2000 pour l'établissement du Fonds d'investissement municipal vert (FIMV) et 25 000 000 \$ pour l'établissement du Fonds d'habilitation municipal vert (FHMV). Ces fonds ont été créés afin de stimuler l'investissement dans des pratiques et des projets municipaux novateurs dans le but d'améliorer l'efficacité environnementale des municipalités canadiennes. La FCM a reçu en avril 2002 des montants supplémentaires de 100 000 000 \$ pour le FIMV et de 25 000 000 \$ pour le FHMV. Le 31 mars 2005, le FIMV et le FHMV ont été fusionnés pour former le FMV. La FCM a reçu un montant supplémentaire de 300 000 000 \$ en juillet 2005 et un montant supplémentaire de 125 000 000 \$ en 2018. En mars 2019, la FCM a signé un nouvel accord avec le gouvernement du Canada pour recevoir un montant supplémentaire de 950 000 000 \$ pour le FMV. Les fonds ont été reçus en juillet 2019. En octobre 2023, l'accord a été renégocié et un montant supplémentaire de 530 000 000 \$ sur plusieurs années va être reçu en avril 2024 pour soutenir les dirigeants locaux pour la partie adaptation au changement climatique du programme.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Mode de présentation*

Ces états financiers présentent les activités du FMV seulement. Ils ne rendent pas compte des autres fonds de la FCM.

*Comptabilité par fonds*

Conformément aux usages de la comptabilité par fonds, la FCM tient ses registres comptables afin d'assurer que les limites et les restrictions qui s'appliquent aux ressources disponibles soient respectées. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds distincts selon l'activité ou les objectifs poursuivis.

## **2. Accounting policies (continued)**

### *Green Municipal Fund*

GMF supports through grants and loans the implementation of innovative environmental projects undertaken by Canadian municipalities and other public and private sector partners.

### *Financial instruments*

#### *Initial measurement*

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when GMF becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with GMF is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by GMF in the transaction.

#### *Subsequent measurement*

Equity instruments that are quoted in an active market are subsequently measured at fair value. Private equity instruments measured at fair value rely upon the latest available information which may include an estimate provided by a fund manager. All other financial instruments are subsequently recorded at cost or amortized cost unless management has elected to carry the instruments at fair value. GMF has elected on April 1, 2019, to carry any such financial instruments purchased as of that date at fair value.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Fonds municipal vert*

Le FMV permet la réalisation de projets environnementaux innovateurs par le biais de subventions et de prêts aux municipalités canadiennes ou de leurs partenaires publics ou privés.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le FMV devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec du FMV qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par le FMV dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les instruments d'investissements privés évalués à la juste valeur peuvent être basés sur des estimations fournies par des gestionnaires de fonds. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a effectué le choix de comptabiliser les instruments à la juste valeur. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, le FMV a effectué le choix de comptabiliser les instruments financiers à la juste valeur.

## **2. Accounting policies (continued)**

### *Financial instruments (continued)*

#### *Transaction costs*

Transaction costs incurred on the acquisition of financial instruments measured subsequently at fair value are expensed as incurred. All other financial instruments are adjusted by transaction costs incurred on acquisition and financing costs, which are amortized using the straight-line method.

#### *Impairment*

Financial assets are assessed for impairment on an annual basis at the end of the fiscal year if there are indicators of impairment. If there is an indicator of impairment, FCM determines if there is a significant adverse change in the expected amount or timing of future cash flows from the financial asset. If there is a significant adverse change in the expected cash flows, the carrying value of the financial asset is reduced to the highest of the present value of the expected cash flows, the amount that could be realized from selling the financial asset or the amount FCM expects to realize by exercising its right to any collateral. If events and circumstances reverse in a future period, an impairment loss will be reversed to the extent of the improvement, not exceeding the initial impairment change.

#### *Revenue recognition*

Receipts are recognized as revenue in the GMF when received or receivable. GMF may accept donations and contributions to the fund from private and public sector contributors.

Investment income includes dividend and interest income, realized and unrealized investment gains and losses and, where applicable, charges for other than temporary impairment of investments. Dividend and interest income as well as realized and unrealized gains and losses have been recorded directly in the Statement of operations.

#### *Cash and cash equivalents*

Cash equivalents represent those cash and equivalents that have a term to maturity less than three months at issuance and those that are readily convertible into cash.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, qui sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque exercice lorsque des faits ou des circonstances l'indiquent. Le cas échéant, la FCM détermine s'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est réduite à la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, la somme pouvant être obtenue de la vente de l'actif, et la somme qu'elle prévoit obtenir si elle exerce son droit à l'égard d'une garantie financière. Ultérieurement, en cas de renversement des faits ou des circonstances, la FCM comptabilise une reprise de perte de valeur dans la mesure de l'amélioration, qui n'excède pas la charge de dépréciation initiale.

#### *Constatation des revenus*

Les rentrées de trésorerie sont constatées comme revenus dans le FMV lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir. Le FMV peut accepter des dons et contributions de parties des secteurs publique et privé.

Les revenus de placements comprennent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains et pertes réalisés et non réalisés sur les placements et, s'il y a lieu, les charges liées à la constatation d'une baisse de valeur permanente. Les dividendes et les revenus d'intérêts ainsi que les gains et pertes réalisés et non réalisés ont été constatés directement dans l'état des résultats.

#### *Encaisse et équivalents de trésorerie*

L'encaisse et les équivalents de trésorerie représentent les instruments qui ont une maturité de moins de trois mois et ceux qui peuvent rapidement être convertis en encaisse.

## **2. Accounting policies (continued)**

### *Loans receivable*

Loans are determined to be impaired when payments are contractually past due or where FCM's management is of the opinion that the loan should be regarded as impaired. An exception may be made where management determines that the loan is well secured and the collection efforts are reasonably expected to result in either repayment of the loan or its restoration according to the terms of the contract.

Actual write-offs, net of recoveries, are expensed and then applied against the internally restricted reserve for non-performing loans. The reserve for non-performing loans is described in Note 8.

### *Tangible capital and intangible assets*

Tangible capital and intangible assets are recorded at cost. Repairs and maintenance costs are charged to expense. Betterments which extend the estimated life of an asset are capitalized. When a capital asset no longer contributes to the FCM's ability to provide services, its carrying amount is written down to its residual value.

Tangible capital and intangible assets are amortized on a straight-line basis using the following annual terms:

#### Tangible capital assets:

Furniture and equipment	5 years
Computer hardware	3 to 5 years

#### Intangible assets:

Computer software	3 to 5 years
-------------------	--------------

### *Program advances*

Program advances consist of payments to municipalities and other bodies for the undertaking of projects. These items are reported as assets until confirmation of expenses is received.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Prêts à recevoir*

Un prêt est jugé douteux lorsque, selon l'accord contractuel, les paiements sont en retard ou lorsque la direction de la FCM est d'avis que le prêt devrait être considéré comme douteux. Une exception peut être faite lorsque la direction détermine que le prêt est bien garanti et qu'on peut raisonnablement prévoir que les efforts de recouvrement permettront le remboursement du prêt ou sa restauration selon les termes contractuels.

Les radiations de l'exercice, déductions faites des recouvrements, sont passées en dépenses et ensuite appliquées à la réserve affectée d'origine interne pour prêts délinquants. La réserve pour prêts délinquants est décrite à la note 8.

### *Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Les coûts de réparation et d'entretien sont passés en dépenses. Les améliorations qui prolongent la durée estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de la FCM, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées annuelles suivantes :

#### Immobilisations corporelles :

Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

#### Actifs incorporels :

Logiciels	3 à 5 ans
-----------	-----------

### *Avances pour les programmes*

Les avances pour les programmes se composent de paiements faits aux municipalités et aux autres organismes pour la mise en œuvre de projets. Ces éléments sont comptabilisés comme actifs jusqu'à ce que la confirmation des dépenses soit reçue.

## **2. Accounting policies (continued)**

### *Grants*

Grants are recognized as an expense in the period in which the Board approval process has been completed.

### *Allocation of expenses*

FCM allocates the administrative overhead costs between its strategic programs and projects based on the proportion of actual salaries and benefits incurred. Administrative overhead is primarily composed of building, information technology, human resources, finance, payroll and other common administrative expenses.

### *Use of estimates*

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates. These estimates are reviewed annually and, as adjustments become necessary, they are recognized in the financial statements in the period they become known.

Significant areas requiring the use of management's estimates include the collectible amounts of receivables and loans receivable, the fair value of investments, the amount of accounts payable and accrued liabilities and the useful life of tangible capital and intangible assets.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Subventions*

Les subventions sont constatées comme dépense dans l'exercice au cours duquel le processus d'approbation a été terminé par le Conseil.

### *Ventilation des dépenses*

Les coûts indirects de la FCM sont ventilés au sein de ses programmes et de ses projets stratégiques en fonction de la proportion des salaires et avantages sociaux engagés sur ces programmes et projets. Les coûts indirects se composent principalement des dépenses reliées à l'immeuble, des services de technologie de l'information, des ressources humaines, des finances, de la paie et d'autres services administratifs communs.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Les éléments importants nécessitant l'utilisation d'estimations par la direction incluent les montants recouvrables des débiteurs et prêts à recevoir, la juste valeur des placements, le montant des créditeurs et des dépenses à payer et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et actifs incorporels.

### 3. Investments

#### Short-term investments

	At cost	At fair value	
	Au coût	À la juste valeur	2024 Total
	\$	\$	\$
Short Term Bonds	—	11,528,600	11,528,600

#### Long-term investments

	At cost	At fair value	
	Au coût	À la juste valeur	2024 Total
	\$	\$	\$
Supranational bonds	—	1,907,800	1,907,800
Federal bonds	2,000,000	5,373,900	7,373,900
Provincial bonds	6,491,200	110,491,900	116,983,100
Corporate bonds	78,690,800	489,059,100	567,749,900
Municipal bonds	12,451,500	6,570,900	19,022,400
Equities	—	300,796,500	300,796,500
Private equities	—	94,440,800	94,440,800
	<b>99,633,500</b>	<b>1,008,640,900</b>	<b>1,108,274,400</b>

GMF's fixed income bonds have interest rates ranging from 0.00% to 9.00% (from 0.75% to 9.00% in 2023) and maturity dates ranging from July 26, 2024 to December 31, 2053 (from April 14, 2023, to February 15, 2063, in 2023).

### 4. Interfund receivable/payable

These balances are without defined terms of repayment and are non-interest-bearing.

### 5. Loans receivable

	2024	2023
	\$	\$
Municipalities and municipal corporations	319,923,500	304,965,100
Corporations	23,056,700	19,999,700
	<b>342,980,200</b>	<b>324,964,800</b>
Less: current portion	29,747,500	28,817,100
	<b>313,232,700</b>	<b>296,147,700</b>

### 3. Placements

#### Placements à court terme

	At cost	At fair value	
	Au coût	À la juste valeur	2023 Total
	\$	\$	\$
Short Term Bonds	15,296,400	11,497,600	26,794,000

#### Placements à long terme

	At cost	At fair value	
	Au coût	À la juste valeur	2023 Total
	\$	\$	\$
Supranational bonds	—	3,808,500	3,808,500
Federal bonds	2,000,000	6,415,300	8,415,300
Provincial bonds	6,489,200	123,572,000	130,061,200
Corporate bonds	117,527,600	544,544,600	662,072,200
Municipal bonds	14,361,200	5,667,600	20,028,800
Equities	—	216,795,400	216,795,400
Private equities	—	86,400,600	86,400,600
	<b>140,378,000</b>	<b>987,204,000</b>	<b>1,127,582,000</b>

Les obligations à revenu fixe du FMV ont des taux d'intérêt qui varient entre 0,00 % et 9,00 % (entre 0,75 % et 9,00 % en 2023) avec des dates d'échéance qui vont du 26 juillet 2024 au 31 décembre 2053 (du 14 avril 2023 au 15 février 2063 en 2023).

### 4. Débiteurs/crédeurs interfonds

Ces soldes sont sans modalités de remboursement et sans intérêt.

### 5. Prêts à recevoir

	2024	2023
	\$	\$
Municipalities and municipal corporations	319,923,500	304,965,100
Corporations	23,056,700	19,999,700
	<b>342,980,200</b>	<b>324,964,800</b>
Less: current portion	29,747,500	28,817,100
	<b>313,232,700</b>	<b>296,147,700</b>

**5. Loans receivable (continued)**

*Maturities and interest rates*

	1 to 5 years	Rate	Greater than 5 years	Rate	
	1 à 5 ans	Taux	Plus de 5 ans	Taux	
	\$	%	\$	%	
Municipalities and municipal corporations	25,278,100	1.75% to/ à 4.07%	294,645,500	0% to/ à 4.98%	Municipalités et sociétés municipales
Corporations	8,815,800	1.85% to/ à 6.95%	14,240,800	3.80% to/ à 6.58%	Sociétés
	<u>34,093,900</u>	—	<u>308,886,300</u>	—	

Loan repayments expected over the next five years based on the same terms and conditions are as follows:

Les remboursements en capital prévus au cours des cinq prochains exercices selon les mêmes termes et conditions sont les suivants :

	\$
2025	29,747,500
2026	36,418,000
2027	27,984,400
2028	28,364,700
2029	27,513,700
	<u>150,028,300</u>

**6. Tangible capital and intangible assets**

**6. Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

	Cost	Accumulated amortization	2024 Net book value	2023 Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Tangible capital assets					Immobilisations corporelles
Furniture and equipment	21,500	18,100	3,400	4,500	Mobilier et équipement
Computer hardware	87,300	87,300	—	—	Matériel informatique
Intangible assets					Actifs incorporels
Computer software	1,938,800	1,028,800	910,000	778,000	Logiciels
	<u>2,047,600</u>	<u>1,134,200</u>	<u>913,400</u>	<u>782,500</u>	

GMF's cost and accumulated amortization as at March 31, 2023, amounted to \$1,691,600 and \$909,100, respectively.

Le coût et l'amortissement cumulé du FMV au 31 mars 2023 s'élevaient respectivement à 1 691 700 \$ et 909 100 \$.

**7. Grants payable**

	2024 \$	2023 \$
Balance, beginning of year	<b>168,937,700</b>	133,803,300
Net approvals	<b>63,332,400</b>	61,999,700
Disbursements	<b>(42,145,000)</b>	(26,865,300)
Balance, end of year	<b>190,125,100</b>	168,937,700

Management cannot reasonably estimate the amounts that will be disbursed in future years, as such, the total balance is reported as current.  
Net grant approvals of \$63,332,400 (\$61,999,700 in 2023) is offset by \$13,600 (nil in 2023) in project audit adjustments, which brings the total of grant expense to \$63,318,800 (\$61,999,700 in 2023).

**8. Reserve for non-performing loans**

GMF internally restricts a portion of its unrestricted balance for non-performing loans. As per existing policy, GMF uses a risk-based approach based on the characteristics of the borrower to evaluate potential losses for non-performing loans. The total reserve for non-performing loans is based on the above calculation plus an excess of the historical reserve.

**9. Externally restricted fund balance**

GMF's objectives when managing capital are to continue to comply with the external capital requirements specified in the agreement with the government of Canada. Capital consists of fund balance. The funds held are only available for the operations of the GMF.

GMF shall maintain the nominal value of the fund assets of at least \$1,012,500,000 excluding the value of the reserve for non-performing loans and the reserve for guarantees. As of March 31, 2024, this balance was equal to \$ 1,321,102,600 (\$1,334,404,300 in 2023).

There have been no changes to the GMF's capital requirements and its overall strategy to capital remains unchanged from the prior year.

**7. Subventions à payer**

	2023 \$
Solde au début	133,803,300
Approbations nettes	61,999,700
Décaissements	(26,865,300)
Solde à la fin	168,937,700

La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

Le montant net des subventions approuvées, soit 63 332 400 \$ (61 999 700 \$ en 2023), est compensé par 13 600 \$ (aucune somme en 2023) d'ajustements liés à l'audit des projets, ce qui porte le total des dépenses de subventions à 63 318 800 \$ (61 999 700 \$ en 2023).

**8. Réserve pour prêts délinquants**

Le FMV a une restriction interne de son fond non affecté pour les prêts délinquants. Selon la politique en vigueur, le FMV utilise une approche fondée sur le risque selon les caractéristiques de l'emprunteur pour évaluer les pertes potentielles pour les prêts délinquants. Le total de la réserve pour prêt délinquants est basé sur le calcul tel qu'indiqué plus haut plus un surplus historique de la réserve.

**9. Solde du fonds affecté d'origine externe**

L'objectif du FMV quant à la gestion de son capital est de continuer à se soumettre aux exigences en matière de capital d'origine externe spécifiées dans l'entente avec le gouvernement du Canada. Le capital du FMV se compose du solde de fonds. Les fonds détenus ne sont disponibles que pour les opérations du FMV.

Le FMV doit maintenir la valeur nominale de ses actifs à au moins 1 012 500 000 \$, excluant la valeur de la réserve pour prêts délinquants et de la provision pour garanties. Au 31 mars 2023, ce solde était égal à 1 321 102 600 \$ (1 334 404 300 \$ en 2023).

Il n'y a pas eu de changement aux exigences en matière de capital du FMV et sa stratégie générale relative à son capital n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent.

## **10. Commitments**

### *GMF loans*

As at March 31, 2024, GMF had loans approved by the Board but undisbursed for a total amount of \$436,264,600 (\$370,695,400 in 2023).

### *GMF Loan Guarantee*

As at March 31, 2024, GMF has one guarantee related to the loan loss reserve established by the recipient of the project.

Under this guarantee, GMF will reimburse the recipient up to eighty percent (80%) of any eligible loan losses incurred by participating lenders under the program. The total maximum amount of coverage is \$1,500,000 and will expire on April 21, 2036.

### *Services*

In connection with its operations, GMF regularly enters into agreements for the purchase of services. Certain of these agreements extend beyond the end of the 2024 fiscal year. In the opinion of management, these agreements are in the normal course of GMF's operations, are not abnormal in amount or nature and do not include a high degree of speculative risk. The total commitment as at March 31, 2024, is \$701,900 (\$907,600 in 2023).

## **11. Retirement benefits**

FCM matches employee RRSP contributions up to 5% of their salary. Total employer contributions for the year were \$604,400 (\$560,800 in 2023). These contributions are recorded in personnel costs.

## **10. Engagements**

### *Prêts du FMV*

Au 31 mars 2024, le FMV avait des prêts approuvés par le Conseil, mais non encore déboursés pour un montant total de 436 264 600 \$ (370 695 400 \$ en 2023).

### *FMV Garantie de prêt*

Au 31 mars 2024, le FMV dispose d'une garantie relative à la réserve pour pertes sur prêts constituée par le bénéficiaire du projet.

En vertu de cette garantie, le FMV remboursera au bénéficiaire jusqu'à quatre-vingts pour cent (80 %) de toute perte sur prêt admissible subie par les prêteurs participants dans le cadre du programme. Le montant total maximum de la couverture est de 1 500 000 \$ et expirera le 21 avril 2036.

### *Services*

Dans l'exercice de ses activités, le FMV conclut périodiquement des accords pour l'achat de services. Certains de ces accords s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2024. De l'avis de la direction, ces accords s'inscrivent dans le cours normal des activités du FMV, leur montant et leur nature ne sortent pas de la normale et ils ne posent pas un risque spéculatif élevé. L'engagement total au 31 mars 2024 est de 701 900 \$ (907 600 \$ en 2023).

## **11. Avantages de retraite**

La FCM effectue des contributions aux REER des employés égales aux contributions de ceux-ci jusqu'à un maximum de 5 % du total du salaire annuel. Le total des contributions de l'employeur pour l'exercice s'élève à 604 400 \$ (560 800 \$ en 2023). Ces contributions sont comptabilisées à la ligne frais de personnel.

## 12. Allocation of expenses

These expenses were allocated as follows:

	2024			2023		
	General Fund	Green Municipal Fund	Total	General Fund	Green Municipal Fund	Total
	Fonds général \$	Fonds municipal vert \$		Fonds général \$	Fonds municipal vert \$	
Administrative expenses	6,523,400	5,320,200	11,843,600	6,327,900	4,246,300	10,574,200
	55%	45%	100%	60%	40%	100%

## 12. Ventilation des dépenses

Les dépenses ont été ventilées ainsi :

## 13. Financial instruments

### Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of the GMF's financial instruments will fluctuate because of changes in market prices. Market risk is comprised of currency risk, interest rate risk and other price risk. GMF is exposed to certain of these risks as described below.

### Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in foreign exchange rates. GMF believes that it is not exposed to significant foreign currency and liquidity risks arising from its financial instruments.

### Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument, including loans receivables, will fluctuate because of changes in market interest rates.

GMF is exposed to interest rate risk with respect to its interest-bearing investments, as disclosed in Note 3.

## 13. Instruments financiers

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers du FMV fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Le FMV est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la fluctuation des taux de change. Le FMV estime ne pas courir de risque de change ou de liquidité important relativement à ses instruments financiers.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier, incluant les prêts à recevoir, fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Le FMV est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement à ses placements porteurs d'intérêt, comme il est indiqué à la note 3.

### **13. Financial instruments (continued)**

#### *Other price risk*

Other price risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

GMF is exposed to price risk through its investments in equity instruments traded in active markets.

#### *Credit risk*

Credit risk refers to the risk that a counterparty may default on its contractual obligations resulting in a financial loss. GMF is exposed to credit risk with respect to the bonds, the loans receivable and other receivables. GMF assesses, on a continuous basis, bonds, loans receivable and other receivables and provides for any amounts that are not collectible in the allowance for doubtful accounts. At year-end, there were no amounts allowed for in investments, receivables and loan receivables (no amounts allowed for in 2023).

#### *Liquidity risk*

Liquidity risk is the risk that GMF will not be able to meet all cash flow obligations as they come due. GMF mitigates this risk by monitoring cash activities and expected outflows through extensive budgeting and cash flow analysis. GMF has the following financial liabilities as at March 31, 2024:

### **13. Instruments financiers (suite)**

#### *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que les risques liés au taux d'intérêt ou au taux de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs particuliers à cet instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur l'ensemble des instruments financiers semblables négociés sur le marché.

Le FMV est exposé au risque de prix autre par l'intermédiaire de ses investissements dans des instruments de capitaux propres négociés sur le marché.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. Le FMV s'expose à un risque de crédit sur ses obligations, ses prêts à recevoir et autres débiteurs. Le FMV évalue continuellement ses obligations, prêts à recevoir et autres débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, les placements, débiteurs et les prêts à recevoir ne comportaient aucune provision pour créances douteuses (aucune provision en 2023).

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité désigne le risque que le FMV éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Le FMV atténue ce risque en surveillant ses flux de trésorerie et les sorties de fonds prévues par l'établissement d'un budget et une analyse approfondie des flux de trésorerie. Au 31 mars 2024, les principaux passifs financiers du FVM étaient les suivants :

**13. Financial instruments (continued)**

*Liquidity risk (continued)*

	<b>Net book value Valeur nette 2024 \$</b>	Net book value Valeur nette 2023 \$
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	<b>2,925,500</b>	2,291,500
Interfund payable	<b>114,400</b>	—
Grants payable	<b>190,125,100</b>	168,937,700
	<b>193,165,000</b>	171,229,200

Net book value and fair market value of the current liabilities is similar. Management cannot reasonably estimate the amount of grants payable that will be disbursed in future years, as such the total balance is reported as current.

*Concentration risk*

Concentration risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political or other conditions. The relative proportions of the types of investments in the portfolio are as follows:

	<b>2024</b>		2023		
	\$	%	\$	%	
Fixed income					Titres à revenu fixe
Supranational	<b>3,888,000</b>	<b>0%</b>	3,808,600	0%	Supranationaux
Government of Canada	<b>9,350,300</b>	<b>1%</b>	8,415,300	1%	Gouvernement du Canada
Provinces of Canada	<b>116,983,100</b>	<b>10%</b>	133,291,800	12%	Provinces du Canada
Corporate	<b>575,321,900</b>	<b>52%</b>	685,044,500	58%	Sociétés
Municipal	<b>19,022,400</b>	<b>2%</b>	20,619,800	2%	Fonds communs à revenu fixe
	<b>724,565,700</b>	<b>65%</b>	851,180,000	74%	
Equities – pooled funds (fair value)					Actions – fonds communs (juste valeur)
Canadian	<b>300,796,500</b>	<b>27%</b>	216,795,400	19%	Canadiennes
Private Equity – pooled funds (fair value)					Actions privées – fonds communs (juste valeur)
Canadian	<b>27,938,000</b>	<b>2%</b>	28,891,500	3%	Canadiennes
U.S.	<b>66,502,800</b>	<b>6%</b>	57,509,100	5%	Américains
	<b>94,440,800</b>	<b>8%</b>	86,400,600	7%	
	<b>1,119,803,000</b>	<b>100%</b>	1,154,376,000	100%	

**13. Instruments financiers (suite)**

*Risque de liquidité (suite)*

À court terme  
Créditeurs et dépenses à payer  
Créditeurs interfonds  
Subventions à payer

La valeur nette comptable et la juste valeur des passifs à court terme est similaire. La direction ne peut déterminer raisonnablement le montant de subventions à payer qui sera décaissé au cours du prochain exercice; ainsi, le solde total est présenté à court terme.

*Risque de concentration*

Le risque de concentration existe lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques semblables ou qui sont soumis à des conditions similaires d'ordre économique, politique ou autre. Les proportions relatives des types de placements du portefeuille sont les suivantes :

**14. Changes in non-cash operating working capital items**

**14. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement**

	2024	2023	
	\$	\$	
Interest receivable	(223,100)	(877,800)	Intérêts à recevoir
Receivables	(61,200)	7,151,900	Débiteurs
Program advances	—	—	Avances pour les programmes
Interfund receivable	284,500	989,500	Débiteurs interfonds
Prepaid expenses	(15,700)	455,500	Frais payés d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	634,000	(902,700)	Créditeurs et dépenses à payer
Interfund payable	114,400	—	Créditeurs interfonds
Grants payable	21,187,400	35,134,400	Subventions à payer
	<b>21,920,300</b>	<b>41,950,800</b>	

**15. Spending limits**

**15. Plafond de dépenses**

For all periods ending in 2029-2030, GMF is subject to a spending cap whereby operating expenses for acting as Trustee of the Fund in managing the Fund Assets shall not for any Fiscal Year exceed \$29 million (\$23 million in 2023). Additionally, its annual expenses in managing the Fund Assets related to capacity building shall not for any Fiscal Year exceed \$9 million (\$3 million in 2023). Certain expenses recorded in the statement of operations may be excluded from these caps. The statement of operations is reconciled with the spending cap requirements as follows:

Pour toutes les périodes se terminant en 2029-2030, le FMV est assujéti à un plafond de dépenses selon lequel les dépenses de fonctionnement pour agir en tant que fiduciaire du Fonds dans la gestion des actifs du Fonds ne doivent pas dépasser 29 million de dollars (23 millions de dollars en 2023) pour un exercice financier. En outre, ses dépenses annuelles de gestion des actifs du Fonds liées au renforcement des capacités ne doivent pas dépasser 9 millions de dollars (3 millions de dollars en 2023) pour un exercice fiscal. Certaines dépenses comptabilisées à l'état des résultats peuvent être exclues de ces plafonds. L'état des résultats est réconcilié avec les exigences de plafonnement des dépenses comme suit :

	Operations spending subject to the limit of \$29 million	Capacity building spending subject to the limit of \$9 million	Total 2024	
	\$	\$	\$	
Expenses as reflected in the statement of operations after exclusions	27,802,200	2,903,200	30,705,400	Dépenses reflétées à l'état des résultats après les éléments exclues
Less:				Moins:
Professional fees exempt from the spending limit	(3,259,700)	—	(3,259,700)	Honoraires professionnels exonérés du plafond des dépenses
Other exempt expenses	(1,181,600)	—	(1,181,600)	Autres dépenses exonérées
Outside contributions used to offset spending	—	(265,400)	(265,400)	Contributions extérieures utilisées pour compenser les dépenses
Spending incurred in relation to the applicable limits	23,360,900	2,637,800	25,998,700	Dépenses engagées par rapport aux plafonds applicables
Maximum allowable spending	<b>29,000,000</b>	<b>9,000,000</b>	<b>38,000,000</b>	Dépenses maximales autorisées

**15. Spending limits (continued)**

**15. Plafond de dépenses (suite)**

	Operations spending subject to the limit of \$23 million \$	Capacity building spending subject to the limit of \$3 million \$	Total 2023 \$	
Expenses as reflected in the statement of operations	23,149,000	3,105,800	26,254,800	Dépenses reflétées à l'état des résultats
Less:				Moins:
Professional fees exempt from the spending limit	(2,208,400)	—	(2,208,400)	Honoraires professionnels exonérés du plafond des dépenses
Outside contributions used to offset spending	—	(617,300)	(617,300)	Contributions extérieures utilisées pour compenser les dépenses
Spending incurred in relation to the applicable limits	<u>20,940,600</u>	<u>2,488,500</u>	<u>23,429,100</u>	Dépenses engagées par rapport aux plafonds applicables
Maximum allowable spending	<u>23,000,000</u>	<u>3,000,000</u>	<u>26,000,000</u>	Dépenses maximales autorisées